

ciels

Québec,

onome

raska,
ATULIPPE,
ascal.

THIFFAULT,
intingu.

Jean, Division No 1,
AVE PRINCE,
ville Station.

Jean, Division No 2,
-J. FLOURDE,
ruel.

ption,
CARTIER,
ssomption.

le-Naperville,
UR LAMARRE,
rairie.

ARD BRISEBOIS,
omuald.

NO POTVIN,
Anne-de-la-Pocatière.

re,
E ROY,
Croz.

ongé,
ZEAR ROY,
iscelle.

E MILETTE,
lane.

idia,
ES RINFRET,
-Brillant.

tic,
AND GELINAS,
astiville.

juel,
EY THERRIEN,
ifard

sim,
SYVESTRE,
Jacques-l'Achigan.

nagny,
L CARIGNAN,
-nmagny.

norency,
PELLETIER,
Céau-Richer, étillage.

PHAT JOYAL,
colet.

ias,
MAS ROLLIN,
pincerville.

ic,
D. McOUAT,
spball's Bay.

uf, Div. No 1,
HS MAGNAN,
-Casimir.

uf, Div. No 2,
PLANTE,
Basile.

c,
LE GAUTHIER,
arlesbourg.

mond,
PROULX,
ichmond.

uski,
NY PHANEUF,
imouski.

lle,
J.-E. MAYRAND,
tarteville.

acinthe,
RENZO HAMELIN,
-Hyacinthe.

an & Iberville,
ST-ARNAUD,
berville.

Q.

.

, etc., etc.

S.

PER
B-226

S

13/3/25

340 rue St-Denis
152-11-3-23

LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES
CULTIVATEURS
DE PROGRÈS



FONDÉ
EN
1913

PARAIT TOUS LES JEUDIS

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

ADMINISTRATION: 111 COTE DE LA MONTAGNE,
(Edifice Morin)
QUEBEC

ABONNEMENT: CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC \$1.00
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS \$1.50
POUR LES SOCIÉTAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC .75

VOLUME XIII, No 11

QUÉBEC

LE 12 MARS 1925

COMMANDEZ MAINTENANT

Votre broche à clôture,
 Votre broche à foin,
 Votre tôle galvanisée, unie ou ondulée,
 Votre tôle à plafonds et murs,
 Votre peinture,
 Votre formaline,
 Vos fournitures de beurreries et fromageries,
 Vos pneus, huiles et gazoline.

Des listes de prix et prospectus vous seront envoyés sur demande.

Achetez chez nous et vous Économiserez,
car nos prix sont bas.

ENGRAIS ALIMENTAIRES

C'EST LE MOMENT D'ACHETER
 son, gru, farines à engrais, farines à pain et à pâtisserie,
 à cause de la rareté qui se produit sur le marché.

**NOUS GARANTISSONS LES PLUS BAS PRIX DU MAR-
CHE AU TEMPS DE L'EXPÉDITION**

GRAINS ET GRAINES DE SEMENCE

C'est le bon temps de les commander.
 Pour vos achats de mil et de trèfle, réclamez toujours les
 fameuses marques "ROSALIE" et "LA REINE".
 Consultez nos listes de prix. Adressez vos commandes
 à Ste-Rosalie-Jonction.

CHARBON

La grève des mineurs est imminente aux Etats-Unis. C'est le temps de s'approvisionner et de placer ses commandes; la prudence l'exige.

Voici nos prix pour les commandes reçues d'ici au 15 mars:

Expédition le ou avant le 1er avril: Egg, \$8.80 la grosse
 tonne, 2,240 lbs; Stove, \$9.55 la grosse tonne, 2,240 lbs; Chest-
 nut, \$9.45 la grosse tonne, 2,240 lbs; Pea, \$5.30 la grosse
 tonne, 2,240 lbs, F.A.B. LES MINES, PAYABLE EN FONDS
 CANADIENS.

Demandez renseignements supplémentaires.

AVIS AUX BEURRIERS

Nous n'avons plus que 5 pasteurisateurs à double fonds sur lesquels nous accorderons le bonus de \$200.00.

Il ne faut pas manquer une si belle occasion.

VEAUX DE LAIT

Le marché est très avantageux pour les veaux de lait abattus.

Envoyez-nous vos animaux de meilleure qualité.

Nous vous fournirons des circulaires explicatives pour l'abatage et l'expédition.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

114, RUE ST-PAUL-EST, MONTREAL

12

12

12

PANIER AUX LETTRES

Culture du Lin.—Q. Je désirerais semer du lin au printemps. Seriez-vous assez bon de m'indiquer dans le "Bulletin de la Ferme" la marche à suivre, pour bien réussir. Quel terrain serait-il préférable? Quand le semer? l'arracher? Comment le faire rouir?

Pourriez-vous m'indiquer aussi le procédé le plus pratique pour blanchir le lin filé?

Où devrions-nous nous adresser pour acheter une machine à "brayer" comme celle de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne? Serait-ce bien dispendieux?

Ce le de Ste-Anne opère très bien, mais c'est long, car il nous faut attendre longtemps. On y reçoit du lin de tant de paroisses.

Une abonée, Kamouraska.

Rép.—1. La réponse à vos questions comporte tout un cours de culture du lin, et l'espace nous manque dans le moment pour publier ce cours, dont nous trouvons cependant un résumé dans la circulaire No 32 du Département de l'Agriculture, intitulé: De La culture du Lin dans la province de Québec, et qui a pour auteur, M. C. A. Fontaine, B.A., B.S.A., professeur à l'Institut Agricole d'Oka. Le Service des Publications, Département de l'Agriculture, Québec, vous fournira gratuitement cette étude.

2. Quant à l'achat d'une machine à brayer procurez-vous, par l'entremise de l'École d'Agriculture de Ste-Anne, l'adresse de la maison qui a fourni l'appareil, et demandez-lui un catalogue ou encore adressez-vous au Service de l'Economie domestique, Département de l'Agriculture, Québec.

Crème, fromage ou beurre.—Q. Est-il plus avantageux pour les cultivateurs d'une petite paroisse agricole, traversée par un chemin de fer, de se construire soit une fromagerie, soit une fromagerie, ou de faire écumer leur lait et de l'expédier à Québec?

Rép.—Si nous ne nous trompons pas, votre paroisse est située à 190 milles de Québec, distance fort longue à parcourir lorsqu'il s'agit du transport de la crème, surtout d'un transport régulier. Aussi considérons-nous que l'établissement laitier qui conviendrait à cette "petite paroisse agricole" est une fromagerie. Pourquoi une fromagerie au lieu d'une fromagerie? La première raison c'est que l'outillage en est beaucoup moins dispendieux. D'un autre côté, avant d'établir une fromagerie vous aurez à vous adresser au Département de l'Agriculture, Section de l'Industrie Laitière, qui vous avisera sur l'opportunité de telle fondation.

A l'époque où il fut question de restituer le Panthéon au culte catholique, un prêtre vint demander au ministre des cultes de faire retirer les cendres de Voltaire et de Rousseau des caveaux de cette église. —Le ministre, un goguenard, lui répondit: "Laissez-les donc; en entendant dire la messe au-dessus d'eux, ça les fera enrager."



CINQ "BOTTEAUX" d'AVOINE ET UN JEUNE MOISSONNEUR.—Photographie prise sur la ferme La Savoyarde, Manseau, comté de Nicolet. Le personnage est M. Jules Savoie, fils de M. J.-A. Savoie, propriétaire de La Savoyarde, dont la fertilité du sol, comme celui de la région, est bien démontrée par l'opulence de cet échantillon de la récolte d'avoine.

Société d'Agriculture du comté de Beauce, division B.

Exposition de grains de semence tenue à St-Ephrem, le 25 février 1925

RAPPORT DU SECRETAIRE

CLASSE A: — Semences améliorées enregistrées ou produites dans les concours de récoltes sur pied.

Avoine Bannière Enregistrée.	Section	Nom des Gagnants	Adresse	Prix
Sec. 1. Avoine Bannière enregistrée.				
1		Elséar Boucher	St-Ephrem	\$6.00
2		Onil Faucher	"	5.50
3		Achille Faucher	"	5.00
4		Joseph-G. Pomerleau	Ste-Clothilde	4.50
5		Raymond Faucher	St-Ephrem	4.00
6		Wilfrid Faucher	"	3.50
7		Armand Faucher	"	3.00
8		Onésime Pelchat	Shenley	2.50
9		Cléophas Quirion	"	2.00
10		Ubaldo Roy	St-Ephrem	1.50
11		Elséar Roy	"	1.00
12		Léger Gilbert	"	.50

Sec. 2.—Blé du printemps.				
1		Elséar Boucher	St-Ephrem	6.00
2		Achille Faucher	"	5.00
3		Onil Faucher	"	4.00
4		Cléophas Quirion	Shenley	3.00
Sec. 3.—Patates.				
1		Elséar Boucher	St-Ephrem	6.00
2		Achille Faucher	"	5.00
3		Onil Faucher	"	4.00
4		Ubaldo Roy	"	3.00
5		J.-G. Pomerleau	Ste-Clothilde	2.00

CLASSE B:—Grains nettoyés de variété pure.				
Sec. 1.—Avoine bannière non-enregistrée.				
1		Achille Faucher	St-Ephrem	4.00
2		Elséar Boucher	"	3.00
3		Onil Faucher	"	2.50
4		Raymond Faucher	"	2.00
5		Wilfrid Faucher	"	1.50
6		Armand Faucher	"	1.00
7		Ubaldo Roy	"	.50

Sec. 2.—Avoine toute variété.				
1		Achille Faucher	St-Ephrem	4.00
2		Raymond Faucher	"	3.00
3		Armand Faucher	"	2.50
4		Elséar Boucher	"	2.00
5		Wilfrid Faucher	"	1.50
6		Elséar Roy	"	1.00
7		Ubaldo Roy	"	.50

Sec. 3.—Patates blanches.				
1		Achille Faucher	St-Ephrem	3.00
2		Elséar Boucher	"	2.00

Sec. 4.—Patates rouges.				
1		Achille Faucher	St-Ephrem	3.00
2		Elséar Boucher	"	2.00
3		Wilfrid Faucher	"	1.00
4		Onil Faucher	"	.50

Sec. 5.—Orge.				
1		Achille Faucher	St-Ephrem	4.00
2		Elséar Boucher	"	3.00
3		Napoléon Grondin	"	2.00
4		Ubaldo Roy	"	.50

Sec. 6.—Sarrasin.				
1		Elséar Boucher	St-Ephrem	4.00
2		Achille Faucher	"	3.00
3		Napoléon Grondin	"	2.00
4		Raymond Faucher	"	1.00

Sec. 7.—Mil.				
1		Achille Faucher	St-Ephrem	4.00
2		Onil Faucher	"	3.00
3		Raymond Faucher	"	2.00
4		Elséar Boucher	"	1.00

Sec. 8.—Trèfle.				
1		Achille Faucher	St-Ephrem	4.00
2		Raymond Faucher	"	3.00
3		Gédéon Grenier	"	2.00

ACHILLE FAUCHER, Secrétaire.

PAS POUR LES COCHONS

Un ami du poète Raoul Pouchon l'avait persuadé d'assister à une conférence anti-alcoolique "Tu pourras faire la contre partie, lui disait-il."

Au cours de la soirée, un médecin fit devant l'auditoire une expérience destinée à guérir les plus rebelles pochards. Il injecte un verre de cognac dans les veines d'un jeune cochon, qui rendit l'âme cinq minutes à près l'injection.

Alors Raoul Pouchon se leva dans la salle et clama de sa belle voix: —C'est bien fait! Le cognac n'est pas pour les cochons!..

\$15,000 en prix

1er prix: L'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.
2me prix: \$2,000.00 en argent.
3me prix: \$1,000.00 en argent.
4me prix: \$500.00 en argent.
5me prix: \$100.00 en argent.
Achetez ces billets! Courez votre change tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco!
Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3000 pour \$100.00; 25,000 pour \$500.00.
Ecrivez à l'abbé Phillippon, ptre, directeur ou téléphones 2-6821, Refuge Don-Bosco, Québec.
Vous recevrez vos billets par le retour de la maille.

AVIS

Nos lecteurs sont priés de tenir compte qu'à partir du 1er avril prochain, le prix régulier de l'abonnement au "Bulletin de la Ferme" sera porté à \$1.00 par année, mais à 75c. seulement pour les sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec. Toutefois les personnes qui paieront ou renouvelleront leur abonnement d'hui le premier avril, bénéficieront du prix actuel de 75c par année, ou 50c pour les sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec.

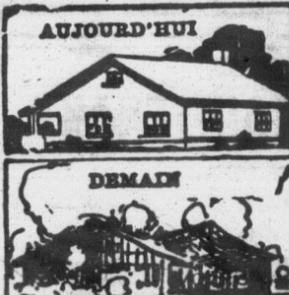
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: 7 et 9, Place d'Armes MONTREAL

Capital autorisé..... \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve..... \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924)..... \$40,646,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts. Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

350 BUREAUX DANS LES PROVINCES DE QUEBEC, D'ONTARIO, DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE DU-PRINCE-EDOUARD



BARDEAUX D'AMIANTE

LAMBRIS et TOITURES

Baisse sensible dans les prix.

Les bardeaux d'Amiante pour lambris ou couverture suppriment pour toujours les travaux de réparation, peinture, etc.

Les bardeaux d'amiante s'appliquent tout aussi bien sur vieux clabord, vieux bardeau de bois, etc., que sur le bois neuf. Le lambris d'Amiante ne coûte pas plus cher que le lambris de clabord et une couche de peinture et il a de plus l'avantage d'être:—

PERMANENT, - A L'EPREUVE DU FEU, - ASSURANCE à TAUX REDUITS.

L'Amiante ajoute de la valeur et de la beauté à toute propriété. Fabriqué en couleurs: Gris, brun, violet, rouge et ardoise. Aussi Papiers de toutes sortes.

NOUS INVITONS les Constructeurs et propriétaires à se procurer notre circulaire et NOUVELLE LISTE de PRIX pour 1925.

LA CIE MANUFACTURIERE D'AMIANTE

78 Rue ST-PIERRE, - Phone 2-7663, - QUEBEC, P. Q.

Pourquoi Est-ce
que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins répondent à l'influence d'un simple remède de famille, tel que le

NOVORO
Du DR. PIERRE

C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal, l'impureté du système. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et a été en usage depuis plus de cent ans

Ce n'est pas une médecine de droguiste, mais est fournie directement par le Laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déjà libre de tous droits au Canada)

Lisez le Bulletin de la Ferme

ADMINISTRATEUR
Abonnement
Canada—E
de Québec
Cité de Qu
étrangers.
Pour les S
la Coopér
rée de Qu
Tarif des
Annonces
minim
Pour abo
ces écrire
Ferme" Li
la Montagn
Québec, C
Tél. 2-4297.

Volume

Page de la

Dans l
nous repro
maine rura
seil d'Agric
A la fir
suivant; 'J
de ces orga
classe agric
M. Boucha
mets au cor

Les
La Coop
somm

Duran
gramme, d
en notre P
meilleure p
cation elle-
Les ré
cent cinqu
avons distri
Les fa
leur de \$4
fabrication
pesanteur
De let
leur de \$2,
ceux de be
L'espe
gagnants.
noms des d

Prix	Valeu
1er	\$100.
2ème	75.
3ème	60.
4ème	50.
5ème	40.
6ème	40.
7ème	40.
8ème	40.
9ème	40.
10ème	40.

Prix	Valeu
1er	\$50
2ème	45
3ème	45
4ème	45
5ème	40
6ème	40
7ème	40
8ème	40
9ème	30
10ème	30

u 1er avril prochain, "Ferme" sera porté à pour les Québec. leur abonnement

ires ibec.

INCIALE

rmes

5,000,000.00
4,500,000.00
0,646,000.00

dont les argents contrôlés par un inant mensuelle- els dépôts. ivés par ses ac- que ne prête pas

EC, D'ONTARIO, DU INCE-EDOUARD

AUX AMIANTE et TOITURES

le dans les prix. ppriment pour toujours

ur vieux clabard, vieux d'Amiante ne coûte pas ure et il a de plus l'avan-

NCE à TAUX REDUITS. propriété. Fabriqué en Papiers de toutes sortes. à se procurer notre cir-

D'AMIANTE QUEBEC, P. Q.

st-ce - it déjouer le savoir influence d'un simple

RO

à la racine du mal, et de racines pures ent ans ais est fournie de ONS CO. CHICAGO, ILL. (da)

la Ferme

ADMINISTRATION ET PUBLICITE
Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classées 1c. du mot minimum .50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme" Limitée, 111 Côte de la Montagne, (Édifice Morin), Québec. Case postale 129—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
QUEBEC, LE 12 MARS 1925

REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 129 Haute-Ville, Québec.

Volume XIII

Numéro 11

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

RECTIFICATION

Dans le numéro du 23 décembre 1924, du Bulletin de la Ferme, nous reproduisons des extraits d'une brochure intitulée: "Le Domaine rural canadien", par M. Georges Bouchard, membre du Conseil d'Agriculture de Québec.

A la fin de ces extraits, notre rédacteur faisait le commentaire suivant: "La Coopérative Fédérée de Québec se compte au rang de ces organismes essentiels pour le développement économique de la classe agricole". Cette phrase ne fait pas partie des sages paroles de M. Bouchard, et c'est par erreur que le typographe a placé des guillemets au commencement et à la fin du dit commentaire.

Les résultats de nos concours

La Coopérative Fédérée de Québec distribue la somme de \$7,000, en prix aux fabricants de beurre et de fromage

Durant l'année 1924, nous avons organisé, fidèles à notre programme, des concours pour la fabrication du beurre et du fromage en notre Province. Notre premier objectif était de provoquer une meilleure production dans toutes les fabriques et d'améliorer la fabrication elle-même par des méthodes scientifiques.

Les résultats ont dépassé notre attente. Et aujourd'hui deux cent cinquante fabricants reçoivent leur récompense, car nous leur avons distribué des prix pour une valeur de \$7,000.

Les fabricants de fromage se sont partagé 152 prix d'une valeur de \$4,130, comme suit: 124 prix ou \$3,335, pour la meilleure fabrication du fromage et 28 prix ou \$795, pour l'uniformité de la pesanture du fromage.

De leur côté, les fabricants de beurre ont reçu 98 prix d'une valeur de \$2,870, distribués entre les fabricants de beurre pasteurisé et ceux de beurre non-pasteurisé.

L'espace nous manque pour publier la liste complète des heureux gagnants. A notre regret, nous devons nous contenter de publier les noms des dix premiers dans chacune des quatre catégories, les voici:

FABRICANTS DE FROMAGE

La meilleure fabrication

Prix	Valeur	Gagnant	Résidence	Comté
1er	\$100.	M. Auguste Jobidon,	Proulxville	Champlain.
2ème	75.	M. Gonzague Girard	Métabetchouan	Lac St-Jean.
3ème	60.	M. Edgar Néron	Ste-Anne	Chicoutimi.
4ème	50.	M. Euclide Harvey	Métabetchouan	Lac St-Jean.
5ème	40.	M. S.-Adélar Hérault,	St-Mathieu	St-Maurice.
6ème	40.	M. Charles Fortin	St-Ambroise	Chicoutimi.
7ème	40.	M. Philippe Grégoire,	St-Sophie	Mégantic.
8ème	40.	M. Arthur Labbé,	Albanel	Lac St-Jean.
9ème	40.	M. Boily & Frères	Métabetchouan	Lac St-Jean.
10ème	40.	M. Joseph Salvas	Yamaska,	Yamaska.

Uniformité de la pesanture

Prix	Valeur	Gagnant	Résidence	Comté
1er	\$50.	M. Jules Touzin	Ste-Croix	Lac St-Jean.
2ème	45.	M. Ovide Larouche	St-Henri Taillon	Lac St-Jean.
3ème	45.	M. Adjutor Dufour	Sacré-Coeur de Jésus	Saguenay.
4ème	45.	M. Pierre Moreau	St-Thécla Station, RR. 1	Champlain.
5ème	40.	M. Armand Gauthier	St-Henri Taillon	Lac St-Jean.
6ème	40.	M. Alex. Deschambeault	Val Quesnel	Papineau.
7ème	40.	M. Bélonie Maltais	St-Wilbrod	Lac St-Jean.
8ème	40.	M. Philorum Blouin	St-Ambroise de Kildare	Joliette
9ème	30.	M. Adélar Goyette	St-Stanislas	Champlain.
10ème	30.	M. Emile Fleury	Brébeuf	Terrebonne.

FABRICANTS DE BEURRE

Beurre pasteurisé

Prix	Valeur	Gagnant	Résidence	Comté
1er	\$100.	M. Adjutor Lehouillier	Gentilly, RR. 1	Nicolet.
2ème	75.	M. Albert Paradis	St-Edouard	Lotbinière.
3ème	60.	M. François Roy	Mont Carmel	Kamouraska.
4ème	50.	M. Joseph Poirier	St-Honoré-de-Shenley	Beauce.
5ème	40.	M. J.-A. Albert	St-Eloi	Témiscouata.
6ème	40.	M. Cyrille Lemay	Ste-Emélie	Lotbinière.
7ème	40.	M. Gonzague Grégoire	Plessisville	Mégantic.
8ème	40.	M. Edmond Leblond	St-Damien	Bellechasse.
9ème	40.	M. Alphonse Pelletier	St-Georges-Est	Beauce.
10ème	40.	M. Philémon Breton	St-Gédéon	Frontenac.

Beurre non pasteurisé

Prix	Valeur	Gagnant	Résidence	Comté
1er	\$100.	M. Charles Fortin	St-Victor-de-Tring	Beauce.
2ème	75.	M. Ovide Hébert	Ste-Phil. de Fortierville	Lotbinière.
3ème	60.	M. Adélar Bernard	St-Ehrem-de-Tring	Beauce.
4ème	50.	M. Alfred Poulin	St-Victor-de-Tring	Beauce.
5ème	40.	M. Willie Beaudoin	St-Didace	Maskinongé.
6ème	40.	M. M.-P. Beaulieu	St-Philémon	Bellechasse.
7ème	40.	M. Maxime Moreau	Lawrenceville	Shefford.
8ème	40.	M. A. Beauvais	Laverlochère	Témiscamingue.
9ème	40.	M. Aristide Goulet	Laurierville	Mégantic.
10ème	40.	M. Arthur Lefebvre	St-Samuel-de-Horton	Nicolet.

Le fromage de Québec

Notre fromage vaut en tous points celui de l'Ontario, sauf peut-être une plus grande uniformité

Au comité d'Agriculture de l'Assemblée Législative, M. J.-Arthur Pâquet, président du Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec, a vanté les qualités du fromage sortant des fabriques de la Province, fromage qui ne le cède en rien à celui provenant des fabriques de l'Ontario.

Les préjugés contre le fromage de Québec ne sont pas disparus en Angleterre, bien que, grâce au travail des expéditeurs, les Anglais font leurs délices de notre fromage, croyant bien qu'ils mangent du meilleur fromage ontarien.

M. Pâquet suggère la création d'un bureau commercial à Londres où un représentant surveillerait l'arrivée de nos produits laitiers et verrait à réclamer des dommages de la part des compagnies lorsque les boîtes sont brisées. "Par l'entremise de ce bureau", dit-il, "nous pourrions faire comprendre à nos clients d'Angleterre que notre fromage est d'une aussi bonne qualité que celui d'Ontario."

Des fabriques centrales

A l'appui de sa demande, M. Pâquet expose les moyens qui feraient disparaître l'écart actuel entre la vente du fromage en Ontario et dans Québec. Il a suggéré tout particulièrement la création de fabriques centrales. "Ces fabriques", dit-il, "et son opinion est confirmée par des autorités qu'il cite—peuvent produire à des prix plus économiques. Elles peuvent aussi livrer sur-le-champ une importante quantité de fromage ou de beurre uniforme."

M. Pâquet a signalé au comité que la Coopérative Fédérée fait présentement des démarches pour obtenir que le fromage canadien ait une marque uniforme, une marque nationale.

Chiffres en mains, M. Pâquet a démontré que la Coopérative Fédérée paye son fromage aussi cher qu'il se vend sur les autres marchés de la province de Québec.

A la demande de M. Pâquet, M. J.-E. Lussier, gérant du département du beurre et du fromage à la Coopérative, a exposé comment la Coopérative Fédérée, en plusieurs circonstances, a puissamment aidé aux cultivateurs dans les moments de crise, alors que le marché faiblissait et qu'ils eussent été contraints d'abandonner leurs produits à des prix très bas.

A cette même séance du Comité d'Agriculture, M. Auguste Trudel, ancien gérant de la Coopérative des Fromagers, a félicité chaleureusement le gouvernement, et le Ministère de l'Agriculture en particulier, d'avoir organisé une campagne pour encourager davantage la consommation du fromage canadien.

"Le geste auguste du semeur".

Avant de le faire, assurez-vous de bonnes graines, nettoyez-les et éprouvez-les dès à

1925 MARS

S 14	Ste Florentine, vierge.
D 15	III de Carême
L 16	Ste Julienne, martyre.
M 17	S. Patrice, évêque et conf.
M 18	S. Cyrille de J. rusalem. év., conf et d.
J 19	S. Joseph époux de la B. V. Marie.
V 20	S. Cuthbert, évêque.

SOLEIL		LUNE	
Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
6 10	5 58	10 24	8 23
6 08	5 59	11 35	8 56
6 06	6 00	Mat.	9 35
6 04	6 02	0 44	10 20
6 02	6 03	1 49	11 19
6 00	6 04	2 49	8 14
5 58	6 06	3 41	1 21

présent; de plus visitez l'Exposition provinciale des Grains de Semence à Québec, les 17, 18 et 19 mars.

L'Agriculture à l'Ecole

OU LE

Memento agricole de l'Institutrice

Résultat du concours pour collections d'insectes

C'est l'an dernier que le Service de l'Horticulture et le Bureau de l'Entomologie organisaient des concours d'histoire naturelle ouverts aux instituteurs et institutrices de la province. Le succès de la première année (ou du premier essai) nous encourageait à offrir de nouveau en 1924 les mêmes avantages. Les concurrents avaient cette année la faculté de présenter des collections d'insectes, de plantes et de minéraux, et pour chaque catégorie le Ministre de l'Agriculture octroyait une somme de \$100 en prix.

Les collections entomologiques reçues se chiffrent à 24 sur un total de 38 inscriptions. Nous venons de terminer l'appréciation et l'examen des soixante et quelques boîtes qui nous ont été envoyées et qui renfermaient au-delà de 5000 spécimens. Voici la liste des vainqueurs avec le nombre de points qu'ils ont conservés:

	Maximum 100 points
1er prix—\$20.—Melle Emma Aubry, St-André-Avellin.	84.0
2ème prix—\$18.—Frère Achille, Ste-Thérèse.	82.9
3ème prix—\$16.—Frère Narcisse, Ste-Thérèse.	74.8
4ème prix—\$14.—Frère Stanislas Limoilou.	73.8
5ème prix—\$12.—Frère Adolphe, St-Jacques de Montcalm.	66.3
6ème prix—\$10.—Melle B. Corriveau, St-Vallier.	61.2
7ème prix—\$ 6.—Melle E. Bossé, St-Jean-Port-Joli.	60.6
8ème prix—\$ 4.—Melle Marie-Anne Boucher, Arthabaska.	57.0

Mentions honorables pour avoir conservé la moitié des points:

9ème Frère Adhémar, Charny.	56.9
10ème Madame la Supérieure du Couvent Princeville.	50.2

Le maximum de 100 points était distribué de la façon suivante:

Montage: 20; Etiquetage: 20; Disposition: 10; Classification: 25; Spécimens: 10; Familles: 10; Ordres: 5; Total: 100.

Pour faciliter la compréhension de cette échelle de pointage nous croyons devoir donner les explications suivantes; les concurrents pourront constater leur faiblesses ou leurs erreurs.

Dans le MONTAGE nous avons considéré: l'exactitude et l'uniformité de l'épingle, l'état de perfection des spécimens, l'étalage des ailes des papillons.

L'ETIQUETAGE portait sur l'exactitude de la mention de la date de la localité, du nom du collectionneur; sur les indications se rapportant à l'entomologie appliquée; sur les dimensions des étiquettes et la netteté des inscriptions.

La DISPOSITION se rapportait à l'arrangement des spécimens dans les boîtes quant à l'ordre, la propreté, le coup d'œil agréable de l'ensemble.

Par CLASSIFICATION nous entendions le groupement des insectes soit par ordres, tribus, familles (ou mêmes espèces), soit par division en nuisibles, utiles, et indifférents, soit par désignation des noms techniques ou populaires.

Aucune restriction n'avait été imposée au sujet du nombre de spécimens à soumettre au concours. Il fallait cependant en arriver à une répartition des points qui donnât satisfaction et justice à tous. Nous avons tout d'abord, pour atteindre ce but, fixé un maximum arbitraire qui avait l'avantage de placer tous les concurrents sur un pied d'égalité quant aux avantages et désavantages. Ainsi un concurrent pouvait soumettre un grand nombre de spécimens, mais beaucoup de doubles, et alors il n'était pas en meilleure position qu'un autre concurrent ayant moins de spécimens mais plus de familles.

Les points alloués pour les maxima étaient les suivants:

1000 spécimens.	10. ou 1.0 par centaine
100 familles.	10. ou 1.0 par dizaine.
10 ordres.	5. ou 0.5 par unité.

Cette échelle de classification peut fort bien n'être pas parfaite, mais si elle comporte des avantages et des désavantages tous les concurrents se trouvaient vis-à-vis d'elle sur une base de parfaite égalité. L'appréciation qui tient compte de détails aussi nombreux n'est pas une mince besogne. Nous avons la conviction profonde d'avoir agi selon les règles de l'équité et de l'impartialité la plus absolue.

Les quatre premiers concurrents ont présenté des collections dépassant de beaucoup la meilleure collection de l'an dernier. Il fait véritablement plaisir de constater le progrès réalisé sur le concours précédent. Pour peu que se maintienne cet élan vers le mieux nous aurons l'an prochain des collections d'approbation ardue.

La très grande majorité des concurrents mérite des félicitations. Ceux auxquels le succès n'a pas souri cette année devront se préparer, grâce à l'expérience acquise, à mieux faire l'an prochain. Du reste chaque concurrent recevra avant peu la note détaillée du jugement que nous avons porté et des directives pour éviter les erreurs que nous avons observées.

Comme l'an passé nous retournerons à leurs propriétaires les collections identifiées et disposées pour l'enseignement. Le travail que nous nous imposons à ce sujet n'a pas pour but, tant s'en faut, de provoquer un vain étalage de science qui aurait ailleurs bien des chances de ne servir à rien du tout. Nous voulons plutôt stimuler l'intérêt

Avis aux cultivateurs

Distribution gratuite

Les fermes expérimentales fédérales désirent encourager l'emploi des nitro-cultures parmi les cultivateurs canadiens, et le service de la bactériologie fournira gratuitement, à tous les cultivateurs qui en feront la demande, une quantité suffisante de nitro-culture pour inoculer 60 lbs de semence pour toutes les légumineuses qu'ils se proposent d'essayer. En faisant la demande, il est nécessaire d'indiquer la sorte de semence employée et si possible, la date des semis afin que les cultures puissent être fraîches. Il est entendu en outre que celui qui a reçu la culture doit s'engager à faire rapport des résultats de son essai d'inoculation, s'il a réussi ou non. Bien des phases de cette question d'inoculation sont encore mal comprises, et ce n'est qu'en accumulant des renseignements sur les résultats obtenus que les cultivateurs eux-mêmes que l'on parviendra à résoudre bien des problèmes qui ne sont pas encore éclaircis.

Pour obtenir des cultures, s'adresser au Service de la Bactériologie, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa. Les cultures ne sont pas vendues, et il n'en est fourni à une même personne que la quantité indiquée ci-dessus.

Achetez de la semence CLASSEE.

Comme il est maintenant illégal au Canada d'offrir en vente de la semence qui n'est pas accompagnée d'un certificat de catégorie, les acheteurs devraient toujours exiger des certificats. Ce règlement ne s'applique pas aux cultivateurs qui vendent directement à d'autres cultivateurs la semence qui sort de leur propre ferme; et il peut résulter de cette lacune la livraison de semence qui ne devrait pas être employée. Chaque fois que cela est possible, les acheteurs devraient donc insister pour connaître la catégorie à laquelle la semence qu'ils achètent appartient et ils devraient bien se familiariser avec les définitions de chaque catégorie. Tous devraient avoir pour cela le texte de la "Loi des semences, 1923". On peut se procurer des exemplaires de cette loi gratuitement en s'adressant au Commissaire fédéral des semences, 117 rue Victoria, Ottawa, Ont.

Beaucoup de nos meilleurs cultivateurs reconnaissent que la semence d'une bonne quantité, bien adaptée au sol, spécialement dans certains champs, à une productivité supérieure. Malheureusement, cette vérité si importante n'a pas encore pénétré dans l'esprit de tous ceux qui cultivent des récoltes, et c'est un fait qui explique les pauvres rendements que tant de nos cultivateurs continuent à récolter tous les ans. Avis de L. H. Newman, Céréaliste du Dominion.

Le sommeil est un voleur généreux qui donne à la force ce qu'il prend au temps.

Le sage moissonne dès le matin, l'insensé attend le soir pour glaner.

Le seul coupable auquel on ne doit pas d'indulgence, c'est soi-même.

des instituteurs et institutrices en faveur de l'histoire naturelle. Les collections telles que préparées fournissent un matériel d'enseignement bien au point pour ce qui est des applications d'ordre pratique que tous devraient posséder. Nous espérons que les collections d'insectes figureront en place d'honneur au moins dans les écoles rurales et que les maitres sauront en tirer le meilleur parti possible pour la formation de leurs élèves. Du reste, tout maître plein d'initiative peut aisément susciter chez ses élèves une saine émulation pour ce qui est de l'histoire naturelle en général et s'en faire des aides précieux pour augmenter les collections de l'école. Du reste, les spécialités du Ministère provincial de l'Agriculture auront toujours grand plaisir à aider de toutes façons les instituteurs qui désireraient poursuivre plus avant leur formation de naturalistes amateurs.

GEORGES MAHEUX,

Entomologiste provincial et juge des Collections entomologiques.

Comment refuser ?

Sous son aile blanche, l'hiver, Qui nous apporte un froid sévère, Cache aux hommes des sorts divers: C'est l'abondance ou la misère.

Du pauvre qui nous dit: "J'ai faim", Combien touchant est la parole! Jésus, par lui, nous tend la main, Comment refuser une obole ?

(Bulletin du T. S. Enfant Jésus.)

Tribune libre.

Responsabilité exclusive de l'auteur.

Le cochon



M. le Rédacteur,

Les cultivateurs n'engraissent certainement pas des porcs pour le simple plaisir de la chose; c'est pour faire du lard et en fin de compte, de l'argent.

Voulez-vous engraisser un cochon et faire au moins 50 lbs. de lard de plus, sans qu'il en coûte un cent en plus de la nourriture ordinaire que vous lui auriez donnée.

C'est fort simple, mais plus difficile qu'on ne le croit de prime abord. Pourquoi difficile? C'est difficile à dire, mais ce n'en est pas moins le cas.

La mare, le basfond, l'eau stagnante, la vasière sont l'habitat naturel du cochon. Il aime l'eau pour en boire et s'y vautrer. La nature a fait son pelage et son groin *ad hoc*.

Le procédé, c'est de lui donner de l'eau tant qu'il en voudra, et sans qu'il en manque. La technique en est bien simple, elle tient dans cette formule: mettre deux auges dans la soue, l'un pour lui donner le manger et l'autre toujours rempli de bonne eau.

Vous serez étonné de voir ce qu'un cochon dépense d'eau, et du résultat de son usage.

Le farcin et le mal de pied n'existeront plus.

Un gros surplus en lard de meilleure qualité sera le paiement en retour.

Ca vaut-il la peine d'essayer?

Un des meilleurs indices pour évaluer la richesse d'un pays c'est le nombre de ses cochons. Elevons donc des cochons.

Jean Pol.

Grains

Hél
Tu
Ce
Et

C'est
de curiosité
tun de répét
sale et libre-

Culture
beaucoup de
Expérimenta
démontré la
tomates. Pa
il faut éclair
des jeunes pl

"La Tu
congrès régio
de vies humi
de la guerre
qu'environ
période. La
enfants au-d
Avec des eff
moins de m

Oeufs.—
Ont., vient
mois de pris
Butter Co; c
pour avoir v
de troisième
tant plus qu
de Québec.
l'observe. C

Les régl
fier sur les l
offre en ven

Devoirs
sance à tout
plus au plai

Les pai
donnent à le
n'est qu'une
les moyens
devoir. Est
Loin de nou
être mérité,
bien fait. I
doivent être

L'austé
La mollesse
canadienne"

Le prix
dans le blé,
sous peu, a p
la farine à u
plus élevé à
qui ont tou

Le tollé
rien à cet éta
en tirer une
que beauco
celle du blé
pour leurs b
erreur, com
plus de prév

Voilà ce
judicieuses
blé dans la
l'espoir que l
males dans l
et lieu, cet an

Brigand
un homme d
sa vie au ser
ser, sou par
vieux jours à
pour vieillir
clocher qui l

Or voici
au sujet de c
pourries, fra
demi siècle d
n'être à cha
et avec l'esj
citoyen va n
triste!—d'un

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Hélas! si ta main chaste ouvrait ce livre infâme,
Tu sentirais soudain Dieu mourir dans ton âme.
Ce soir tu pencherais ton front triste et boudeur.
Et demain tu rirais de la sainte pudeur.

C'est là l'admonition d'un poète chrétien à une jeune fille tentée de curiosité jusqu'à parcourir un mauvais livre. Il n'est pas inopportun de répéter l'avis, même à la campagne, où la littérature immorale, sale et libre-penseuse se fait jour de plus en plus.

Culture de la tomate.— Une constatation qui va faire plaisir à beaucoup de gens, c'est celle du Dr Gustave Langelier, de la Ferme Expérimentale du Cap Rouge, où des expériences consécutives ont démontré la quasi inutilité du repiquage successif des plants de tomates. Par contre, il ne faut pas oublier que si l'on ne replique pas il faut éclaircir énergiquement, afin que l'air circule librement autour des jeunes plants et que le soleil y abonde.

La Tuberculose, a déclaré le Dr Sylvio Lafortune au récent congrès régional de l'Union des Municipalités à Hull, a fauché le double de vies humaines, dans la province de Québec, durant les cinq années de la guerre, que ne l'a fait la guerre elle-même. Cela veut dire qu'environ 18,000 personnes sont mortes de ce fléau durant cette période. La mortalité infantile, en tant que l'on veuille parler des enfants au-dessous d'un an seulement, en a fauché environ 25,000. Avec des efforts ordinaires, cette mortalité pourrait être réduite d'au moins de moitié.

Oufs.— Attention à l'amende!—J. Findlay, de Lisbornes, Ont., vient d'être condamné à \$100. d'amende et aux frais, ou à deux mois de prison pour avoir acheté des œufs non classifiés. La Pure Butter Co; d'Edmonton a été condamné à \$40. d'amende et aux frais pour avoir vendu des œufs contenant un notable pourcentage d'œufs de troisième valeur. Ces exemples doivent nous faire réfléchir, d'autant plus qu'un inspecteur du Fédéral surveille maintenant le marché de Québec. Que l'on ne tombe pas sous les griffes de la loi. Qu'on l'observe. Ça coûte moins cher.

Les règlements pourvoient à ce que le vendeur soit tenu de spécifier sur les boîtes et de montrer au vendeur les classes d'œufs qu'il offre en vente.

Devoirs et plaisirs.— Depuis la guerre surtout, un vent de jouissance à tout prix semble avoir soufflé sur le monde entier; en ne va plus au plaisir, on s'y rue.

Les parents, soit par leur exemple, soit par l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants, finissent par faire croire à ceux-ci que la vie n'est qu'une grande partie de plaisir, alors qu'ils devraient par tous les moyens leur inculquer que la vie est avant tout une partie de devoir. Est-ce à dire que le plaisir doit être exclu de l'éducation? Loin de nous, cette pensée: mais pour être bien goûté, le plaisir doit être mérité, et il n'est mérité que lorsque le devoir d'abord a été fait et bien fait. Eugénie de Guérin disait à juste titre que les plaisirs doivent être "comme les virgules dans une phrase".

L'austérité est à l'éducation ce qu'est le sel à l'alimentation. La mollesse n'est, après tout, qu'une forme de la gâterie. "Une mère canadienne", dans la revue "La Tempérance."

Le prix du pain.— "La baisse considérable qui vient de se produire dans le blé, accompagnée de la menace d'une autre hausse imminente sous peu, a pris la plupart de nos cultivateurs à l'improviste en portant la farine à un prix voisin des prix de guerre. En réalité ce prix est plus élevé aujourd'hui relativement aux autres produits agricoles, qui ont tous baissé.

Le tollé général qui s'élève, à juste titre, ne changera cependant rien à cet état de choses; mais nous pouvons et devons nécessairement en tirer une leçon d'expérience pour l'avenir. Le fait qui subsiste est que beaucoup de cultivateurs ont délaissé une culture payante, celle du blé, comptant sur les trop grandes facilités commerciales pour leurs besoins en l'espèce, et qu'aujourd'hui ils paient cher cette erreur, comme nous continuerons à la payer si nous ne mettons pas plus de prévoyance dans notre culture."

Voilà ce que nous écrit un correspondant avisé, qui fait suivre ces judicieuses observations d'une remarquable étude sur la culture du blé dans la province—culture pratique et en réalité facile. Avec l'espoir qu'elle contribuera dans le futur à prévenir les hausses anormales dans le prix du pain, nous servirons par tranche, et en temps et lieu, cet article à nos lecteurs.

Brigandage.— Histoire navrante, mais véne.— Nous savons un homme de 70 ans, de constitution plutôt faible, qui a peiné toute sa vie au service des autres. Laborieux et rangé, il avait fini par amasser, sou par sou, après 55 ans de travail soutenu, de quoi mettre ses vieux jours à l'abri du besoin dans une chambrette ensoleillée d'hospice pour vieillards, ou chez quelque famille villageoise amie, à l'ombre du clocher qui le vit naître.

Or voici ce que l'on vient de nous écrire— non sans indignation— au sujet de ce brave homme: "Des bandits, colporteurs de débentures pourries, frauduleuses dès l'origine, viennent de le ruiner. Après un demi siècle de labeur pénible, de privations et d'économies en vue de n'être à charge à personne lorsque le poids des ans se ferait sentir et avec l'espoir de jouir des derniers jours de la vieillesse, ce bon citoyen va maintenant rôler dans la salle commune—et, ô combien triste!—d'un refuge pour mendiants.

"Et les brigands qui l'ont mis sur la paille sont encore en liberté!
"Ils continuent à faire d'autres victimes, à rechercher d'autres proies!

"Dieux! en quel siècle vivons-nous?"

Brigandage.—"C'est bon pour les messieurs!"—Un brave cultivateur était en train de se faire flouer par des escrocs qui cherchaient à l'intéresser aux affaires financières et véreuses de certaine compagnie.

Un parent, homme d'affaires averti, qui a le malheur de vivre en ville et non à la campagne, eut vent de la chose, et crut devoir avertir son trop peu défiant ami de l'imprudence qu'il allait commettre en accordant ainsi sa confiance à une organisation qu'il ne connaissait ni d'Adam et d'Eve. L'homme du bon conseil reçut à bout portant la réponse, émise prononcée sur un ton rogue: "Oui, c'est ça! Les bonnes affaires, c'est réservé aux messieurs de la ville, comme de raison; mais nous autres, les habitants, on n'a pas le droit de placer notre argent pour qu'il rapporte des gros profits!..."

Pas très longtemps après, le pauvre naïf changeait de ton. L'arrogance faisait place à la supplique. Sa compagnie à gros profits avait dévoré ses économies, et il venait maintenant supplier son parent influent de la ville de le tirer d'embarras—Trop tard! le mal était fait et il était irréparable.

Combien de fois LE BULLETIN DE LA FERME, au risque d'ennuyer ses lecteurs, et d'être taxé d'exagération, n'a-t-il pas mis les gens en garde contre ces brigands qui opèrent en plein jour et qu'aucune loi ne peut atteindre au début de leur carrière ou de leurs opérations de brigandage, parce qu'ils savent s'assurer la complicité, en quelque sorte, de leurs victimes elles-mêmes.

Brigandage.—L'opinion d'un législateur. — On a lu plus haut deux bien tristes histoires—absolument véridiques—d'escrocs dévalisant sans vergogne d'innocentes victimes de la confiance exagérée qu'elles accordent à de beaux parleurs.

On cherche encore le remède au mal. Voici, sur le sujet, une opinion exprimée par l'un de nos législateurs les plus en vue, homme d'affaires averti, qui connaît bien et la ville et la campagne.

"Je ne comprends pas, après la campagne que nous avons faite, les avis nombreux que nous ne cessons de communiquer à la presse, les précautions que nous prenons pour éviter aux cultivateurs des pertes de cette nature, que cette exploitation n'ait pas cessé et qu'un si grand nombre de personnes puissent encore donner aveuglement leur confiance à n'importe quel étranger, qui, ayant une langue bien pendue, leur présente un projet irréalisable. On dirait véritablement que certaines gens éprouvent du plaisir à se faire voler."

"Franchement, devant les faits déjà parvenus à ma connaissance, je me demande si dans chaque campagne, chaque curé, chaque dimanche, recommandait à ses ouailles de ne pas accorder leur confiance à des individus qu'ils ne connaissent pas, je me demande si cela même serait encore suffisant pour enrayer le mal... Il y aura toujours des gogos qui voudront faire du cent pour cent, et qui risqueront leurs économies sans y regarder. Et pourtant, combien d'occasions nos cultivateurs n'ont-ils pas maintenant de se renseigner! Il y a des banques partout, l'on peut écrire facilement, les hommes d'affaires, dans les campagnes, sont répandus un peu sur toute la surface de la province. Mais on dirait que l'on évite de les consulter pour ne pas avoir un bon conseil à l'occasion"...



Patates — Réduction de fret,

— Une réduction de fret a été accordée par les Chemins de fer Nationaux, pour le transport des patates des stations de la province de Québec situées à l'est de Montmagny et pour expédition dans l'ouest canadien. Ce tarif a pris effet le 9 mars et sera en vigueur pendant 90 jours.

Le tarif de toute station située entre Montmagny et la Rivière-du-Loup à Armstrong, (Port Arthur, Ont;) sera de .52½¢ par 100 livres.

La misère dans les villes

La peinture que Pierre Foville-Partout faisait récemment de la situation à Québec s'applique tout aussi bien aux autres villes du Canada et des Etats-Unis, où le chômage, et par suite la misère, est devenu un problème angoissant.

Ci quelques précisions tirées des journaux, fin de février.

"Aux Etats-Unis les filatures et les fabriques de chaussures travaillent "demi-temps".

En Nouvelle-Ecosse, les mineurs sont dans la misère. Un député travailliste propose au gouvernement de leur venir en aide.

A Ottawa.—La misère continue à être grande, 897 familles dont 2646 enfants ayant été soutenus le mois dernier par la municipalité. En décembre 685 familles avaient demandé de l'aide.

A la campagne, il y a par-ci par-là de la gêne, mais personne ne souffre de la faim ou du froid.

C'est pourquoi nous répétons aux jeunes gens de la campagne: Ne venez pas en ville, restez chez-vous. (Communiqué.)

Le nombre de fabriques de beurre et de fromage, depuis dix ans, dans la Province, a diminué de 430, mais, par contre, la production du beurre est passée de 36,621,419 lbs, à 65,593,627, soit une augmentation de 79%; celle du fromage qui était, en 1915, de 54,217,113 lbs, est descendue à 41,661,813, soit une diminution de 32%. Les deux produits avaient rapporté, en 1915, une somme globale de \$18,471,501. comparée à \$29,959,223. en 1924, soit une augmentation de 62% en valeur.

TOILETTE INACHEVEE

Le brave et malheureux Kruger, président de la République des Boers, fut un jour invité à une soirée.

Réglé comme du papier à musique, à l'heure fixée au programme, le président arrivait à la fête. On l'introduisit; la salle était magnifiquement éclairée; il se découvre, il regarde... "Oh! pardon, dit-il, j'ignorais que ces dames n'avaient pas fini leur toilette." Et malgré toutes les explications le bonhomme s'en alla. La soirée fut plutôt pénible, comme bien l'on pense. "La Tempérance".

visitez l'Exposition des Grains de Québec, les 17, 18

ment refuser?

ble blanche, l'hiver, s'apporte un froid sévère, les hommes des sorts divers: bondance ou la misère.

re qui nous dit: "J'ai faim", touchant est la parole! lui, nous tend la main, et refuse une obole?

du T. S. Enfant Jésus.)

libre.

lité exclusive de l'auteur.

le cochon



teur,

vateurs n'engraissent certes des porcs pour le simple chose; c'est pour faire du in de compte, de l'argent. us engraisser un cochon et ns 50 lbs. de lard de plus, coûte un cent en plus de e ordinaire que vous lui

simple, mais plus difficile à croit de prime abord. ficile? C'est difficile à dire, est pas moins le cas.

e basfond, l'eau stagnante, sont l'habitat naturel du ûme l'eau pour en boire et La nature a fait son pelage ad hoc.

é, c'est de lui donner de l'il en voudra, et sans qu'il La technique en est bien tient dans cette formule: auges dans la soue, l'un nner le manger et l'autre pli de bonne eau.

s étonné de voir ce qu'un ase d'eau, et du résultat de

t le mal de pied n'existeront

urplus en lard de meilleur le paiement en retour.

la peine d'essayer?

illeurs indices pour évaluer

l'un pays c'est le nombre

ns. Elevons donc des co-

Jean Pol.

urelle. Les collections telles ien au point pour ce qui est éder. Nous espérons que les ins dans les écoles rurales et e pour la formation de leurs isément susciter chez ses urelle en général et s'en fa'role. Du reste, les spécialités grand plaisir à aider de toutes rant leur formation de natu-

ES MAHEUX,

Collections entomologiques.

12

12

12

Une journée mémorable pour les planteurs de tabac du comté de l'Assomption

L'Association des Planteurs de tabac du comté de l'Assomption tenait, le 27 janvier dernier, sous ses auspices, à St-Roch l'Achigan, son exposition annuelle de tabac, dans les magnifiques salles de la Cie J. O. Forest que M. J. R. St-Germain, président de la Cie avait bien voulu mettre à notre disposition.

Les producteurs de tabac du comté réunis en cette circonstance sous un même toit, ont su faire de cette journée une fête agricole qui restera à jamais vivante dans les annales de l'Association.

En effet l'enthousiasme et l'encouragement de ces cultivateurs de tabac furent portés à leur paroxysme par la présence de M. C. M. Slagg, Chef du Service des Tabacs d'Ottawa, accompagné de l'Inspecteur régional M.R. Roch et de l'agronome du comté M. R. D. Cartier.

MM. Slagg d'Ottawa, J. O. Forest de St-Roch l'Achigan et W. Munn de St-Jacques furent tous trois appelés à l'honneur de juger les magnifiques et nombreux exhibits étalés à l'appréciation des multiples producteurs et spectateurs présents.

Experts en tabac, ces Messieurs s'acquittèrent de leur lourde tâche avec une promptitude et une habileté remarquables dignes d'envie.

Durant le travail des juges, le public fut vivement intéressé par des conférenciers de renom qui, tour à tour, traitèrent avec brio les importants sujets suivants:

M. A. Charbonneau, agronome de Joliette intéressa vivement son auditoire en parlant d'industrie laitière appuyant par des chiffres ces avarcés.

M. J. A. Leclerc, Inspecteur du district agronomique de Montréal, sut hautement intéresser les gens en parlant d'un sujet d'une aussi grande importance que celui des multiples moyens à prendre pour faire graduellement progresser l'Association des Planteurs de tabac.

Il offre ses services, se faisant l'intermédiaire entre l'Association et le Ministère de l'Agriculture de Québec.

M. Jos Marion, commerçant de tabac de St-Jacques l'Achigan, fit ressortir les notables progrès accomplis par les producteurs depuis la mise en honneur de cette culture rémunératrice.

M. R. Roch, Inspecteur des tabac, exposa en homme convaincu et convainquant la technique de la culture du tabac dans tous ses détails.

Avec tact et délicatesse, il s'applique à mettre surtout en relief les pratiques routinières qui compromettent les chances réelles de succès auxquelles peut prétendre tout producteur pratique et éclairé.

Ce sujet de circonstance fut d'autant intéressant qu'il synthétisait nombre d'observations personnelles faites au cours de ses visites officielles.

Ces divers orateurs ont su si bien captiver l'attention que les auditeurs semblaient avoir oublié que l'heure de la détente était venue. En effet l'expertise des juges terminée, l'examen des exhibits commença. On profita pour recueillir les leçons pratiques que comporte toute exposition, pour prendre les résolutions que suggéraient naturellement la qualité et la variété des produits exposés.

Après avoir applaudi aux succès des heureux gagnants et s'être un peu remis des fatigues de cette laborieuse après-midi tous s'attablèrent, décidés de faire honneur, tout en songeant à leur profit, aux mets savoureusement apprêtés par les demoiselles de la localité.

Mais comment concevoir un banquet sans discours?—A la demande de l'agronome du comté le dévoué Pasteur, M. l'Abbé Desrosiers, curé de St-Roch l'Achigan se fit un plaisir de souligner une fois de

plus les mérites des conférenciers et de dire qu'en outre de la graisse du sol et les attentions de l'homme, il faut songer à obtenir la rosée bienfaisante et fécondante des Cieux.

M. A. Desroches, l'orateur suivant, formule après de chaleureux remerciements aux promoteurs de cette fête des souhaits de prospérité croissante en faveur de l'Association dont il est le dévoué et digne Président, sans manquer de rappeler que la réussite dépend de l'action commune et coordonnée de tous et de chacun des intéressés.

Invité à adresser la parole, M. C. M. Slagg, Chef du Service des tabacs à Ottawa, se dit heureux de se trouver de la fête et donne sa pleine adhésion aux sages conseils de son fidèle et zélé lieutenant M. R. Roch et souhaite à son tour tout le succès possible aux membres de l'Association.

Notons en passant que notre nouveau Chef de la division, malgré qu'il ne soit des nôtres que depuis un laps de temps relativement court, a su prononcer son discours dans un bon français, ce qui est une autre preuve que Monsieur Slagg non seulement s'intéresse à la question du tabac, mais aussi à notre langue. Nous l'en félicitons.

Soutenu par le témoignage non équivoque de son chef, M. R. Roch résume de nouveau ses impressions, se déclare l'ami sincère de tous, décidé qu'il est de travailler ardemment à la mise en pratique des meilleures méthodes de culture et à l'avancement général de la région qui lui est confiée.

MM. Marion et Munn se firent un devoir de motiver leur jugement.

Suivent MM. Leclerc et Morin qui, toujours, surtout en ces circonstances, savent mêler l'utile à l'agréable.

Les maires, MM. Gendreau et Robillard, exprimèrent leur satisfaction en souhaitant la bienvenue à tous et en manifestant le désir de voir se renouveler chaque année cette belle fête dans leur paroisse.

Nous ne regrettons qu'une chose, c'est d'avoir été privés d'entendre M. J. O. Forest de St-Roch l'Achigan qui dut s'exprimer en sa langue pour satisfaire un caprice de la science médicale.

Enfin comme dernier orateur, non le moins important, M. R. D. Cartier agronome distribua à qui de droit les remerciements d'usage, souligna la cordiale entente qui existe entre les fonctionnaires tant du fédéral que du Provincial, réitéra ses promesses de bon vouloir et d'encouragement à l'Association, manifesta sa satisfaction du travail accompli et assure chaque producteur de son généreux concours et de son ferme appui chaque fois que les circonstances l'exigeront.

Disons en terminant que ce dernier n'a pas peu contribué au succès de cette journée, grâce à son haut talent d'organisateur et son inlassable dévouement connus d'ailleurs des tous les intéressés.

CLASSE No 1 Tabac Comstock

Prix 1. Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides 5.00 2. Adm. Bélanger, St-Lin des Laurentides 4.00 3. Joseph Bélanger, St-Lin des Laurentides 3.00 4. Josephat Lafortune, St-Roch l'Achigan 2.00

CLASSE No 2 Tabac Connecticut

Prix 1. Paul Albert Thiffault, Repentigny... 6.00 2. Mastal Lafortune, Vaucluse... 5.00 3. Raoul Lafortune, L'Assomption... 4.00 4. Méderic Ricard, Vaucluse... 3.50 5. Ernest Bourgoïn, St-Henri de Mascouche 3.00 6. Joseph Laramée, St-Lin des Laurentides 2.50 7. Joseph Lafortune, L'Assomption... 2.00 8. Joseph Maloin, St-Roch l'Achigan... 1.50 9. Xavier Duval, St-Roch l'Achigan... 1.00 10. Séraphin Lafortune, St-Roch l'Achigan .50

CLASSE No 3 Tabac Rouge Havane etc

Prix 1. Edmond Allard, St-Roch l'Achigan... 4.00 2. Ubald Hogue, St-Lin des Laurentides... 3.00 3. Roméo St-André, St-Roch l'Achigan... 2.00 4. Damase Lafortune, L'Assomption... 1.00

Ce Merveilleux Telescope à moitié prix-seulement \$1.50



DUPLEX MANUFACTURING COMPANY Dep't T. 5 Barrie Ont

5. A. Lavolette, St-Roch l'Achigan... 1.00 6. Damien Robert, L'Epiphanie... 1.00

CLASSE No 4 Tabac Quésnel

Prix 1. Edmond Allard, St-Roch l'Achigan... 5.00 2. Siméon Labrèche, St-Roch l'Achigan... 4.00 3. Hormidas Vézina, St-Roch l'Achigan... 3.00 4. Prime Allard, St-Roch l'Achigan... 2.00 5. Zotique Lamarche, St-Roch l'Achigan... 1.00

CLASSE No 5 Tabac Rose Quésnel

Prix 1. Ernest Bourgoïn, St-Henri de Mascouche... 4.00 2. Roméo St-André, St-Roch l'Achigan... 3.00 3. Viateur Allard, St-Roch l'Achigan... 2.00 4. Henri Magnan, St-Roch l'Achigan... 1.00 5. Carmélus Vézina, St-Roch l'Achigan... 1.00

CLASSE No 6 Tabac Général Grant

Prix 1. Raoul Lafortune, L'Epiphanie... 4.00 2. Zénon Guilbault, St-Roch l'Achigan... 3.00 3. Hermas Ricard, L'Epiphanie... 2.00 4. Ernest Bourgoïn, St-Henri de Mascouche 1.00 5. Damase Lafortune, L'Assomption... 1.00

CLASSE No 7 Tabac Constock (enveloppes à cigares)

Prix 1. Adm. Bélanger, St-Lin des Laurentides... 4.00 2. Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides... 3.00 3. Prudent Ethier, St-Lin des Laurentides 2.00 4. Adrien Thuot, St-Lin des Laurentides... 1.00

CLASSE No 8 Filasse à cigares

Prix 1. Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides... 5.00 2. Josephat Lafortune, St-Roch l'Achigan... 4.00 3. Prudent Ethier, St-Lin des Laurentides 3.00

CLASSE No 9 Tabac Big Havana Havana Seed Leaf Granp Rouge

Prix 1. Alphonse Lafortune, L'Epiphanie... 5.00 2. Albert Lafortune, St-Roch l'Achigan... 4.00 3. Wilfrid Lafortune, L'Assomption... 3.00 4. Xénon Guilbault, St-Roch l'Achigan... 2.00 5. Noé St-Germain, St-Roch l'Achigan... 1.00

CLASSE No 10 Tabac Belge & Obourg

Prix 1. Arthur Lafortune, L'Assomption... 6.00 2. Joseph Lafortune, L'Assomption... 5.00 3. Mastal Lafortune, Vaucluse... 4.00 4. Henri Magnan, St-Roch l'Achigan... 3.00 5. Edouard Leclerc, St-Roch l'Achigan... 2.00 6. Méderic Ricard, Vaucluse... 1.50 7. Joseph Desroches, St-Roch l'Achigan... 1.00

CLASSE No 11 Tabac Grandes variétés (concours de récoltes)

Prix 1. Wilfrid Lafortune, L'Assomption... 5.00 2. Mastal Lafortune, Vaucluse... 4.00 3. Raoul Lafortune, L'Assomption... 3.00 4. Alm. Desroches, St-Lin des Laurentides 2.00

CLASSE No 12 Tabac Constock (concours de récoltes)

Prix 1. Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides 3.00 2. Josephat Lafortune, St-Roch l'Achigan 2.00

CLASSE No 13 Tabac Petites Variétés (concours de récoltes)

Prix 1. Damase Lafortune, L'Assomption... 5.00 2. Pacifique Duval, St-Henri de Mascouche 4.00 3. Arthur Robert, L'Epiphanie... 3.00 4. Xavier Duval, St-Roch l'Achigan... 2.00 5. Wilfrid Lafortune, L'Assomption... 1.00 6. Carmélus Vézina, St-Roch l'Achigan... 1.00

RECAPITULATION

Paroisses: St-Roch l'Achigan... 250.00 St-Lin des Laurentides... 40.50 L'Assomption... 27.00 L'Epiphanie... 23.00 St-Gérard de Majella... 18.00 St-Henri de Mascouche... 11.00 Repentigny... 6.00 \$184.50

Concurrents: Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides... 16.00 Mastal Lafortune, Vaucluse... 13.00 Raoul Lafortune, L'Assomption... 11.00 Wilfrid Lafortune, L'Assomption... 9.00 Edmond Allard, St-Roch l'Achigan... 8.00 Josephat Lafortune, St-Roch l'Achigan... 8.00 Adm. Bélanger, St-Lin des Laurentides... 7.00 Ernest Bourgoïn, St-Henri de Mascouche... 7.00 Paul Albert Thiffault, Repentigny... 6.00 Arthur Lafortune, L'Assomption... 6.00 Joseph Lafortune, L'Assomption... 5.00 Zénon Guilbault, St-Roch l'Achigan... 5.00

Table listing names and amounts: Roméo St-André, St-Roch l'Achigan... 5.00; Alphonse Lafortune, L'Epiphanie... 5.00; Prudent Ethier, St-Lin des Laurentides... 5.00; Méderic Ricard, Vaucluse... 5.00; Albert Lafortune, St-Roch l'Achigan... 4.00; Henri Magnan, St-Roch l'Achigan... 4.00; Siméon Labrèche, St-Roch l'Achigan... 4.00; Pacifique Duval, St-Henri de Mascouche... 4.00; Arthur Robert, L'Epiphanie... 4.00; Hormidas Vézina, St-Roch l'Achigan... 3.00; Xavier Duval, St-Roch l'Achigan... 3.00; Joseph Bélanger, St-Lin des Laurentides... 3.00; Ubald Hogue, St-Lin des Laurentides... 3.00; Jos. Laramée, St-Lin des Laurentides... 2.00; Alm. Desroches, St-Lin des Laurentides... 2.50; Prime Allard, St-Roch l'Achigan... 2.00; Viateur Allard, St-Roch l'Achigan... 2.00; Carmélus Vézina, St-Roch l'Achigan... 2.00; Edouard Leclerc, St-Roch l'Achigan... 2.00; Hermas Ricard, L'Epiphanie... 2.00; Joseph Maloin, St-Roch l'Achigan... 1.00; Jos. Desroches, St-Roch l'Achigan... 1.50; Noé St-Germain, St-Roch l'Achigan... 1.00; Zotique Lamarche, St-Roch l'Achigan... 1.00; Damien Robert, L'Epiphanie... 1.00; Adrien Thuot, St-Lin des Laurentides... 1.00; Séraphin Lafortune, St-Roch l'Achigan... .50; Sérapin Lafortune, St-Roch l'Achigan... .50

PRIX SPÉCIAUX

\$5.00 offert par M. W. Gendreau, Maire, St-Roch l'Achigan, pour le meilleur exposant dans la classe No 2, gagné par M. Albert Thiffault, Repentigny. Un deuxième prix spécial \$5.00 offert par M. J. O. Forest, St-Roch l'Achigan, pour la meilleure collection de tabac exposée, gagné par M. J. J. Gareau, St-Roch l'Achigan.

Un troisième prix spécial \$2.50 offert par M. R. Roch, Inspecteur des tabacs, pour le meilleur exposant dans la classe No 7, gagné par M. Adm. Bélanger, St-Lin des Laurentides.

Un quatrième prix spécial, \$2.50 offert par M. J. O. Forest, St-Roch l'Achigan, pour le plus grand nombre de prix obtenus, gagné par M. Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides.

Un cinquième prix de \$2.50 offert par M. J. O. Forest, St-Roch l'Achigan, pour le meilleur exposant dans la classe No 1, gagné par M. Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides.

Un sixième prix spécial, \$2.50 offert par M. Lafortune, N.P., St-Roch de l'Achigan, pour le meilleur exposant dans la classe No 12, gagné par M. Damase Lafortune, L'Assomption.

Un septième prix spécial, une médaille en or offerte par M. J. J. Gareau, St-Roch l'Achigan, pour le plus grand nombre de prix obtenus, gagné par M. Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides.

Un huitième prix, une boîte de cigares, don de M. David Dupuis, St-Roch l'Achigan, pour le meilleur exposant dans la classe No 12, gagné par M. Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides.

Un neuvième prix spécial, une boîte de cigares offerte par M. Alfred Morin, St-Lin des Laurentides, pour le meilleur exposant dans la classe No 12, gagné par M. Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides.

Un dixième prix spécial, un sac de farine, à pain, don de M. Antonio Morel, St-Lin des Laurentides, pour le meilleur exposant dans la classe No 12, gagné par M. Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides.

Un onzième prix spécial, une boîte de thé de 5 lbs, don de M. John Monahan St-Lin des Laurentides, pour le plus grand nombre de prix obtenus dans le Comstock, gagné par M. Emery Lamarche, St-Lin des Laurentides.

(Les autres prix spéciaux suivants sont réservés aux fonds de caisse de l'Association comme aide pour la tenue de l'exposition.)

Un douzième prix spécial, \$5.00, offert par M. l'abbé Desrosiers, Ptre curé, St-Roch l'Achigan.

Un treizième prix spécial, une boîte de cigares offerte par M. F. A. Seguin, N.P., L'Assomption.

Un quatorzième prix spécial, \$2.50 offert par M. Jules Robillard, Maire St-Roch l'Achigan Ouest.

Un quinzième prix spécial, \$5.00, offert par la Succursale de la Banque Provinciale, St-Roch l'Achigan.

Un seizième prix spécial, \$5.00 offert par la Succursale de la Banque Hochelaga, St-Roch l'Achigan.

Un dix-septième prix spécial, \$5.00, offert par M. Wilfrid Désilets, hôtelier, St-Roch l'Achigan.

Un dix-huitième prix spécial, \$2.50 offert par Equitable Mutual Fire Insurance, Montréal.

Un dix-neuvième prix spécial, \$2.50 offert par L. C. Chaput & Fils Montréal.

Un vingtième prix spécial, \$5.00, offert par Chevalier & Pausé, Joliette.

Un vingt-et unième prix spécial, une boîte de cigares offerte par M. Vital Lafortune, L'Assomption.

Un vingt-deuxième prix spécial, \$5.00 offert par J. Brunet, Ltée, Monument public et de cimetières, Côte des Neiges, Montréal.

Un vingt-troisième prix spécial, \$5.00, offert par Goodyear Tire & Rubber Co., Montréal.

L'inhumanité de l'homme envers lui-même fait que quatre-vingt-dix-huit pour cent des gens à barbe se rasent.

LES AMIS D'ENFANCE.—Récitation.

Enfants de la même colline, Abreuvés du même ruisseau, Comme deux nids sous l'aubépine, Près du mien Dieu mit ton berceau.

De nos toits voisins les fumées Se perdaient dans le même ciel, Et de tes herbes parfumées Nos abeilles volaient le miel.

Souvent je vis ta douce mère De mes prés foulant le chemin, Te mener, comme un jeune frère, A moi, tout petit, par la main.

V. HUGO.

LE BULLE... L... Le ren... Expo... N'oubliez c'est le 17, spécialement rir à l'expos mence, au Québec. Ne remet niens jours exhibits. Si tefois, trouve ne vous déc et envoyez tion avant plus haut, temps. V hâter de be main par u chine. Les No. 1 B, e avantageux Voici qu criblage du l'avoine, à l Blé: alim ment, vous sultat. Em pour le hau bas. Vou vous déba agrostide et bes. Mette mission sur tournez la établir un t fort pour cl léger. Le veau avec celle-ci d'u tites portes Avoine: la passe No celle No. 1- pouces la t tez la courr les poulies Tribune Compta Nécessité de Monsieur le La classe la seule qui assez comple gure sans l'a tes capable l'entreprise. Il est vrai lée présente ferme à cul de plus l'éle est de l'estin facteurs de il est certain lité agricole les cultivate comptabilité lumière salu affaire; l'in de ce nomb Nous allon être plus cla Pourqu Tout hor but doit co moyens dor

LE COIN DES JEUNES

Le rendez-vous des élèves-fermiers et jardiniers

Exposition de grains de semence

N'oubliez pas, mes amis, que c'est le 17, 18 et 19 que vous êtes spécialement invités à concourir à l'exposition de grains de semence, au Manège Militaire de Québec.

Ne remettez donc pas aux derniers jours la préparation de vos exhibits. Si vous n'avez pas, toutefois, trouvé le temps de le faire, ne vous découragez pas pour cela, et envoyez votre grain d'exposition avant les dates indiquées plus haut, vous avez encore le temps. Vous pouvez d'ailleurs hâter de beaucoup le triage à la main par un bon criblage à la machine. Les petits cribles "Clipper No. 1 B, et No. 2 B, sont très avantageux pour cela.

Voici quelques notes pour le criblage du blé, de l'orge et de l'avoine, à l'aide de cette machine:

Blé: alimentez le moulin lentement, vous aurez un meilleur résultat. Employez la passe No. 14 pour le haut et celle No. 9 pour le bas. Vous pourrez de la sorte vous débarrasser de la nielle, agrostide et autres mauvaises herbes. Mettez la courroie de transmission sur les poulies intérieures; tournez la manivelle de façon à établir un bon courant d'air, assez fort pour chasser la bale et le grain léger. Le moulin doit être de niveau avec la trémie, ou élevez celle-ci d'un pouce; ouvrez les petites portes de l'éventail;

Avoine: employez pour le haut la passe No. 20 ou "1"; pour le bas, celle No. 1-12 ou "B"; élevez de 2 pouces la trémie du moulin; mettez la courroie de transmission sur les poulies du milieu; les ouvertures

des de l'éventail doivent être découvertes; comme pour le blé, tournez la manivelle régulièrement et assez vite pour souffler la bale et le grain léger; ouvrez aussi les petites portes de l'éventail;

Orge: Trémie supérieure No. 20 ou "1"; trémie inférieure 1-12 B ou 9; élevez le haut de la trémie de 2 pouces du moulin; posez les courroies sur les poulies intérieures.

Si, par hasard, votre blé est mêlé d'avoine, voici comment l'en séparer:

Pour la passe du haut, employez le No. 11; comme passe inférieure, il vous en faut une qui ne laisse pas passer le blé (13 ou 11).

Comme le blé et l'avoine traversant la passe supérieure rencontrent ensemble le courant d'air, vous devez maintenir celui-ci très fort en passant la courroie sur les poulies intérieures pour souffler tous le petit grain d'avoine et le blé léger. De la sorte, vous aurez trois classes de grain: de l'avoine presque nette, du blé très lourd presque pur, et enfin de l'avoine courte et légère avec le blé qui a été soufflé.

En passant le grain deux ou trois fois dans le crible, vous pourrez améliorer de cent pour cent le travail. Le criblage répété n'est pas loin de produire des résultats presque aussi satisfaisants que le travail à la main.

Donc, nous comptons sur vous, jeunes amis, pour que votre section soit bien remplie et par des exhibits de choix.

(Suite à la page 178)

Tribune libre.

Comptabilité agricole

Nécessité d'un inventaire de fin d'année

Monsieur le Directeur,

La classe agricole est certainement la seule qui conduise une entreprise assez complexe et d'une certaine envergure sans l'aide d'un système de comptes capable d'indiquer la marche de l'entreprise.

Il est vrai qu'une comptabilité détaillée présente de réelles difficultés sur une ferme à culture mixte ou se pratique de plus l'élevage, surtout pour ce qui est de l'estimation équitable des divers facteurs de la production. Cependant il est certaines pratiques de comptabilité agricole qui sont accessibles à tous les cultivateurs et qui, à défaut d'une comptabilité en règle jetteront une lumière salutaire sur la marche de nos affaires; l'inventaire de fin d'année est de ce nombre.

Nous allons procéder simplement pour être plus clairs.

Pourquoi faire l'inventaire ?

Tout homme qui veut arriver à un but doit connaître avec précision les moyens dont il dispose.

les récoltes. Par conséquent, pour la moyenne de nos cultivateurs, le temps le plus propice est lorsque l'hivernement tire vers sa fin, avant de commencer les travaux de printemps cependant. Par conséquent il est temps d'y songer. Mars est arrivé et peut-être aurons-nous le printemps de bonne heure?

Avant de commencer une autre année dans la lutte économique que nous soutenons faisons un effort pour mieux connaître les armes dont nous disposons et les chances de succès qu'elles peuvent nous procurer; peut-être ce léger effort aura-t-il pour effet d'éviter bien des labeurs inutiles au cultivateur canadien qui ne ménage pas ses sueurs à la tâche mais qui très souvent s'éparpillerait bien des travaux inutiles s'il prenait la peine de compter davantage. Je me hâte donc de préciser ce que j'ai enseigné. En effet:

Comment faire l'inventaire ?

Rien de plus simple: le cultivateur n'a qu'à parcourir ses bâtisses et toute sa ferme et à dresser soigneusement une liste de tout ce qu'il possède avec à côté sa valeur approximative (La 1ère année on se base sur le prix d'achat.) Ainsi, sous le titre de capital foncier il enregistrera ses constructions, la terre sous culture, le verger, le pâturage, la terre à bois et le terrain perdu. Le total de toutes ces valeurs lui donnera la somme engagée en capital foncier et qu'il doit s'efforcer de faire rapporter le plus possible.

Cet inventaire fera en même temps ressortir les réparations et améliorations urgentes qu'il a à faire.

En procédant de la même façon pour chaque catégorie d'animaux en particulier, pour les machines, outils, les grains, les fourrages et les réserves, labours, semences en terre, etc., il n'aura plus qu'à faire entrer l'argent qui lui est dû, celui qu'il doit et celui qu'il a en main, ou l'encaisse.

Maintenant, il ne reste plus qu'à faire le plus intéressant, la récapitulation. Que le mot ne vous effraie pas, il exprime une chose très simple, en même temps que très instructive. Voyez plutôt. Pour ce, il suffit de faire une liste de la somme de chaque sujet de l'inventaire.

D'une part le capital foncier, les chevaux, vaches et machines etc., plus l'argent dû au cultivateur et l'encaisse constituent l'actif, D'autre part, on fait une autre somme comprenant tout simplement les dettes et hypothèques; puis on compare ces deux listes, l'actif et passif, par une soustraction qui nous donne enfin la valeur nette ou avoir du cultivateur.

Pour refaire l'inventaire la deuxième année, on reprend les mêmes listes et dans les colonnes qu'on a eu soin de laisser en blanc on recommence à tout évaluer de nouveau, la chose se faisant beaucoup plus rapidement. Alors on compare ce deuxième inventaire à celui de l'année précédente, ce qui nous donne la perte ou le gain d'inventaire, indiquant par là, si, en général, les opérations de l'année ont été ou non profitables. Cette vision concrète de son succès ou de ses pertes assagit beaucoup l'exploitant et l'incite à remédier aux causes déficitaires, ou le stimule dans son succès.

Il serait donc grandement à souhaiter qu'à défaut d'autres livres, le cultivateur tienne du moins le livre d'inventaire qui l'initierait à une tenue de livres plus détaillée en lui en faisant sentir le besoin.

GERARD DUCASSE,
Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Oxymel à l'Eucalyptus.

Vieux temps, Vieilles choses

Le canal Lachine

Il y aura cent ans en 1925 qu'il a été ouvert à la navigation, mais l'idée de sa construction est vieille de près de trois siècles.

En voici quelques étapes:

1692.—Un missionnaire prévoit qu'un canal à Lachine rendrait d'immenses services au pays et fait des déclarations à cet effet.

1700.—Les Sulpiciens commencent à le faire creuser, mais ne continuent pas.

1703.—M. de Beauharnois et M. de Vaudreuil font des démarches en France pour obtenir le creusement demandé par le Père de Bresloy. Un ingénieur, Gédéon de Catalogne, appuie fortement le projet. Les démarches font long feu.

1714.—Ce canal, dit le roi de France, coûterait trop cher. Les Sulpiciens en recommencent quand même le creusement, afin d'amener de l'eau à leur moulin de Montréal.

1793 à 1804.—Le gouvernement anglais fait creuser des canaux aux Cascades et à Côteau-du-Lac, mais celui de Lachine reste là.

1815.—On creuse un peu grâce à une appropriation de 25,000 lbs du gouvernement. (La livre anglaise vaut environ \$5.)

1819.—La législature autorise enfin le creusement qui aboutit à l'ouverture du canal à la navigation en 1825.

On voit que la naissance du canal Lachine a donné lieu à autant de pourparlers et, d'atermoiements, sans compter les chicanes, que bien des tronçons de route nationale.

C. L'H.

Le Comité National de la Ligue Apostolique a tenu une importante réunion au local des œuvres, rues d'Assas, 14. Il a décidé la tenue d'un Congrès grandiose au début de l'hiver prochain. La Ligue Apostolique a été approuvée par les Papes Benoît XV et Pie XI; elle jouit du patronage de vingt sept Cardinaux et d'un grand nombre d'Evêques. Elle a comme but spécifique le retour des Nations et des peuples et de l'Ordre Social tout entier, comme tels, à Dieu et à Jésus-Christ, elle veut instaurer dans toute Société et dans toutes les Institutions publiques et privées les principes de vérité: seuls principes de Salut pour les Nations.

A l'occasion de son Congrès 1925, elle mettra dans son plein jour cette affirmation incontestable que l'abortissant fatal et nécessaire du règne des principes modernes, est le désordre individuel et social. La Ligue Apostolique ne fait pas de politique, mais ne connaît pas et n'admet pas de faiblesses dans l'application des principes d'ordre, qui seuls peuvent nous sauver.

Dès à présent, on peut envoyer son adhésion aux Bureaux de la Ligue Apostolique, Boulevard de Latour Maubourg 88 bis, Paris VIIIe.

Amour négatif.—L'ex-impératrice, Zita, du temps qu'elle régnait, aimait beaucoup la chasse; mais c'était une Diane sans nymphe; dans des expéditions cynégétiques, avant la guerre elle aimait à s'entourer des vauchiers rien que de cavaliers. Et comme un jour, une dame de la cour lui demandait d'un air moitié fige, moitié raisin:

—Mais enfin, pourquoi toujours des hommes autour de Votre Majesté et jamais une femme?

L'impératrice répondit: —J'aime à me trouver avec ces messieurs, non pas parce qu'ils sont des hommes, mais parce qu'il ne sont pas des femmes!

Pour rire.—Un jeune homme timide se présente dans une maison de commerce dirigée par deux frères associés.

—Pardonnez-moi, monsieur balbutie-t-il, est-ce à vous ou à monsieur votre frère que j'ai l'honneur de parler?

L'autre, froidement: —C'est à mon frère, monsieur?

De la plus douce raillerie à l'offense, il n'y a qu'un pas.

(Suite du Coin des Jeunes)

L'AVICULTURE

Encore un mot sur l'aviculture. Pourquoi est-il bon d'en parler de temps en temps? Parce que c'est un élevage auquel peut se livrer avec succès et profit toute fermière moderne. Et nous encourageons beaucoup cette petite industrie de la ferme parce que tout d'abord, les petites exploitations agricoles doivent contribuer à la prospérité de la grande. De plus, non seulement cet élevage se prête bien à initier les jeunes à un travail méthodique et rémunérateur, (sujet de la dernière causerie), mais il nous incite à consommer une nourriture plus substantielle et mieux balancée. Par le fait, même, nous commencerons par produire ce que nous mangeons au lieu de l'importer; et ce sera à l'avantage et du producteur et du consommateur.

Pour développer le goût de l'aviculture, le Service avicole a distribué, l'année dernière, 234515 œufs d'incubation à 19543 enfants, et 95916 œufs aux cercles de fermières.

Est-ce payant l'élevage de la volaille? Oui, si nous élevons des races d'utilité générale, et si pour cela nous disposons d'un marché d'accès facile. Oui, si nous nous débarrassons des poules croisées, rabougries, qui ne gagnent pas leur pension, et si, plutôt nous gardons une ou deux races que nous aimons au lieu de faire du poulailler un piètre musée avicole bon tout au plus à exciter la curiosité et la pitié des passants et non à rapporter un revenu. Oui, si nous suivons les méthodes d'élevage moderne. Oui, si nous présentons nos produits au marché d'une façon attrayante, conforme d'abord aux lois exigées pour l'expédition, surtout si celle-ci se fait chez de nouveaux clients, mais toujours aussi avec tous les clients, car l'honnêteté, ici comme partout, est à la base de tout commerce agricole.

Est-ce payant l'aviculture? Voici à tout hasard quelques chiffres de stations avicoles de diverses régions. Vous les trouverez presque toutes dans le dernier rapport du Ministre de l'Agriculture. Et notez bien que les agronomes et instructeurs avicoles ne fournissent que leurs conseils, ce dont tous peuvent profiter.

Une station de Rougemont (Rouville) a donné un bénéfice net de \$2,303.31 avec 338 poules en moyenne, 592 poulets. Ceci représente un profit de \$3.89 par poule. Un éleveur de la Malbaie (Charlevoix) a dépensé \$370.66 pour sa basse-cour. Il a vendu des œufs pour \$638.60, pour \$700.76 de volailles. Il a tenu 152 poules en moyenne, il a élevé 403 poulets et réalisé \$471.70 ce qui représente \$3.10 de profit net par poule. A Sainte-Félicité (Matane), une fermière, avec 82 poules en moyenne, et 175 poulets a gagné \$178.31, donc \$2.17 par poule.

Un Monsieur Boily de Chicoutimi, novice dans cet élevage, nous fournit les résultats suivants. Il a ramassé des œufs tout le mois de janvier, et vous savez qu'il fit très froid alors surtout dans ces régions. Depuis mars 31 au décembre, il a vendu des œufs pour \$263.20, pour \$127.64 de poulets engraisés et pour \$20. de poulets tués pour lui-même. Donc sa recette est de \$460.84. Ses dépenses se montent à \$240., et sont réparties comme suit: achat de 200 poulets, entretien et nourriture des oiseaux. Il lui reste donc \$220.84 de revenus. Ajoutons à cela la vente de 15 cochets à \$3.00 chacun, et 68 belles poulettes que l'on peut évaluer à \$2.00 chaque: ce qui fait par conséquent un profit de \$401.84, et ceci pour dix mois: de mars au 31 décembre.

Adrien Desautels.

ATTENTION AVIS AUX AMATEURS



Aux prix où sont les œufs quatre mois de perdus dans une année pour promener quelques poulets—c'est une erreur.—La poule pour les œufs! La couveuse pour les poulets. Ecrivez de suite pour nos prix afin de faire couvrir de bonne heure et aucune offre raisonnable ne sera refusée.

Le Syndicat Industriel de Beauport
Fabricant de couveuse à air chaud et électrique.
On demande de bons agents partout.

Exposition Provinciale des Grains de semence à Québec, au manège militaire, les 17, 18 et 19 mars.

A VENDRE

Poussins d'un jour, P. R. B.
Oeufs pour incubation "
Poules d'un an, "
Records de 150 à 273 œufs.

Les commandes seront remplies par ordre de réception.

Sujets contrôlés au nid-à-trappe, sous la surveillance des inspecteurs du Fédéral.

FERME AVICOLE DE SAINTE-GERMAINE STATION, Comté de Dorchester.

Emile K. Laflamme,
Gérant.



Tuez les Poux

Pour tuer les poux tenez le sujet affecté par les pattes et saupoudrez la poudre à travers les plumes ouvertes.

Le tueur de Poux **Pratt's**

est inoffensif, n'irrite pas et est économique, efficace et n'empoisonne pas. Votre marchand en garde, demandez-lui-en.

Demandez le traité d'aviculture de Pratt.—GRATUIT

Pratt Food Co of Canada
315 Ave., Carlaw Toronto, Can.

MOUTONS AU CANADA

D'après les statistiques fédérales la population ovine du Canada en 1924 était de 2,684,743, et se répartissait comme suit: (L'astérisque * indique un accroissement sur 1923).

*Île du Prince-Edouard.....	88,228
*Nouvelle-Ecosse.....	267,913
Nouveau-Brunswick.....	148,310
*Québec.....	831,227
Ontario.....	870,279
*Manitoba.....	94,784
Saskatchewan.....	123,326
Alberta.....	206,458
Colombie-Anglaise.....	54,218
Total.....	2,684,743

La destinée n'est pas écrite; les événements de la vie dépendent beaucoup de l'esprit de conduite et de l'intelligence des hommes.

CONCOURS DE PONTE, A L'EST ET A L'OUEST DE QUEBEC

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1924 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux, numérotés de 1 à 10.

Les tableaux ci-dessous donnent dans les colonnes de 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs est plus élevé que le nombre totalisé d'œufs pondus par chaque poule dans la semaine, cela indique que les œufs pondus sur les planchers ont été inclus dans le relevé total du parquet.

Remarques.—Les parquets des Stations Expérimentales sont inscrits en vue de l'enregistrement, mais ils n'ont pas droit aux prix offerts.

Abréviations:—C.H.—Chanteclers; L.B.—Livournes blanches; P.R.B.—Plymouth Rock Barrées; R.I.R.—Rode Island rouges; W.B.—Wyandottes blanches; W.A.—Wyandottes argentées; Z.—Parquet en tête; F.—Fèvre d'incubation; M.—Muant.

Sous la direction de la Station Expérimentale à Ste-Anne-de-la-Pocatière.
3ème année. Rapport Hebdomadaire. Semaine No 18. Finissant le 6 mars 1925.
Gérant du Concours: Jean L. Roy. Régisseur: J. A. Ste-Marie.

Sous la direction de la Station Expérimentale de Lennoxville.
3ème année. Rapport Hebdomadaire. Semaine No 18. Finissant le 6 mars 1925.
Gérant du Concours: J. D. Lang. Surintendant: J. A. McClary

Parquet	Propriétaire et adresse	Race	Production hebdomadaire										H.	T.	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
1	Institut Agricole d'Oka, La Trappe	Ch.	4	1	2	4	4	2	4	5	26	333			
2	Basse-Cour Trois-Rivières, Tr.-Riv.	L.B.	6	3	4	4	4	2	4	4	32	193			
3	W. A. Carr, Ste-Agathe des Monts..	L.B.	4	4	4	5	3	5	4	4	40	455			
4	E. Delcourt, St-Félix de Valois.....	L.B.	5	5	5	4	4	4	4	4	41	315			
5	H. Henry, Ste-Agathe des Monts....	L.B.	4	4	4	5	4	4	4	4	41	359			
6	Joan D. Lachapelle, St-Paul.....	L.B.	2	2	2	3	2	3	5	4	28	357			
7	Laurentide Poultry Farm, Pte Gat.	Ch.	2	4	4	4	4	4	4	4	19	150			
8	W. A. Carr, Ste-Agathe des Monts..	P.R.B.	4	6	2	4	2	2	4	2	4	51	577		
9	W.A. Carr, Ste-Agathe des M.No 2.	P.R.B.	4	5	4	4	3	5	4	3	33	571			
10	J. E. Coulombe, Ste-Angèle de Lav.	P.R.B.	2	2	2	2	2	2	2	2	15	243			
11	E. K. Laflamme, Ste-Germaine.....	P. R.B.	2	3	4	3	5	3	2	4	26	293			
12	J. A. Proulx, Rocher à la Chapelle	P.R.B.	4	3	1	2	2	5	1	3	21	583			
13	Station Expérimentale, La Ferme....	P.R.B.	3	1	4	2	4	2	2	4	23	377			
14	Station Expérimentale, Ste-Anne....	P.R.B.	4	4	5	4	4	5	6	36	600				
15	Station Expérimentale, Ste-Anne....	P.R.B.	2	5	6	4	5	5	1	6	34	481			
16	J. W. Butler, Montréal.....	R.I.R.	4	4	2	4	2	3	5	5	37	221			
17	Adélar DeRoy, Princeville.....	R.I.R.	4	4	4	4	4	4	4	3	35	353			
18	Antoine DeRoy, Princeville.....	R.I.R.	6	5	4	6	4	2	4	4	39	421			
19	Jos. C. Hébert, N.P., Montmagny..	R.I.R.	4	4	5	5	4	5	5	4	45	523			
20	Chs. E. Paquet, Pont Rouge.....	R.I.R.	4	5	6	6	3	4	5	4	45	587			
											648	7992			
1	Laurel P. Farm, Rougemont, Qué...	L.B.	3	1	5	5	5	0	3	2	2	5	31	478	
2	W. A. Carr, Ste-Agathe des Monts..	L.B.	5	3	5	3	5	4	3	2	6	4	40	435	
3	H. S. Beane, Beebe, Qué.....	L.B.	3	5	0	0	5	4	4	6	2	5	35	395	
4	Elmhurst P. Farm, Montréal, West	L.B.	4	5	5	6	6	6	4	5	0	3	43	418	
5	Dr. J. L. Todd, Senneville, Qué....	L.B.	1	4	5	3	5	4	5	0	4	31	473		
6	L. B. Pierce, Beebe, Qué.....	L.B.	6	5	5	5	4	4	5	5	5	49	391		
7	C. D. Calder, Cowansville, Qué....	L.B.	4	5	5	3	5	3	5	2	5	5	42	494	
8	R. E. Wilkins, Adamsville, Qué....	L.B.	4	4	5	4	5	5	4	4	5	46	590		
9	A. A. Margrett, Birchton, Qué.....	L.B.	5	5	2	4	5	3	0	2	1	27	414		
10	C. Ruiter & Sons, Cowansville, Qué	W.A.	2	5	4	5	2	0	5	0	0	24	202		
11	Miss R. G. Knight, Beebe, Qué....	W.B.	1	5	4	2	5	0	3	2	6	31	606		
12	E. G. White, Lennoxville, Qué.....	W.B.	1	5	4	1	2	4	5	4	0	30	462		
13	Fred Bell, Ayer's Cliff, Qué.....	W.B.	3	0	0	2	4	5	4	1	0	21	455		
14	Bond Little, North Hatley, Qué....	W.B.	5	5	0	5	4	6	4	6	2	5	42	521	
15	H. S. Beane, Beebe, Qué.....	W.B.	5	1	0	1	2	3	5	0	6	2	25	424	
16	R. A. Robertson, Brigham, Qué.....	W.B.	0	0	0	0	2	0	1	4	1	4	13	570	
17	Exp. Station, Lennoxville, Qué....	P.R.B.	5	4	6	3	1	6	3	5	6	6	45	861	
18	Laurel P. Farm, Rougemont, Qué..	P.R.B.	5	4	5	0	4	6	6	4	2	4	40	525	
19	Wm. C. Strong, West Brome, Qué..	P.R.B.	1	6	1	0	3	0	3	0	3	13	552		
20	H. R. Drew, North Hatley, Qué.....	P.R.B.	3	0	0	3	1	3	3	4	0	1	18	542	
											646	9808			

A la et fe

Ille

II—De tri

Le processif de ne plus s' Commissaires.

Il tint parole Après sa m tribunal, au lie écrit à Letarte tin de la Ferri riablement les il fit envoyer lettre d'avocat dommages.

Pierre, plus ment, répondit prendre ce qu adressa sa rép Agricole, et n nait sa lettre e de bien voulo ques, qu'il le v s'arrangeraient. Mais il était vait revenir ni Trinité.

D'ailleurs, la fin du carèr Pierre une ac montant de \$1

Inquiet, Pier un avocat de la où devait avoi me de loi exam porté par son tionna longuer clut: "Retourn tranquille, je g ment. Je plai n'aurez qu'à é débourserez pa fort de gagne Ils paieront mé

Et l'avocat d Malgré les grand frais par Cour Supérieur pas entendus, fut renvoyée s l'assignation, u ment, comme glaise.

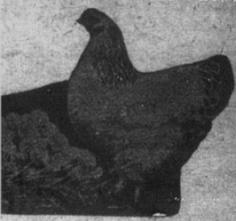
M. Jéhu ra tous les frais, s avec les \$22. de Commissaires, delette de \$2 mânes du Pur S tageusement r un autre vieu Mais, avant

L'ÉPARGNE

Le cultivateur dans sa ferme S'il lui en rest GATIONS prem tries qui font vi mençant par ce en titres d'empa nement, les mu les écoles, de c

Pour toutes i utiles, s'adresse fait pour l'éma Canada français Versailles-Vid Montréal, rue Versailles.

CONSEILS AUX AMATEURS



Les œufs sont les œufs quatre mois dans une année pour promener poulette—c'est une erreur.—La r les œufs! La couveuse pour les œufs. Ecrivez de suite pour nos de faire couvrir de bonne heure offre raisonnable ne sera refusée.

Leat Industriel de Beauport
Cant de couveuse à air
chaud et électrique.
mande de bons agents partout.

Provinciale des Grains
ence à Québec, au ma-
ilitaire, les 17, 18 et 19

A VENDRE

is d'un jour, P. R. B.
our incubation “
d'un an,
s de 150 à 273 œufs.

commandes seront
s par ordre de récep-

s contrôlés au nid-à-
sous la surveillance
ecteurs du Fédéral.

AVICOLE DE SAINTE-
AINE STATION, Comté
chester.

ile K. Laffamme,
Gérant.

EC

étés de 1 à 10.
ne “H” se trouve le total de
total d'œufs est plus élevé
le relevé total du parquet.
s.

.B.—Wyandottes blanches;

Lennoxville.

3. Finissant le 6 mars 1925

rintendant: J. A. McClary

	4	5	6	7	8	9	10	H.	T.
5	5	0	3	2	2	5	31	478	
3	5	4	3	2	6	4	40	435	
0	5	4	4	6	2	5	35	395	
5	6	6	4	5	0	3	43	418	
3	5	4	5	0	0	4	31	473	
5	5	4	4	5	5	5	49	391	
3	5	3	5	2	5	5	42	494	
4	5	5	4	4	5	5	46	590	
2	4	5	3	0	2	1	27	414	
5	2	0	5	0	0	0	24	202	
2	5	0	3	2	6	2	31	606	
1	2	4	5	4	4	0	30	462	
2	4	5	4	1	0	2	21	455	
5	4	6	4	6	2	5	42	521	
1	2	3	5	0	6	2	25	424	
0	2	0	1	4	1	4	13	570	
3	1	6	3	5	6	6	45	861	
0	4	6	6	4	2	4	40	525	
1	0	3	0	3	0	3	13	552	
3	1	3	3	4	0	1	18	542	
							646	9808	

A la veillée -- Glose hebdomadaire et feuilleton d'actualité par C. L'Habitant

PIERRE CORNICHON

ou Marie-toi à ta porte
Avec gens de ta sorte

IIe Partie :--La justice des hommes

II—De tribunal en tribunal

Le processif maquignon avait juré de ne plus s'adresser à la Cour des Commissaires.

Il tint parole.

Après sa mésaventure devant ce tribunal, au lieu d'exposer sa cause par écrit à Letarte et Riou dans **Le Bulletin de la Ferme**, comme le font invariablement les gens pacifiques et sensés, il fit envoyer à Pierre Cornichon une lettre d'avocat lui réclamant \$100. de dommages.

Pierre, plus poliment qu'ingénument, répondit qu'il ne pouvait comprendre ce que cela voulait dire, et adressa sa réponse à M. Jéhu, à St-Agricole, et non à l'avocat. Il terminait sa lettre en demandant à M. Jéhu de bien vouloir attendre jusqu'à Pâques, qu'il le verrait et que les choses s'arrangeraient.

Mais il était écrit que Pierre ne devait revenir ni à Pâques, ni même à la Trinité.

D'ailleurs, l'avocat n'attendit pas la fin du carême pour faire signifier à Pierre une action en dommages au montant de \$100.

Inquiet, Pierre consulta à son tour un avocat de la ville où il demeurerait et où devait avoir lieu le procès. L'homme de loi examina le papier timbré apporté par son futur client, qu'il questionna longuement, sourit, puis conclut: "Retournez chez vous et soyez tranquille, je garantis de tout, absolument. Je plaiderai votre cause, vous n'aurez qu'à être présent, et vous ne débourserez pas un sou. Je me fais fort de gagner d'un bout à l'autre. Ils paieront même tous les frais".

Et l'avocat disait la vérité.

Malgré les six témoins amenés à grand frais par M. Jéhu en ville, à la Cour Supérieure, et qui ne furent même pas entendus, l'action contre Pierre fut renvoyée sur un vice de forme dans l'assignation, un **flaw** dans l'indictment, comme dit la jurisprudence anglaise.

M. Jéhu ragea... et pour couvrir tous les frais, se fendit de \$186., ce qui avec les \$22. déjà brûlées à la Cour des Commissaires, constituait la somme rondelette de \$208., sacrifiées sur les mânes du Pur Sang, qui avait été avantageusement remplacé à l'écurie par un autre vieux cheval payé \$50.

Mais, avant l'audience, M. Jéhu

L'ÉPARGNE DU CULTIVATEUR

Le cultivateur doit placer ses épargnes dans sa ferme d'abord.

S'il lui en reste, il les placera en OBLIGATIONS première hypothèque des industries qui font vivre l'agriculture, en commençant par celles de sa province, ou en titres d'emprunt émis par le gouvernement, les municipalités, les fabriques, les écoles, de cette même province.

Pour toutes indications et suggestions utiles, s'adresser à la maison qui a le plus fait pour l'émancipation économique du Canada français:

Versailles-Vidricaires-Boulais, (limitée)
Montréal, rue St-Jacques, immeuble Versailles.

avait vu les deux avocats, le sien, qui résidait à la campagne, et celui de Pierre, qui était de la ville, se promener bras dessus bras dessous; il les avait même vus rire et badiner ensemble avant d'entrer à la Cour et d'y revêtir leur grand "jaquette noire", comme disait ironiquement Jéhu. De là soupçons de connivence.

Le fait était pourtant bien naturel: c'étaient deux anciens camarades d'université qui ne s'étaient pas vus depuis quelques années. Mais après enquête, M. Jéhu découvrit qu'ils professaient également les mêmes doctrines politiques, doctrines diamétralement opposées aux siennes. Aussi, ce n'est pas sans répugnance qu'il avait retenu les services de ce jeune avocat du chef-lieu, un adversaire en politique; mais les circonstances l'avaient moralement forcé d'en agir ainsi. Pour lui, cocher, cet avocat était un bon client, mais comme l'avocat Patelin, de classique mémoire, il ne payait pas toujours rubis sur l'ongle. N'eût été cette circonstance, il se fut adressé à son député, qui habitait la ville et était avocat lui aussi.

Jamais cependant, M. Jéhu n'eût soupçonné son procureur capable de pareille félonie. Mais depuis la camaraderie constatée au palais de justice entre les deux avocats, la trahison, dans son esprit, était des plus évidente. Aussi, après avoir consulté son député, pour lequel il votait, cabalait et charroyait en temps d'élection, il eut recours à un légiste de la ville, dont le mandataire du peuple ainsi consulté garantissait la stricte fidélité et loyauté au drapeau commun.

Le député n'osait se charger lui-même de la cause, vu la longueur prévue de la session à Ottawa, déclara-t-il.

Entre nous, il avait d'autres raisons. Il désirait favoriser un jeune collègue sur lequel il comptait beaucoup pour la prochaine lutte électorale; d'un autre côté, on lui avait chuchoté à l'oreille que le maquignon était plutôt "dur de payer", et que de plus, et malgré ses bruyantes protestations d'inébranlable fidélité au parti, on n'était pas entièrement sûr de lui comme partisan irréductible. On prétendait même qu'à la veille de la dernière bataille électorale il était venu sur le point de flancher, à telle enseigne que les chefs locaux durent réchauffer son zèle à force d'élixir à quatre piastres les trois demiards, et finalement lui promettre un contrat de malle rurale.

Quoiqu'il en soit, Pierre ne tarda pas à recevoir une nouvelle sommation de comparaître une seconde fois en Cour Supérieure, en la ville qu'il habitait.

Et la musique recommença,

Flying straws show where the wind blows, disent nos concitoyens de langue anglaise: la paille qui vole dans l'air, si légère soit-elle, révèle d'où souffle le vent.

Dans le même ordre d'idée, la vic-



"Mariette reprit son travail avec entraînement et gaieté, et jamais potage aussi compliqué ne fut mieux réussi."

toire de Pierre devant la justice—incident banal et insignifiant en soi—permet aux parents de Mariette de constater qu'elle était de beaucoup plus éprise qu'ils ne la supposaient.

Avant le procès, et surtout le jour même du procès, Mariette n'avait pu cacher un certain ennui, qui n'échappait nullement à l'œil vigilant de sa mère. Le lendemain du procès, jour maigre et de jeûne, Mariette, l'air toujours distrait, se préparait avec une indifférence marqué, presque avec nonchalance, à fabriquer un potage aux lé-

gumes. un potage assez compliqué dont elle avait lu la recette dans la page **Chez-Nous**, et que Cousine Avette préconise tout spécialement pour les jours d'abstinence, lorsqu'une voisine entra. C'était l'épouse de l'un des témoins au procès amenés à la ville par M. Jéhu. La première elle avait appris la nouvelle de la déconfiture du maquignon et du succès de Pierre, et elle se hâtait d'en informer Mariette. Tout comme elle n'avait pu celer son inquiétude, celle-ci ne sut cacher sa satisfaction en apprenant l'issue du litige.

La voisine partie, elle reprit la confection du potage, mais cette fois avec un entrain et une gaieté qu'on ne lui avait guère connus depuis les jours gras. Et, circonstance bien notée par toute famille, qui lui fit grand honneur, jamais potage aussi compliqué ne fut mieux réussi.

(A suivre)

Maux de reins. "Le Novoro du Dr. Pierre est digne d'être loué" écrit M. John A. Ott de Belfield, N. D., "J'ai souffert de maux de reins pendant douze ans. J'avais aussi des douleurs dans le dos. J'avais essayé toutes sortes de remèdes pour les reins sans éprouver de soulagement. Mais depuis que je prends du Novoro du Dr. Pierre je jouis d'une parfaite santé." Pour le traitement des reins dont la fonction est lente ou irrégulière cette vieille préparation végétale est particulièrement effective. Quand vous ressentez des douleurs dans le dos, essayez-en. Ce n'est pas une drogue de pharmaciens, des agents spéciaux la fournissent Ecrite au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago Ill.

Livré exempt de douane au Canada.



Tous les mois durant Vingt Ans.

Avant sa mort, deux primes furent payées (total \$247.80) par le détenteur de la police 197166. La police garantissait un revenu mensuel de \$20. durant 20 ans, mais grâce à ses bénéfices exceptionnels d'intérêt, cette Compagnie paie présentement aux bénéficiaires \$24.30 par mois et cela durera tout le temps de la validité de ce contrat, parce qu'il n'existe pas de changements notables dans les revenus nets en intérêts de la compagnie.

Ceci représente un surplus de 21½% de la garantie:

THE Great-West
ASSURANCE Life COMPANY

HEAD OFFICE - WINNIPEG

22

12

12

12

Cultivateurs et Agents
ATTENTION

Vous pouvez maintenant vous procurer promptement et à très bas prix le très populaire

ENGIN A GAZOLINE
NAPOLEON

que vendait autrefois la maison Eng. Julien & Cie Ltée.

Je suis maintenant le distributeur exclusif pour toute la province de Québec, de ce fameux engin et j'ai toujours en mains un assortiment complet de modèles et de pièces de réparation.

Demandez mes circulaires et ma liste de prix.

J. THOS. FECTEAU
STE-MARIE - Cte. BEAUCE
P. Qué.



Ayez-en toujours sous la main

Il n'y a rien d'aussi bon que le Baume Caustique Gombault comme stimulant externe ou contre-irritant, remplaçant la cautérisation au fer rouge.

Le Baume Gombault est importé de France; fait d'huiles puissantes d'un merveilleux effet pénétrant et curatif; une bouteille étant égale à plusieurs bouteilles d'un liniment ordinaire. Il est donc le plus économique et le plus efficace que vous pouvez acheter.

Épargnez des retards coûteux et souffrants en en ayant toujours sous la main, prêt à faire disparaître les premiers symptômes de n'importe quelle affection des chevaux.

Le meilleur marché parce que peu vous mène loin. \$1.50 chez votre pharmacien, ou directement de nous sur réception du prix.

Bon pour vous aussi

Universellement employé pour un soulagement rapide dans les cas de douleurs persistantes, contusions, maux de gorge et toutes les affections rhumatismales. Absolument inoffensif. Ne forme pas d'ampoules. Essayez-le. The Lawrence-Williams Company, Toronto, Ontario, seuls distributeurs pour le Canada. 12F

BAUME
Caustique
GOMBAULT

UN MEILLEUR SEPARATEUR A PRIX MOINDRE

Voilà ce que vous obtiendrez avec le

SEPARATEUR A CREME
VIKING

Conditions des plus faciles. Garanti pour 10 ans. Laissez-vous convaincre. Écrivez à la Swedish Separator Co. Ltd., Montréal, Canada. Nous avons besoin d'agents recommandables là où nous ne sommes pas représentés.

ESSAI DE 30 JOURS GRATUIT

HOMMES ET CHOSES
Revue de la huitaine

De par le monde.—“Souviens-toi, ô homme.....”

De par le monde—En France. M. Herriot continue sa guerre de sectaire contre le catholicisme. La baisse du franc, le gouffre de la dette publique qui se creuse chaque jour davantage, les garanties, la sécurité, ce sont là, pour ce fanatique, questions secondaires. Il ne voit qu'un danger pour la prospérité et la grandeur future de la France, c'est le cléricalisme.

Les catholiques se comptent, se serrent les coudes, s'organisent; demain ils seront assez forts pour jeter bas ce fantôme.

En Italie, Mussolini gouverne d'une main ferme et continuera de tenir longtemps encore les rênes du pouvoir... à moins que les francs-maçons n'aiguisent dans l'ombre le poignard qui abattra celui qui a osé, en ce siècle de lumières, instaurer le Christ au Palais et dans les écoles.

En Espagne, Riviera, malgré des revers répétés au Maroc, semble encore assez fort pour tenir en échec la révolution qui gronde.

Le Japon vient de signer avec la Russie un traité que l'on dit être une alliance offensive et défensive.

Le bloc asiatique, composé de la Russie, de la Chine et du Japon, pourrait bien un jour faire trembler l'Europe et peut-être même un peu les Etats-Unis.

Le Japon construit fiévreusement une armée d'avions qui promet d'être la plus puissante du monde. Pourquoi? se demandent, non sans quelque anxiété, les Américains.

La justice.—Les avocats de Davis, mêlé à l'affaire de la Banque d'Hochelaga, font des efforts pour le faire gracier. On se rappelle qu'il fut d'abord condamné à être pendu avec Morel et ses complices, puis que sa sentence fut commuée.

De deux choses l'une: Davis est coupable ou il n'est pas coupable. S'il est coupable, il aurait dû être pendu avec les autres.

S'il n'est pas coupable, qu'on le gracie, et ce ne sera que justice.

Une erreur judiciaire est toujours possible. Il nous souvient qu'un jeune homme de six-sept ans fut condamné à mort pour assassinat en Nouvelle-Ecosse. Il n'y avait pas l'ombre de preuve contre lui. L'erreur fut heureusement reconnue à temps et il fut gracié quelques jours avant la date fixée pour l'exécution.

L'exercice du droit de grâce est une prérogative du roi, bien difficile à toujours exercer de manière à satisfaire et la justice et l'opinion publique. Nous fûmes témoin, ici même, à

Sur quoi placer, et comment

Les valeurs que nous plaçons émanent presque toutes de sociétés industrielles ou de corps publics de la province de Québec.

Dans leurs catégories respectives, elles offrent le maximum de sécurité avec un maximum de rendement.

Elles sont émises en titres de \$100, de \$500 et de \$1,000, pour vous permettre de réduire vos risques au minimum en divisant votre placement.

Mettez de l'argent dans ces valeurs, c'est aider au développement économique du Canada français, qui profitera à chacun de nous.

Versailles-Vidricaires-Boulais (limitée), Montréal, rue St-Jacques. Immeuble Versailles.

Québec, de la pendaison d'un garçon de dix-huit ans, trouvé coupable d'avoir tué un homme.

Certes, la condamnation était parfaitement juste, mais, enfin, n'aurait-on pas pu prendre en considération la jeunesse du misérable et commuer sa peine?

On ne l'a pas fait, alors que grâce a été faite à Shortis, qui, de sang froid, tua deux honnêtes citoyens et en blessa deux autres.

Seuls ceux qui sont dans la coulisse savent le pourquoi de ces anomalies.

Réflexions de Carême—“Souviens-toi, ô homme, que tu n'es que poussière, et que tu retourneras en poussière”. C'est ce que nous rappelle la liturgie de l'Eglise catholique en ce temps de carême. Les jouisseurs n'aiment pas qu'on leur remémore cette vérité, et ils nous disent avec une moue des lèvres: “Pourquoi nous attrister comme ça? Passez outre, il y a tant d'autres sujets plus amusants à traiter...”

Emporté par le tourbillon des affaires ou des plaisirs, l'homme ne veut pas s'arrêter, il ne veut regarder ni en avant ni en arrière: il veut jouir du temps présent.

Mais le temps fuit, bientôt il lui faudra tout quitter et retourner en poussière.

La séparation est douloureuse! Comment, s'écrie-t-il, le temps, ce torrent des âges m'a-t-il conduit si vite sur ses flots agités aux termes de ma course!

Il dit et s'endort de son dernier sommeil, et poussière il va se mêler à la poussière de ceux qui l'ont précédé.

Heureux celui qui ne se laisse pas éblouir par l'éclat éphémère des choses d'ici-bas.

Heureux celui qui a conscience de sa marche hâtive sur les flots tourmentés de la mer du monde.

Heureux celui qui ne se laisse pas séduire par les appâts trompeurs des plaisirs éphémères.

Quand viendra sa dernière heure, celui-là pourra, tranquille, sans crainte et sans remords, clore ses paupières et s'endormir du sommeil éternel.

“Souviens-toi, ô homme que tu n'es que poussière et que tu retourneras en poussière.”

Pierre Fouille-Partout.



Ce Livre GRATUIT - Epargne les chevaux et les Comptes du Vétérinaire

Il dit exactement comment localiser et traiter tous les cas de boiterie. 96 pages remplies de renseignements précieux qui ont déjà aidé des milliers de propriétaires de chevaux. Il vous indique de quelle façon vous pouvez guérir le cheval, tout en continuant à le faire travailler durant le traitement.

Save-The-Horse (Sauvegardez-le-Cheval), le traitement économique, qui depuis 31 ans, guérit, —EPARVIN— forme (excepté l'encornée), Hydarthrose, maladies de l'épaule, du Genou, du Boulet, du Sabot et des Tendons. Plus de 405,000 personnes satisfaites de son emploi.

Garantie par Contrat de REMBOURSEMENT signé. Écrivez aujourd'hui pour demander le Livre, la Garantie-spécimen et tous les renseignements vétérinaires—tout est GRATUIT.

1907 CHEMICAL CO., 517 Crawford St. (Aussi à Binghamton, N. Y.) Toronto, Ont. Chez les Pharmaciens et Marchands avec contrat signé, ou envoyé franco.



BON SERVICE ET SATISFACTION

Voilà la politique qui nous a valu notre succès remarquable nous entendons traiter tous nos nouveaux fournisseurs comme nous traitons nos anciens amis. DES MAINTENANT COMMENCEZ VOS EXPEDITIONS REGULIERES de CREME à

LAITERIE de QUEBEC
75 Ave. S.-Coeur, - QUEBEC

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuit.

MARION & MARION
364 rue Université, - Montréal
2 1/2 rue St-Pierre, - Québec
et Washington, D. C.



AVEZ-VOUS UN CHEVAL QUI MAIGRIT?

Vite, ayez recours au remède souverain

VIVAT LE CÉLÈBRE SPÉCIFIQUE POUR LES MALADIES DU CHEVAL

Poudre des plus énergiques guérissant Toux, Souffle, Rhume, Gourme, Asthme. Aussi très efficace comme diurétique dans les cas de Coliques et contre les vers.

Prescrit par des médecins vétérinaires, il a obtenu des résultats surprenants dans plusieurs cas tout à fait critiques. Non seulement il arrête les progrès de la maladie, mais il fortifie et donne de l'endurance aux chevaux.

6 Jours de Traitement 50c

Dr. Ed. MORIN & Cie, Limitée
QUEBEC, Qué.



LE
puiss
ment
VAT
A
espo
rend
sour
vince
Il
tende
truire
Vou
L'a
E
des g
pris
les c
etc.
Un p
vaut
préc
et se
laver
E
l'eau
et du
saires
soin
rer d
pur.



GRATUIT - Epargnez les chevaux Comptes du Vétérinaire

Comment localiser et traiter les cas de boiterie. 96 pages remplies de renseignements précieux qui ont déjà aidé de nombreux propriétaires de chevaux. Il est de quelle façon vous pouvez guérir votre cheval en continuant à le faire travailler.

Horse (Sauvegardes-le-Cheval), le plus économique, qui depuis 31 ans, gubérne le monde (excepté l'encornée), est le remède des maladies de l'épaule, du Genou, du Sabot et des Tendons. Plus de 100,000 personnes satisfaites de son emploi. Un Contrat de REMBOURSEMENT est en vigueur aujourd'hui pour demander le remboursement de votre spécimen et tous les renseignements—tout est GRATUIT.

THE MEDICAL CO., 517 Crawford St.,
Schenectady, N. Y. Toronto, Ont.
Pharmaciens et Marchands avec
ce contrat signé, ou envoyé franco.



SERVICE SATISFACTION

La politique qui nous a valu un succès remarquable nous entraîne à traiter tous nos nouveaux clients comme nous traitons nos amis. DES MAINTENANCE COMMENCEZ VOS EXPÉRIENCES RÉGULIÈRES DE

à
SÉRIE de QUEBEC
S.-Coeur, - QUEBEC

REVETS D'INVENTION

Demandez le GUIDE DE
L'ÉLEVAGE qui sera envoyé gratuitement.

ON & MARION

Université, - Montréal
St-Pierre, - Québec
Washington, D. C.

UN CHEVAL MAIGRIT?

Le remède souverain

AT LE CÉLERRE
SPECIFIQUE
POUR LES
MALADIES
DU CHEVAL

Énergique guérissant Toux,
Grippe, Asthme. Aussi très
uréthrique dans les cas de
ce genre.

Les médecins vétérinaires,
ont obtenu des résultats
surprenants dans
les cas critiques.
Arrêtez le progrès de la
maladie et donnez de l'endurance



LE CÉLERRE
SPECIFIQUE
POUR LES
MALADIES
DU CHEVAL



Ravivez sur ces pâles joues le vermeil de la santé!

Le plus bel actif de Québec, ce sont ses enfants. Les meilleurs citoyens que nous puissions avoir nous sont apportés par l'augmentation naturelle. C'est là que la CONSERVATION doit commencer.

Aidez vos enfants à réaliser nos plus chers espoirs. Ne négligez rien de ce qui peut les rendre forts, sains, membre utiles de la société, source d'orgueil pour vous, pour notre province, pour le Canada.

Ils ont droit à la santé et au bonheur. N'attendez pas qu'ils soient malades pour les instruire des principes d'hygiène nécessaires. Vous ne sauriez vous y prendre trop tôt.

L'alimentation doit être raisonnée

Enseignez à vos enfants l'importance du lait, des grains complets, des légumes frais, y compris les tomates, la salade, les épinards, le céleri, les carottes; des fruits, des noix, du fromage, etc. Apprenez-leur à manger LENTEMENT. Un peu de nourriture bien mastiquée (mâchée) vaut mieux que beaucoup de nourriture avalée précipitamment. On doit se rincer la bouche et se brosser les dents après chaque repas, se laver les mains avant chaque repas.

Beaucoup de lait pur et d'eau

Encouragez les enfants à boire du lait ou de l'eau, quand ils ont soif. De la bonne eau et du lait pur en abondance sont nécessaires. Ayez grand soin de vous procurer du lait frais et pur. Si vous avez

le moindre doute STERILISEZ-LE. Apprenez comment vous y prendre de votre médecin ou de la Goutte-de-Lait.

Évitez en tout temps la contagion

Que chaque enfant se serve d'un gobelet ou d'un verre, d'un essuie-mains, d'une brosse à dents à lui seul. S'abstenir, quand on est enrhumé ou tuberculeux, d'embrasser les enfants ou grandes personnes. Ne pas cracher sur le plancher, chez soi ou dans les endroits publics. Eternuer ou tousser dans son mouchoir. Isoler toute personne souffrant d'une maladie contagieuse. Ne pas aller près d'un contagieux ou dans sa maison. Vous voulez être protégé, protégez aussi les autres.

La santé--Devoir des maîtres d'écoles

Les personnes auxquelles les parents confient leurs enfants assument une mission sacrée. Ventilez les salles de classe. L'air vicié nuit à l'étude, les enfants s'y fatiguent plus vite. Faites laver les planchers une fois par semaine. Laissez entrer la lumière à profusion. On ne doit pas essayer de lire de l'imprimerie fine ou de travailler au crépuscule. Évitez aux enfants la fatigue de la vue. Apprenez-leur à s'asseoir bien droits afin de ne pas comprimer leurs organes. Exigez que tous les enfants aient les mains et le visage propres. Renvoyez à la maison les enfants malades. Évitez le danger de l'infection.



Service Provincial d'Hygiène
Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

12

12

12

Chez-nous

Section féminine

Le Foyer, L'Ecole

Notre vente de travaux domestiques

Sans avoir encore de chiffres pour appuyer cette opinion, il nous paraît s'être vendu la moitié environ des travaux envoyés, et nous serions très satisfaits si cette somme était répartie également entre nos exposants, malheureusement il n'en est rien, des lots entiers ont été enlevés, tandis que d'autres ont été à peine entamés.

Sans doute, il faut s'attendre à ces choses, et en les invitant à nous envoyer leurs ouvrages, nous avons bien dit à nos cousines que nous ne pouvions pas leur assurer qu'ils trouveraient acquéreurs, d'autant plus que deux facteurs, sur lesquels nous comptions, nous ont manqué; il fait une semaine de pluie et de dégel, et, il n'y avait pratiquement pas d'étrangers à Montréal, à ce moment.

Il y a ensuite des raisons qui expliquent que certains objets ne soient moins bien vendus que d'autres, ou ils étaient de moins bonne qualité, ou ils étaient trop dispendieux, ou ils étaient en trop grand nombre.

Certaines marchandises, marquées en plomb, ce qui nous permettait de réviser les prix, avaient un si grand écart entre l'évaluation de leur propriétaire et celle de l'acheteur de chez Goodwin's que nous n'avons pas voulu y toucher. Nous avons une très belle nappe brodée, de \$100.00 qui se serait probablement vendue à \$50.00, mais nous n'aurions pas cru que celle qui l'avait faite eût été satisfaite du marché; une autre, à \$40.00, l'eût été si l'on avait constaté que les quatre médaillons des angles, en richelieu, n'avaient porté des initiales qui n'étaient pas évidemment celles de l'acheteuse. Des centres en frivolité à \$25.00 entrent dans la même catégorie.

Des couvre-pieds crochetés ou tricoté, de \$20.00 à \$25.00 ne peuvent se vendre à la douzaine, car il ne faut pas oublier que l'argent est rare et bien des ménagères qui les regardaient avec envie ont dû garder leur argent pour des achats plus urgents.

Malgré nos pronostics, une bonne quantité d'empêchement, bonnets boudoirs, dentelles au filet, se sont placés, mais nous en avons des centaines, de sorte que la provision ne s'en est pas épuisée, de même que les travaux domestiques proprement dits qui ont été vraiment en vogue: catalogues, tapis, crochetés, tissés et tressés, couvertes de laine; pourtant il en est revenu, et plus que nous l'aurions voulu.

Aussitôt que les calculs seront faits, nous commencerons de suite à emballer les paquets et à les expédier. Nous prions nos cousines de ne pas s'inquiéter, et de bien vouloir attendre de nos nouvelles; il faut passer par tous ces détails pour savoir ce que cela prend de temps.

Cousine Avette.

"TRISTESSE" !!

Tu pars!... Le temps est un maître bien inexorable...

A peine une année s'est-elle écoulée depuis le jour où je t'ai connue si belle et si charmante que déjà l'infinie tristesse étend son voile sur cet aurore de bonheur!

A peine commençai-je à sentir que nos cœurs étaient nés pour battre à l'unisson que tu pars en me laissant comme souvenir ton baiser, symbole de l'amour qui ne doit pas mourir!

Oui, tu pars... Partir! quel mot!... qu'il fait de la peine quand on le prononce et sans que l'on puisse préciser pourquoi, il soulève le cœur pour en tirer quelques cris profonds.

En effet, il est en moi quelque fibre sonore qui se torture sous le regard de la douleur et qui répète des sons étouffés.

ELLE EST GUERIE DU RHUMATISME

Ayant connu malheureusement ce que sont les souffrances terribles qu'occasionnent le rhumatisme, Mme J. E. Hurst qui demeure au No 204 de l'Avenue Davis, B385 Bloomington Ill. est si reconnaissante d'avoir été guérie qu'elle est anxieuse de révéler à toute autre personne qui en souffre comment se débarrasser de cette torture par un moyen simple, à la maison.

Mme Hurst ne vend rien du tout. Découpez tout simplement cette annonce, adressez-lui la, mentionnant vos nom et adresse, et elle vous fournira tous les renseignements très appréciables gratuitement. Ecrivez-lui de suite avant que vous mettiez cela en oubli.

TU PARS!... Mes yeux donnent des pleurs quand j'évoque ces jours écoulés dans la joie et le bonheur!

O souvenir! pourquoi ce soir enivres-tu ma pensée d'une éternelle mélancolie? Pourquoi guides-tu mes pas vers ce lieu charmant où tant de soirées se sont écoulées auprès de la bien-aimée qui enchantait mon cœur?

Ah! oui, je le sens, tu veux que je revois cette place si douce pour me faire souffrir...

O puissance du temps, tu emportes nos joies, mais tu ne faneras pas la fleur douce du souvenir!

La voilà cette maison où une vieille habitude me conduisait si souvent!

Le voilà ce salon de campagne qu'un piano et quelques meubles ornaient où tant de fois je m'asseyais auprès d'elle pour voir sa main blanche voltiger doucement sur le clavier d'ivoire et en écouter le son harmonieux!

Pauvre Simone, que sont-ils devenus ces jours pleins de charmes où j'aimais te voir sourire? Où sont-elles ces heures délicieuses que nous égrenions le soir sous ta lampe vermeille? Ces moments où j'entendais ta voix argentine vibrer comme une harpe vivante et qui égayait la maison les soirs mornes? Hélas! tout n'est plus que souffle, soupir, haleine!... Et quand je songe à ces heures passées, je suis triste et des larmes soulèvent ma paupière, car je pleure, Simone, comme pleure un enfant.

Et maintenant, ces beaux jours remplis d'aimables causeries, ton regard, charme incomparable où brille la candeur, tout est noyé dans un passé perdu et lorsque l'éclat de ce miroir brisé reflète sur mon

SIROP BENSON'S GOLDEN

"Un Ami de la Famille"

Un sirop à la saveur merveilleuse, unissant les qualités digestibles et nutritives du sirop de maïs, au goût agréable de la canne à sucre.

Demandez-le chez votre Epicier

THE CANADA STARCH CO., LIMITED, MONTREAL

Aussi les Fabricants de SIROP DE MAÏS "CROWN BRAND" CORN STARCH "BENSON"

âme, je rêve en pleurant et je m'écrie "Qu'est-ce donc que la vie si ce n'est pas un sorge qui s'évapore, un flot qui se fond en vanité, un réveil d'un moment?"

Et le soir, quand un silence pieux erre sur toute la nature, j'écoute la douce haleine de la nuit qui atteste que tout n'est gas perdu, qu'un cœur palpite et vit encore.

En effet, au milieu de tant d'infini bonté, il me semble entendre une voix qui répand de loin en loin des accents si doux. une voix qui sait bercer les cœurs, ta voix, ô ma Simone, qui me redit des mots maintes fois répétés: "Console-toi, mon bien-aimé, car, si l'image du souvenir s'offre sans cesse à ta pensée, ne pleure pas tes beaux jours; rien n'est mort dans mon cœur, tout s'anime et la fleur de l'espérance qui croît sur nos pas germera un jour dans la grâce et le bonheur."

Ah! j'abandonne la vaine tristesse pour me bercer de l'espoir qui fait revivre les cœurs déjà blessés.

Et je souris à tes mots enchanteurs pendant que le souvenir se place entre nous deux et l'espérance nous conduit vers ce sentier embaumé de tendresses et d'amour.

partir puisque ta santé réclame un climat différent de celui-ci; mais, quel que soit le chemin que tu suivras, songe que, pour la jeune fille dont le cœur est dévoré par l'amour, le seul guide ici-bas est la main d'un ami.

TU PARS!... Tu me laisses ennuyer c'est vrai, mais qu'importe? Je vivrai... L'espoir de te voir revenir me donnera ce courage de lutter contre l'ennui et le chagrin.

TU PARS!... souviens-toi d'un cœur qui, dès qu'il te connaît, t'a tout de suite aimée dans la force de sa jeunesse, oui, souviens-toi, car il t'a aimée sans mensonge, il t'a aimée en respectant sa pensée et en faisant de cet amour un idéal et non pas un rêve du matin...

Et là-bas, bien loin de moi, redis-toi que qui vivent ce sont "ceux dont le cœur est bon, ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front".

Je vivrai... tu vivras... car, quel que soit l'avenir, nous prions, nous lutterons afin de réaliser cet idéal:

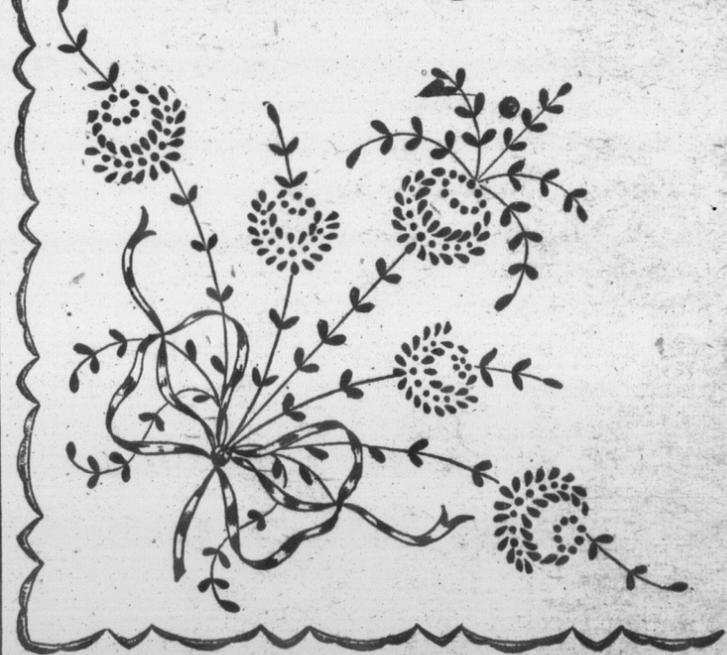
"Se voir le plus possible et s'aimer tendrement

"Vivre à deux et donner son cœur à tout moment",

Denise.

Et pourtant, tu pars... je te laisse St-Aimé, ce 20 décembre du soir.

La broderie est un agréable passe-temps



No 6019.—Coin de nappe "les Dalhias". Patron au carbone, 25c; perforé, 40c Sur coton fini toile, 2 x 2 1/4 v. \$4.75 Sur pure toile, \$7.75

Ce coin peut servir également pour couvre-lits.

Grande feuille de papier carbone, bleu, ou blanc, 15c

Petite feuille de papier carbone, bleu, blanc, rouge ou noir, 8c la feuille, 2 pour 15c

Coton M. F. A. nécessaire à la broderie, 3 dos. coton M. F. A. à 45c

Demandez notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 35c

LE BULLETIN DE LA FERME, Case 123, Québec.

BOULAN F

LES DE R

Le pl pou a

Je ne ce

—Dit, l'ami jolies demeure notre ami F. specimens d'épaules. À de franchise regardant se dessus d'une —Je ne sa va pas du t Malade: il "Non — Contre so sa chaise—au naire—c'est pas.

"Fais du f Après avoir Mathurine se rapproche l'épaulé:

"Dis donc figure étrange Il lève la t "Quand ta —ne sens-t besoin—de n

"Mais tu testament

Eh mon qu'il n'est nu voyons?... Ma pauvre dit, comme Il ne s'ensu demain...

SOY

C'est facile femme, acqu formes s'agit cription Ma doute parlé veillez pro elles sont fa ment elle re

N'envies formes des faction. Al mandes-lui Marmela, c \$1. A The Général Me vres une bol

Vous n'ay temps. Vo qu'imédiate et fatigants ces tablettes que vous aujourd'hui

OP
ON'S
EN

use, unissant les
du sirop de maïs,
a sucre.
D. MONTREAL

que ta santé réclame un climat
de celui-ci; mais, quel que soit le
e tu suivras, songe que, pour la
dont le cœur est dévoré par
e seul guide ici-bas est la main

RS!... Tu me laisses ennuyer
mais qu'importe? Je vivrai...
e te voir revenir me donnera ce
e lutter contre l'ennui et le

RS!... souviens-toi d'un cœur
u'il te connaît, t'a tout de suite
us la force de sa jeunesse, oui,
oi, car il t'a aimée sans men-
a aimée en respectant sa pensée
nt de cet amour un idéal et non
ve du matin...

us, bien loin de moi, redis-toi que
ce sont "ceux dont le cœur est
dont un dessein ferme emplir
e front".
u... tu vivras... car, quel que
ir, nous prions, nous lutterons
liser cet idéal:

r le plus possible et s'aimer
drement
deux et donner son cœur
ut moment",
Dentee.
e 20 décembre du soir.

able passe-temps

bone, 25c; perforé, 40c Sur coton
r, 8c la feuille, 2 pour 15c
A. à 45c
tout le Canada, sur réception de 25c
125, Québec.

BOULANGEZ VOTRE PROPRE PAIN AVEC

LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL

La Qualité plus élevée pour au-delà de 50 ans



Je ne sais pas... ce qu'il y a mais...

—Dit, l'autre soir, en entrant dans sa jolie demeure—en les cantons de l'est—notre ami François Biteau... un superbe spécimens de notre race. grand! carré d'épaules, à la figure éclairée d'esprit et de franchise. Deux yeux gris d'acier regardant sérieusement le nez—fort—au-dessus d'une bouche fleurie.

—Je ne sais ce qu'il y a—mais cela ne va pas du tout—répète-t-il.

Malade: interroge sa femme.

—Non—pourtant... pas malade.

Contre son habitude—il marche vers sa chaise—au haut bout de la table; D'ordinaire—c'est vers le poêle qu'il dirige ses pas.

—Fais du feu—hein? je suis français.

Après avoir accédé au désir de son mari Mathurine rattachant son tablier défait se rapproche et lui mettant la main sur l'épaule:

—Dis donc vieux... Tu as en effet la figure étrange...

Il lève la tête... Elle continue:

—Quand tu es tout chose, comme cela—ne sens-tu pas—disons—comme un besoin—de mise d'ordre dans tes affaires?

—Mais tu sais bien Mathurine, que mon testament est fait depuis longtemps?

—Eh mon ami... Je te prie de croire qu'il n'est nullement question du matériel? voyons?...

Ma pauvre aimée—viens—ici—je t'ai dit, comme cela, "Je ne suis pas bien!... Il ne s'ensuit pas que je doive mourir demain..."



SOYEZ SVELTE!

C'est facile. Des milliers d'hommes et de femmes, acquièrent une meilleure santé et des formes sveltes en prenant les Tablettes Prescription Marmola. Vos amies vous ont sans doute parlé plusieurs fois des résultats merveilleux produits par ces tablettes, comment elles sont faciles à prendre, agréables, et comment elles rendent sveltes.

N'avez pas la taille souple et les jolies formes des autres? Procurez-vous cette satisfaction. Allez chez votre pharmacien et demandez-lui une boîte de Tablettes Prescription Marmola, ou, si vous le préférez, envoyez \$1. à The Marmola Company, 1967 Edifice Général Motors, Détroit, Mich. vous en recevrez une boîte franc de port.

Vous n'avez qu'à les essayer durant quelque temps. Vous commencerez à amincir presque immédiatement. Pas d'exercices ennuyeux et fatigants pas de diète non plus. Seulement ces tablettes vous assureront la forme mince que vous désirez. Ayez-en une boîte dès aujourd'hui et convainquez-vous.

Certes non!... tu n'as pas quarante six ans!...

Mais enfin! Moi, je suis toujours aux inquiétudes: dans ce temps de—vivacité—d'intensité—d'électricité!—ça vous pousse qu'on se demande chaque matin au lever si celui-ci n'est pas le dernier des jours de notre existence!...

Puis—entre nous—les enfants s'aperçoivent de ton indifférence en matière religieuse: notre jeune seminariste me demandait:

Papa a-t-il fait sa communion?... François lui coupe la parole:

"Teuh! Teuh!..."

"Mon bon France!... on est si heureux en état de grâces!... Tiens! moi—les jours de communion, je travaille vive! légère!... le cœur à la joie et la joie au cœur.

Teuh! Teuh!... quand il sera temps, ma petite... sois tranquille... je ne suis pas un useur de balustras—on—mais personne peut dire sans mensonge que France Biteau est un méchant homme hein!... sois tranquille—ton mari ne partira pas sans faire—un ménage en rè le—Mon bien à ma femme, mes péchés à son curé... Prends garde! François!... Dieu dit: "Tu me chercheras et ne me trouveras pas!..."

N'ait crainte, ma femme!... en attendant: mangeons! Ton souper sent bon! des œufs!—du bonlard!—un bol de lait caillé?—du bon sucre du pays haché en grosse "ripes" à mettre sur la crème! Viens—ma femme!...

Le lendemain matin il faut faire aveu d'indigestion en règle.

"Ce n'est certes pas ce qui mettra du vif argent aux veines où il y a comme de l'eau bouillante!

Oh! les amis! ça ne marche pas, ça ne marche pas!...

"Appeler le médecin!... Mais pourquoi. J'ai juste un petit carré d'un pouce—dans les reins, qui ne veut pas bien faire..."

Et tiens: je sors, sûrement qu'une bonne marche, me remettra sur les roulettes... "Tu ne vas pas loin—dit?"

"Aux bâtiments, seulement!"

Il partit, fit une trentaine de pas dans le sentier dont il a si souvent foulé la poussière ou la neige... trente pas!... et il revient,—s'affale sur sa chaise disant encore:

"Ca ne marche pas.

Le médecin passa: par quel hasard! sait-on?..."

Ot l'arrêtel... Il s'amène; trouve le poulx;... examine l'envers de la paupière inférieure, tête les tempes puis s'informe de l'estomac, des intestins—tout en marchant vers la porte, il dit:

"Je n'ai pas avec moi le remède nécessaire, le temps d'aller chez moi—et je reviens!..."

Il sort!... La tête de François retombe sur sa poitrine: Biteau n'est plus!...

Il ne reste pas même à Mathurine dans l'amertume de son deuil, la consolation de la certitude du salut de l'âme aimée.

Si la ménagère attend la veille des Fêtes—pour commencer le grand ménage elle risque fort de garder ses poussières... Soyons plutôt prêt à toute éventualité! Sa parole ne passera pas: Tu me cherches... et ne me trouveras pas. B. L.

Ecoute, papa— n'oublie pas ma gomme Wrigley!



Donnez aux jeunes enfants cette friandise saine, durable, pour leur plaisir et leur santé.

Prenez-en vous-même après avoir fumé ou lorsque le travail languit.

Ce petit produit rafraichit beaucoup!



WRIGLEY'S

"Après Chaque Repas"



Cachez dans une enveloppe hygiénique

EDWARDSBURG

CROWN BRAND

SIROP DE MAÏS



L'un des aliments producteurs d'énergie les plus remarquables.

Délicieux pour la table ainsi que pour la cuisine.

THE CANADA STARCH CO., LIMITED
MONTREAL

"Un Ami de la Famille"

Conseils à la ménagère

Pour remettre à neuf les chapeaux de paille tachés de poussière.

Achetez deux sous de dextrine, délayez dans un demi-verre d'eau tiède une cuillerée à café de ce produit. Ajoutez-y pour un chapeau noir 2 cuillerées d'encre noire, tandis que vous mettez de l'encre bleue ou rouge pour un chapeau de couleur bleue bordeaux ou violette. La dextrine sera employée seule pour une paille de couleur naturelle; après avoir bien brossé le chapeau, vous passez dessus, au moyen d'une vieille brosse à dents ou à ongles, la composition préparée. Laissez sécher au soleil et votre paille sera aussi belle que neuve.

Corsets-ceintures en jersey.

Avec une camisole de jersey de coton blanc à côtes fortes, très usée sous les bras, il est facile de faire de la manière suivante un corset ceinture; après avoir coupé la camisole un peu au-dessus de la taille, coudre 0 m. 70 de gros grain blanc baleiné (hauteur 0 m. 10) en ayant soin de mettre le côté des baleines en dehors. Piquer sur les deux côtés du devant et sur les hanches un lacet de coton blanc afin de donner plus de résistance aux jarretelles.

Pour fermer le devant, mettre d'un côté 6 gros boutons de nacre, et faire de l'autre côté 6 boutonnières en grosse soutache blanche. Si l'on veut un corset plus soutenu, on peut mettre une baleine dans chaque lacet des côtés, et un buste de corset devant pour fermer.

Pour rendre le corset plus élégant, on met une broderie pour recouvrir le gros grain.

Le Grillon du Foyer.

Jambières.—Lorsque vous avez des bas usagés trop usés pour être remplétés, enlevez le pied, relevez les points et tricotez une sorte de poignet à côté; portez-les en jambières sous les bas. Pendant les grands froids, à la campagne, on peut très bien porter deux paires de jambières. Pour la nuit, utilisez les anciens bas de coton blanc passés de mode et qui reposent dans les armoires. Vous pouvez utiliser aussi les manches trop larges d'un vieux gilet de laine.

Gants de toilette, mouchoirs à bon marché pour les enfants.—On peut façonner soi-même des gants de toilette, en tissu éponge blanc, en zéphyr de couleur claire à bon marché (le zéphyr, qui se vendait avant la guerre à 0 fr. 30 le mètre et 0 fr. 40, est très bon pour cet usage), en flanelle-molleton de coton blanc, ou de couleur claire, ou même en flanelle de coton usagée. Ils conviennent très bien pour les enfants, sont plus économiques que la serviette (car c'est réaliser une économie, et de tissu, et de blanchissage). Les mouchoirs sont chers actuellement. Pour les enfants, qui parfois les perdent facilement; pour la nuit, lorsque vous êtes enrhumé, confectionnez tout simplement des mouchoirs en zéphyr à bon marché.

200 PRIMES GRATIS

Demandez 50 paquets de graines de légumes assorties et notre catalogue. Quand vendue retournes \$3.00.

Pour \$1.00 vous recevrez 250 morceaux de soie ou 2 lbs de coton, poste payée. Adresses

ALLEN NOUVEAUTES St-Zacharie, Qué.

4 Bargains en Musique

- 1.—6 morceaux de piano, faciles et assez faciles.
 - 2.—3 morceaux de piano et 3 morceaux de chant populaire américains.
 - 3.—3 morceaux de piano et un recueil de 20 morceaux populaires de piano.
 - 4.—6 morceaux populaires américains chant et piano.
- Chacun des bargains port payé... \$1.00
Rêve de Valse chant et piano port payé... .55
Venez au bal... .55

RAOUL VENNAT
642 St-Denis, :--: :--: Montréal.



GRATIS

Magnifique Service en porcelaine RICHEMENT DÉCORÉE

13 MORCEAUX
(valeurs \$4.50)

Donné GRATIS avec le Thé et le Café

MIKADO

Vert, Noir ou Japon

Demandez-le à votre fournisseur.

GLOBE TEA CO.
309 rue Notre-Dame ouest.
Phone Main 5036. Montréal.

C'est le temps des rhumes, donc de l'Oxymel à l'eucalyptus.

12

12

12

Lisez le Bulletin de la Ferme

LA LOI POUR TOUS

Consultations légales, par Letarte & Rioux, avocats du Barreau de Québec

Avis important.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le Journal. 1o Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultations; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2o Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3o Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires, usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choisis à traiter entre le correspondant et les avocats; 4o Si le correspondant désire une réponse immédiate, par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

TESTAMENT.—(Réponse à A. P.)—**Q.** Deux époux veulent faire un contrat par lequel ils se donneraient mutuellement leurs biens à la mort de l'un ou de l'autre, c'est-à-dire qu'ils veulent faire un testament AU DERNIER VIVANT LES BIENS; est-ce que la loi oblige de faire ce contrat devant notaire, ou bien s'il est suffisant de le faire et le signer en présence de deux témoins étrangers?

R. Nous voyons qu'il s'agit en réalité d'un testament. Dans notre province toute personne majeure peut disposer de ses biens par testament en faveur de qui elle le désire. Nous devons dire aussi que le Code civil admet trois sortes de testament.

- 1.—Le testament olographe;
- 2.—Le testament sous la forme anglaise;
- 3.—Le testament authentique ou fait devant notaire.

Un testament olographe est valide lorsqu'il est entièrement écrit et signé de la main du testateur. Ce testament n'a pas besoin d'aucune forme spéciale et peut se passer de témoin et de notaire. Mais après la mort du testateur, il faut que le testament soit vérifié devant un juge et ceci entraîne des formalités souvent plus coûteuses que le prix d'un testament fait devant notaire.

Les mêmes formalités doivent être suivies quant au testament suivant la forme anglaise, c'est-à-dire, comme dit le code, d'après le mode dérivé de la loi d'Angleterre; ce testament entraîne les mêmes dépenses et les mêmes ennuis que le testament olographe. Le testament suivant la loi d'Angleterre est celui qui peut être écrit par une autre personne que le testateur, mais qui doit être signé par lui en présence de deux témoins. Lorsque le testateur ne sait pas signer, il peut faire signer son nom par une autre personne après y avoir apposé sa marque, mais il doit ensuite reconnaître cette marque devant au moins deux témoins, en même temps, lesquels doivent attester et signer aussi sur le testament, en présence du testateur. Les femmes peuvent servir de témoins dans un tel testament, à conditions qu'elles soient majeures.

Mais il n'est pas douteux que le meilleur testament, c'est-à-dire celui qui offre le moins de chance de contestation, et qui éloigne une foule de formalités aux héritiers, est le testament fait devant notaire; c'est ce que l'on appelle le testament authentique. Nous conseillons toujours à nos clients cette dernière forme de testament pour les raisons que nous avons données ci-dessus, et nous faisons de même ici.

Il n'est pas douteux que les époux peuvent, par testament, donner leurs biens au dernier vivant; cette pratique est courante et parfaitement légale?

FRAIS DE VOYAGE.—(Réponse à J. O. B.)—**Q.** Un contribuable est un membre du conseil; peut-il faire un voyage prétendu dans l'intérêt de la municipalité sans être autorisé par le conseil à le faire? Le conseil peut-il payer ce voyage après qu'il a été fait, et en est-il responsable?

R. Nous avons déjà exprimé notre opinion sur ce sujet. Nous avons toujours cru qu'une municipalité ne pouvait être responsable que des frais de voyage qu'elle avait autorisés spécialement dans une séance régulière ou spéciale. Nous avons même été plus loin, et nous croyons que pour éviter des critiques à notre point de vue justifiables, un conseil devrait, lorsqu'un voyage est nécessaire dans son intérêt, non seulement autoriser telle ou telle personne à le faire, mais même fixer, aussi exactement que possible les dépenses qu'il autorise à cet effet.

VERIFICATION DES COMPTES MUNICIPAUX.—(Réponse à A. M.)—**Q.** Une corporation municipale peut-elle faire auditer les livres du secrétaire-trésorier par des comptables licenciés;

qui doit payer les honoraires de ces comptables; est-ce la municipalité ou le gouvernement?

R. La vérification des comptes peut établir deux choses, ou bien le secrétaire-trésorier est reliquataire, c'est-à-dire est redevable à la corporation municipale d'une certaine somme, ou bien les comptes ont été parfaitement tenus, et la corporation ne peut rien réclamer.

L'article 642 du Code municipal nous dit qui doit payer les frais de vérification nous le citons ci-dessous en soulignant les points qui nous paraissent le plus intéresser notre correspondant. Il ne nous paraît pas que le gouvernement ait à payer les vérificateurs quel que soit le résultat de l'audition.

ARTICLE 642 C. M.—“Chaque année au mois de janvier, ou chaque fois qu'il le juge nécessaire, ou s'il en est requis par une demande écrite qui lui est adressée par au moins cinq contribuables ou par le secrétaire-trésorier lui-même, le conseil doit ordonner la vérification des comptes de la corporation tenus par le secrétaire-trésorier en charge ou sorti de charge, pour l'année terminée le trente et un décembre précédent, ou pour toute autre des cinq années antérieures, par un ou des vérificateurs nommés par lui à cet effet. “Les frais de cette vérification sont supportés par le secrétaire-trésorier, s'il est trouvé reliquataire et en défaut; sinon, ils sont à la charge des personnes qui l'ont demandée si elle ne profite pas à la corporation. “Cette vérification peut être également ordonnée, conformément aux présentes dispositions, pour toute période n'excédant pas cinq ans, antérieure à la mise en vigueur du présent code.

CHEMINS D'HIVER.—(Réponse à N. M.)—**Q.** Je demeure le long d'une certaine rivière. Le conseil de la municipalité où j'habite a passé une résolution à l'effet de remplacer le chemin verbalisé sur le bord de la rivière par un chemin traversant la glace. Je n'ai pas de descente sur mon terrain, de sorte qu'il me faut entretenir un chemin d'une quinzaine d'arpents pour atteindre la nouvelle voie. Puis-je faire ouvrir le chemin verbalisé, ou refuser de faire les travaux sur le nouveau chemin d'hiver. Au cas, où je refuserais d'entretenir le nouveau chemin, le conseil peut-il le faire faire, ce travail, par d'autres et m'obliger ensuite à payer?

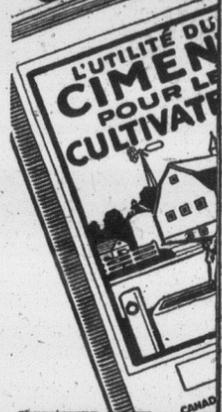
R. Une corporation municipale, en vertu de l'article 488 du Code municipal a le droit de tracer les chemins d'hiver en dehors de leur voie d'été, mais l'article susdit déclare que les chemins d'hiver doivent être tracés à travers tous champs, jardins, ou terrain en bois debout. Devons-nous conclure que le conseil municipal ne peut tracer son chemin qu'aux endroits énumérés à l'article 488; nous ne le croyons pas, et nous croyons plutôt que l'article 488 est déclaratif et non limitatif. Nous croyons comprendre que cet article permet aux corporations municipales de tracer les chemins d'hiver en dehors de leur voie d'été lorsque le chemin est plus avantageux pour la majorité des contribuables.

Nous comprenons que notre correspondant en souffre des ennuis; mais il est de doctrine que l'intérêt général passe avant l'intérêt particulier. Conséquemment, nous sommes d'opinion que notre correspondant est tenu d'entretenir le chemin sur la glace comme tous les autres contribuables, et que s'il ne le fait pas la municipalité peut le faire faire à ses frais.

(Suite à la page 185)

Prévenez ou guérissez le rhume ou la grippe au moyen de l'Oxymel à l'eucalyptus.

gratuits! Un livre que vous serez content d'avoir —



LE BETON CANADA CIMENT EST PERMANENT



Les informations contenues dans ce livre ont été trouvées pratiques et de la plus grande utilité par les 200,000 cultivateurs qui l'ont lu. Chaque page contient des suggestions pratiques pour constructions en béton qu'élimineront les dépenses de réparations le gaspillage et le danger de destruction par le feu des bâtiments sur votre ferme.

Ce livre vous donne en un langage clair et non technique le moyen de faire l'amélioration dont vous avez peut-être besoin en ce moment sur votre ferme pour en augmenter les profits. Planchers et fondations d'étables, silos, poulaillers, fosses à fumier, caveaux à légumes, trottoirs, citernes et bien d'autres améliorations qui augmenteront la valeur de vos propriétés.

Demandez ce livre gratis et modernisez votre ferme d'après les informations que vous y trouverez.

On peut se procurer le ciment "Canada" chez plus de 2,000 marchands dans presque toutes les villes et villages du Canada. S'il n'y a pas de marchand distributeur de ciment "Canada" dans votre localité, écrivez à notre bureau des ventes le plus rapproché.

Canada Cement Company Limited

961 Edifice Canada Cement Company Carré Phillips Montréal

Bureau des ventes: Montréal Toronto Winnipeg Calgary

Expédiez ce Coupon par la poste

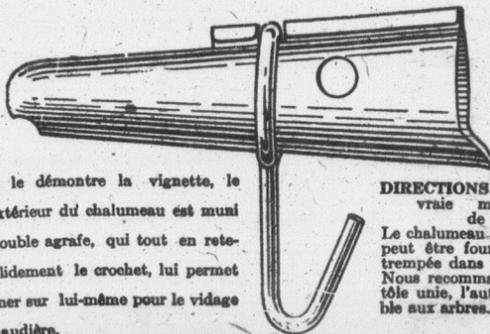
Canada Cement Company Limited
961 Edifice Canada Cement Company
Montréal

Envoyez-moi votre livre Gratis—

(Nom)

(Adresse)

UN CHALUMEAU A CROCHET MOBILE QUI ECONOMISE DU TEMPS ET DE L'ARGENT PERMET LE TRANSVASAGE SANS DECROCHER LA CHAUDIFRE



Comme le démontre la vignette, le point extérieur du chalumeau est muni d'une double agrafe, qui tout en retenant solidement le crochet, lui permet de tourner sur lui-même pour le vidage de la chaudière.

DIRECTIONS: Employez la vraie "mèche Cook" de 7-16 pcs.

Le chalumeau amélioré McDonald peut être fourni en tôle unie ou trempée dans le zinc et le plomb. Nous recommandons cependant la tôle unie, l'autre étant préjudiciable aux arbres.

1o Le crochet du chalumeau McDONALD est mobile et peut être relevé du côté avec la chaudière suspendue, vous permettant de faire l'opération du transvasage de la chaudière, en la moitié du temps requis, lorsqu'il vous faut décrocher cette dernière.

2o Les deux extrémités de la partie qui s'enfonce dans l'arbre ne sont pas jointes complètement, et l'enfoncement du chalumeau, en rapprochant ces deux parties, lui donne une pression suffisante pour le retenir solidement à l'arbre, évitant ainsi toute perte de séve.

3o Malgré ces avantages sur les autres chalumeaux, le McDONALD AMELIORE est proportionnellement le moins dispendieux de tous.

Manufacturé par —

THE UNITED MAPLE PRODUCTS LIMITED

P. O. Box 800

GRANBY, Cité SHEFFORD, P. Q.

Lisez le Bulletin de la Ferme

OBLIGATION (Réponse à P. sa terre à tro part, je dois Mon père a belle-sœur m aucunement der ma tante puis 12 ans j mais je ne pu car elle est prendre cher que mes frère vu que je gar

R. Nous te loi n'impose des aliments et les neveux ment tenus c principe d'hu le cas particu étant admis contient aucu devoir de fou chez lui la be nullement da vertu de la nous ignoron d'acte a été faveur de sa à notre corre savoir si le di comportait u donné, car d être envisagé

Comme n répété, il est de donner u lorsque les é l'homme de Nous donnou toutes réserv termes même est faite.

DROITS à H. B.)—Q tenté en 192 passé un co était conven devions faire plus tard, le \$125.00 comp L'acheteur a lot en 1925; dée; ai-je t cheteur? Je notarié, mais que le contr galement?

R. Il est u doit pas né vant notaire par l'une des resés, et sur gistr suivant croyons que obligeant l'a telle somme condition qu côté aux ob à tout vende

SALAIRE. Mon père es avec lui avec mariés sous biens, et sur père a fait d somme de \$ ner \$3,000.00 notre mariag Or, dix an cette date; pour le tem vaillé pour m

R. La jur de Québec sur le point son père et plus qui en à la vie, tel vêtements, e clamer de moins qu'il qu'il a exist parties fixan

Il ne nous vue que notr des gages d convention renforce enc le père a pro fils et à l'é pour les rée devaient lui travaillant a

Donc si faire payer devra avoir

LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 184)

OBLIGATIONS DU DONATAIRE.—(Réponse à P. C.)—Q. Mon père a donné sa terre à trois de ses enfants; pour ma part, je dois le garder jusqu'à sa mort. Mon père a signé un acte afin d'aider sa belle-sœur; mais sur ma donation il n'est aucunement fait mention que je dois garder ma tante avec moi, cependant, depuis 12 ans j'ai aidé à faire vivre celle-ci, mais je ne puis la garder à mon domicile, car elle est malade. Si je refuse de la prendre chez-moi, suis-je plus obligé que mes frères et sœurs à la faire vivre, vu que je garde mes parents?

R. Nous tenons à dire d'abord que la loi n'impose pas l'obligation de fournir des aliments aux tantes et aux oncles, et les neveux et nièces ne sont conséquemment tenus de le faire qu'en vertu d'un principe d'humanité ou de charité. Dans le cas particulier de notre correspondant, étant admis que l'acte de donation ne contient aucune clause lui imposant le devoir de fournir des aliments ou de garder chez lui la belle-sœur de son père, il n'est nullement dans l'obligation de le faire en vertu de la dite donation; par ailleurs, nous ignorons quelle sorte de papier ou d'acte a été signé par le donateur en faveur de sa belle-sœur, avant la donation à notre correspondant; il serait bon de savoir si le dit document ou le dit papier comportait une hypothèque sur les biens donnés, car dans ce cas la question devra être envisagée à un autre point de vue.

Comme nous l'avons précédemment répété, il est aussi difficile que dangereux de donner une consultation sur des écrits, lorsque les écrits ne sont pas soumis à l'homme de loi dont on demande l'avis. Nous donnons donc cette opinion sous toutes réserves et nous basant sur les termes mêmes de la demande qui nous est faite.

DROITS DU VENDEUR.—(Réponse à H. B.)—Q. J'ai vendu un lot non patenté en 1924, et lors de la vente, j'ai passé un contrat sous seing-privé. Il était convenu avec l'acheteur que nous devions faire un contrat notarié un peu plus tard, le prix de la vente a été de \$125.00 comptant, et la balance à termes. L'acheteur a demandé la révocation du lot en 1925; au cas où elle serait accordée; ai-je toujours mes droits sur l'acheteur? Je lui ai demandé un contrat notarié, mais il a refusé sous prétexte que le contrat signé était aussi bon légalement?

R. Il est un fait que l'acte de vente ne doit pas nécessairement être signé devant notaire; ce contrat peut être fait par l'une des parties et signé par les intéressés, et il a force de loi, s'il est enregistré suivant les règles convenues. Nous croyons que les clauses de l'acte de vente obligeant l'acheteur à payer telle ou telle somme pour la terre sont valides à condition que le vendeur se rende de son côté aux obligations imposées par la loi à tout vendeur.

SALAIRE.—(Réponse à E. B.)—Q. Mon père est cultivateur et je demeure avec lui avec ma femme. Nous sommes mariés sous le régime de la séparation de biens, et sur le contrat de mariage, mon père a fait donation à ma femme d'une somme de \$1,200.00. Il devait me donner \$3,000.00 sans intérêt, trois ans avant notre mariage.

Or, dix années se sont écoulées depuis cette date; puis-je réclamer un salaire pour le temps pendant lequel j'ai travaillé pour mon père?

R. La jurisprudence dans la province de Québec semble maintenant unanime sur le point qu'un fils qui travaille pour son père et qui demeure avec lui et en plus qui en reçoit les choses nécessaires à la vie, tels que nourriture, habitation, vêtements, etc. n'a pas le droit de réclamer de salaire, pour son travail, à moins qu'il ne soit possible de prouver qu'il a existé une convention entre les parties fixant un salaire quelconque.

Il ne nous paraît donc pas à première vue que notre correspondant puisse exiger des gages de son père alors qu'aucune convention n'existe à ce sujet. Ce qui renforce encore notre opinion, c'est que le père a promis en réalité \$4,200.00 à son fils et à l'épouse de celui-ci, sans doute pour les récompenser des services qu'ils devaient lui rendre en demeurant et en travaillant avec lui.

Donc si notre correspondant veut se faire payer un salaire dans l'avenir il devra avoir une entente, à ce sujet avec

son père et le prix des services, autant que possible, devra être fixé.

SUCCESSION.—(Réponse au même E. B.)—Q. Lorsqu'un père laisse ses biens à son fils, par testament, et que le fils est marié et sans enfant, quels sont les droits de la femme de celui-ci? Et si le père donnait ses propriétés sous la condition qu'à sa mort, elles retourneraient en ligne directe, quels seraient les droits de l'épouse d'un tel héritier? Qu'est-ce qu'un testament irrévocable?

R. Dans le présent cas, si le défunt laisse un époux successible, mais ne laisse pas d'enfant, il faut distinguer deux cas spécialement.

A) Si le défunt est mort sans enfant, mais laisse un époux successible et un père ou une mère, mais pas de frère ou sœur, l'épouse survivante succède pour la moitié, et l'autre moitié revient au père ou à la mère.

B) Lorsque le défunt est mort sans enfant et laisse un époux successible, mais ne laisse ni père ni mère, mais des frères et sœurs ou des descendants de frères et sœurs, l'épouse survivante succède pour la moitié et l'autre moitié est dévolue aux parents collatéraux, c'est-à-dire à ses frères et sœurs ou à leurs descendants.

Dans la question, notre correspondant nous parle d'une clause testamentaire dans laquelle son père aurait voulu, advenant la mort de son fils à qui il donnait tous ses biens, et en l'absence de postérité, que les biens retourneraient en ligne directe. Nous croyons comprendre que cette clause s'appliquerait en ligne directe du père de l'héritier. Donnons un exemple pour simplifier le cas. Un père fait un testament dans lequel il donnait certains biens à l'un de ses fils. Le testament déclare que si le fils vient à mourir sans enfant les biens retourneront en ligne directe du testateur. Ceci veut dire que advenant la mort de l'héritier sans postérité, les biens retourneront à ses frères et sœurs. D'où exclusion de la femme de la succession.

Notre correspondant nous demande qu'est-ce qu'un testament irrévocable? Nous devons dire qu'un testament n'est jamais irrévocable. La nature du testament veut tout le contraire. Un individu a le droit de changer son testament autant de fois et aussi souvent qu'il le désire; il ne peut devenir irrévocable que par la mort du testateur.

LOI LACOMBE ET SAISIE.—(Réponse à E. G.)—Q. Un homme me doit un certain compte de marchandises; il a protégé son salaire en se mettant sous la Loi Lacombe; il travaille et retire de la compagnie son salaire, à tous les quinze jours. Est-ce que cet homme est obligé de déposer la partie saisissable de son salaire aux mains du greffier chaque fois qu'il retire le dit salaire; et s'il ne le fait pas, puis-je saisir ses gages? Le commis-payeur de la compagnie peut-il refuser de me dire quel montant il gagne chaque quinzaine afin que je sache s'il se conforme à la loi; et le greffier de son côté, est-il obligé de me rendre compte du montant déposé?

Quelle est la partie saisissable d'un salaire de \$3.00 par jour, et puis-je réclamer davantage, s'il est de plus de \$3.00?

R. L'article 1147a du Code de Procédure Civile oblige celui qui veut se prévaloir de la loi Lacombe à déclarer sous serment quel est le montant de son salaire, le nom de son employeur, et à quelle date il est payé. Lorsque le salaire est payable à tous les quinze jours, celui qui dépose sous la Loi Lacombe est obligé de déposer à chaque quinzaine.

Nous conseillons à notre correspondant pour plus de sûreté, de voir la déclaration telle que faite par son débiteur qui s'est prévalu de la loi Lacombe, afin de pouvoir contrôler ensuite s'il se conforme ou non à la loi. Au cas où le déposant ne ferait pas ses versements suivant les termes de sa déclaration, il n'y a aucun doute que son créancier peut prendre une saisie sur son salaire, comme d'ailleurs il n'est pas douteux, que le greffier doit donner toutes les informations nécessaires et utiles au créancier qui lui en fait la demande. Si ce dernier refuse de lui donner les détails voulus, nous conseillons à notre correspondant de se servir du ministère d'un avocat pour se renseigner.

Quant à la proportion du salaire qui doit être déposée, nous devons référer à l'article 599 du Code de Procédure Civile, pour le savoir. car, en effet, la partie du salaire saisissable est celle qui doit être déposée au greffe; or lorsqu'un



Ces semoirs à disques ont été, depuis longue date, le choix des agriculteurs pratiques.

Le moyen le plus sûr de bien semer votre grain est d'employer un semoir à disques McCormick-Deering. Il y a parmi ces semoirs le modèle et la grandeur qui répondent absolument au terrain, à la semence et à la grandeur de la ferme que vous possédez. Ils sont si solides, si bien dessinés et construits avec des matériaux d'une telle haute qualité, qu'ils font du bon travail sous n'importe quelles conditions.

Les semoirs à disques McCormick-Deering donnent satisfaction depuis des années et sont, sur tout le Continent, préférés par les agriculteurs qui savent ce que signifie qualité de construction et qui jugent de la valeur d'une machine par sa durée et par la perfection du travail qu'elle accomplit.

Voyez l'agent de McCormick-Deering de votre localité

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY
of Canada, Ltd.

HAMILTON CANADA

Succursales de l'Est: Hamilton, London, Ottawa, Ont.
Montréal, Québec, Qué., St-Jean, N. B.

SEMOIRS A DISQUES McCormick et Deering

salaire n'exécède pas trois piastres par jour le cinquième seulement doit être déposé; mais si le salaire dépasse trois piastres, mais ne dépasse pas six piastres, c'est le quart du salaire qui doit être déposé au greffe à chaque paye.

INCOMPATIBILITE DE CERTAINES CHARGES MUNICIPALES.—(Réponse à L. D.)—Q. Un surintendant a été nommé pour visiter un cours d'eau et dresser le procès-verbal de son travail. Avant que le travail fut terminé, les dernières élections ont eu lieu, et le surintendant a été nommé à la charge de maire de sa municipalité. Le maire peut-il continuer le travail qu'il avait commencé, comme surintendant spécial ou si sa charge nouvelle le rend incapable de le faire?

R. Nous croyons que la charge de maire de même que celle de conseiller est incompatible avec toutes charges rémunérées par le conseil municipal. Nous comprenons que dans le présent cas, le surintendant devait recevoir des deniers de la corporation pour ses services; or le Code municipal déclare à l'article 227, "que le conseiller et le maire devient inhabile à occuper sa charge s'il reçoit de la corporation des deniers ou autres considérations quelconques pour ses services."

Donc nous devons en venir à la conclusion que le maire ne peut assumer les deux charges, et qu'il doit nécessairement être nommé un nouveau surintendant.

Quant à savoir si le maire actuel a le droit de se faire payer pour le travail qu'il a fait avant son élection, nous croyons qu'il a ce droit, mais il ne pourra certainement pas voter au conseil sur la résolution qui le concerne spécialement.

FORME DE CONTRAT.—(Réponse à E. L.)—Q. Existe-t-il une loi qui défend à toute personne sachant lire et écrire, autre qu'un notaire, de dresser des actes sous seing privé, tel que acte de vente, transport, obligation, quitte, billet, procuration, billet conditionnel ou simple, et autres actes de moins d'importance?

R. Il n'existe pas de loi interdisant à un citoyen de faire les actes ci-dessus nommés, sous seing privé, c'est-à-dire sans le concours d'un notaire. Ces actes sont parfaitement valides, même si un homme de loi n'y est pas partie. Nous tenons à dire que si la loi n'exige la forme notariée que pour certains actes en particulier, tel que contrat de mariage, donation, etc., il n'en est pas moins vrai qu'il est prudent de passer des actes importants devant notaire. Plusieurs raisons de la plus grande importance nous portent à conclure à cela, d'abord il n'est pas douteux qu'un acte préparé par un homme versé dans les connaissances légales est généralement mieux fait, et par conséquent donne plus de sécurité aux intéressés. De plus, l'acte passé devant notaire fait preuve par lui-même, tandis que dans l'acte sous seing privé, il faut prouver la date, et parfois même organiser toute une preuve afin d'établir les faits mentionnés au dit acte. Encore une fois, il n'est pas nécessaire qu'un notaire intervienne dans les actes cités par notre correspondant, mais il est plus prudent d'y avoir recours.

(Suite à la page 186)

Lisez le Bulletin de la Ferme

... que
... content
... voir—

nues dans ce livre ont
... de la plus grande
... cultivateurs qui l'ont lu.
... des suggestions prati-
... en béton qu'élimine-
... parations le gaspillage
... uction par le feu des
... me.

un langage clair et non
... l'amélioration dont
... en ce moment sur
... augmenter les profits.
... d'étables, silos, pou-
... caveaux à légumes,
... d'autres améliora-
... la valeur de vos

t modernisez votre ferme
... vous y trouvez.

er le ciment "Ca-
... 2,000 marchands
... les villes et vil-
... n'y a pas de
... ur de ciment "Ca-
... localité, écrivez à
... entes le plus rap-

ment Company
... mited

Cement Company
... Montréal
... des ventes:
... o Winnipeg Calgary

ce Coupon
... poste

pany Limited
... nt Company

Gratis—

HET MOBILE

DE L'ARGENT

HER LA CHAUDIFRE



CTIONS: Employés la
... vraie mèche "Cook"
... de 7-16 pcs.
... aluméau amélioré McDonald
... être fourni en tôle unie ou
... ée dans le zinc et le plomb.
... recommandons cependant la
... mie, l'autre étant préjudicia-
... ir arbres.

peut être relevé du côté avec la
... u transvasage de la chaudière,
... cette dernière.

rière ne sont pas jointes com-
... ces deux parties, lui donne
... évitant ainsi toute perte de

CDONALD AMELIORE est

PRODUCTS LIMITED

. Box 800

EFFORD, P. Q.

la Ferme

12

12

12

LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 185)

RESPONSABILITE DE L'ENDOSSEUR.—(Réponse à I. M.)—Q. Une personne a endossé un billet pour une autre personne; le dit billet était payable à un an de sa date, mais six mois après sa signature, le prometteur du billet faisait cession de ses biens. Le détenteur du billet réclamait paiement de l'endosseur et ce dernier demanda du délai, finalement, il fut convenu entre eux que l'endosseur paierait le billet si le débiteur n'y voyait pas. En échange du premier billet, un nouvel écrit fut signé par le prometteur et sa femme, et endossé de nouveau; lors de l'endossement du billet, mention a été faite des mots "sans recours". L'endosseur est-il tenu de payer le montant du billet, si le prometteur ne paye pas?

R. Il est un fait d'établi que la faillite entraîne l'échéance immédiate des billets non encore légalement échus. La signature de l'endosseur sur le nouveau billet accompagné des mots "sans recours" nous paraît tout de même lier l'endosseur, parce qu'il est clair qu'une personne ne peut en même temps se porter caution d'une autre personne et déclarer à la fois qu'elle n'est pas responsable. D'autre part, l'endosseur ne peut faire autrement que d'admettre s'il est pris sous serment, qu'il a promis de payer le billet au cas où le prometteur négligerait de le faire.

Nous croyons que le détenteur du billet possède une preuve emplement suffisante pour faire condamner l'endosseur à payer le montant du billet si le prometteur refuse d'annuler sa signature. Il aurait mieux valu pour l'endosseur de ne pas signer de nouveau billet, car il se trouvait libéré de toutes obligations par le fait que le détenteur n'avait pas protesté le billet dès qu'il connaissait la faillite du prometteur.

ECLAIRAGE MUNICIPAL.—(Réponse à Y. Z.)—Q. Une municipalité a l'intention de faire installer la lumière électrique dans les rues du village. La compagnie électrique demande \$480.00 par année pour 40 lampes de 100 volts. A une assemblée des contribuables de la paroisse, tenue le dimanche après la messe, il fut décidé d'offrir \$300.00 à la compagnie pour 40 lampes de 100 volts, mais le lendemain le conseil municipal passa une RESOLUTION offrant à la compagnie \$360.00 pour 40 lampes de 75 volts.

Le conseil avait-il le droit de faire ce changement, vu qu'il était contre la majorité des contribuables; et ces derniers peuvent-ils refuser de payer la taxe qui sera imposée pour cet éclairage?

R. Après avoir étudié l'article 408 du Code municipal, nous en sommes venus à la conclusion que le conseil municipal, quand il s'agit de l'éclairage public, n'est pas obligé de faire approuver ces règlements par la majorité des électeurs propriétaires de biens-fonds de la municipalité; cette obligation de consulter les contribuables n'existe, d'après nous, que dans le cas où il s'agit d'établir une taxe pour l'établissement ou le maintien d'aqueducs, de puits publics ou de réservoirs, et qu'il s'agit de faire payer une compensation par tout propriétaire, locataire ou occupant d'une maison dans la municipalité.

En effet, si nous lisons l'article 408 du Code municipal, nous voyons ceci: "Toute corporation locale peut faire amender ou abroger des règlements: 5. Pour pourvoir à l'éclairage de la municipalité de toute manière jugée convenable."

Nous devons dire cependant, que s'il s'agit pour une corporation municipale de construire un pouvoir électrique nous pourrions peut-être considérer la question sous un autre point de vue. Mais il est nettement établi par le Code qu'une corporation municipale ne peut exercer les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 408, qu'au moyen d'un règlement.

En effet, non seulement l'article auquel nous avons fait allusion exige assez nettement la procédure du règlement, mais la jurisprudence est venue, si l'on peut dire, confirmer la loi. En effet, en 1903, la Cour Supérieure et la Cour d'Appel ont décidé à tour de rôle dans une cause de The T. of St. Louis vs The Citizens Light & Power Co. (Q. J. R. 13 K. B. 19) que le pouvoir conféré à un conseil municipal par l'article 638 de l'ancien code, aujourd'hui l'article 408 du nouveau code,

lui permettant de pourvoir à l'éclairage de la municipalité, de toute manière jugée convenable, peut être exercé seulement en la manière indiquée par le Code municipal; c'est-à-dire au moyen d'un règlement, et le conseil n'a en conséquence aucune autorité à passer ce contrat en vertu d'une simple résolution.

Lors donc que le conseil municipal dans le présent cas, contracterait à la suite d'une simple résolution nous hésiterions pas à dire que sa procédure serait illégale et irrégulière, et que tout contribuable de la municipalité pourrait demander l'annulation de ce contrat et obtenir gain de cause, devant le Tribunal compétent.

CONTRAT VERBAL.—(Réponse à M. T.)—Q. J'ai vendu de 50 à 60 cordes de bois de pulpe à une compagnie par l'intermédiaire de son représentant. Le contrat a été fait verbalement, et ces jours-ci, un employé de ladite compagnie m'a fait savoir que le bois n'était pas de la qualité qu'elle le désirait, et qu'il lui faudrait retrancher une certaine quantité de bois comme impropre aux fins que lui destinait la compagnie.

Je trouve une autre compagnie qui m'offre un meilleur prix; puis-je le vendre à cette dernière sans m'exposer à une action en dommages de la part de la première compagnie?

R. Nous ignorons quels sont les termes mêmes du contrat verbal passé entre l'acheteur de notre correspondant et ce dernier. Etait-il convenu à ce moment de la qualité du bois ou s'il a été seulement question de la quantité et du prix. Il serait important de savoir ces détails, car notre correspondant pourra mettre son acheteur en demeure de prendre le bois au prix convenu et sans choix, s'il n'a pas été convenu que l'acheteur pourra choisir parmi le bois le meilleur et laisser le reste. Si le premier acheteur refuse d'accepter ces conditions, le vendeur pourra disposer de son bois à l'égard du second acheteur.

DROTS DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL.—(Réponse au même.)—Q. Un inspecteur municipal peut-il faire faire des travaux dans un chemin après avoir averti la personne en d. faut? Ce même inspecteur a-t-il le droit de se faire payer par le conseil quand il n'a pas été autorisé par celui-ci à faire de tels travaux?—Ou a-t-il simplement le droit de se faire rembourser par la personne en défaut?

R. L'article 561 du Code municipal nous dit que l'inspecteur municipal peut, sans être autorisé par le conseil, exécuter lui-même ou faire exécuter les travaux

requis sur tous chemins, ponts, cours d'eau ou trottoirs municipaux situés dans les limites de sa juridiction, et qui n'ont pas été accomplis de la manière ou dans le temps prescrit par les personnes obligées à ces travaux.

L'article ajoute plus loin que lorsqu'il s'agit d'un travail excédant \$5.00 chaque année, pour chaque terrain assujéti à tels ouvrages, l'inspecteur ne peut faire ces travaux avant d'avoir avisé les personnes en défaut par avis spécial écrit ou verbal leur enjoignant d'exécuter les travaux ou de fournir les matériaux nécessaires.

Dans tous les cas, l'inspecteur municipal qui a fait ou fait faire des travaux sans ou avec avis préalable à la personne en défaut de faire les travaux dont elle-même était chargée, l'inspecteur municipal, disons-nous, doit aviser spécialement cette personne et lui faire connaître dans le même avis le montant qu'elle doit pour tels travaux ou matériaux.

Quant à savoir si l'inspecteur municipal a un recours pour se faire rembourser par la municipalité, au cas où le contribuable intéressé ne paye pas; l'article 562 du Code municipal répond à la question, et nous le citons ci-dessous textuellement.

"Article 562 C.M.—La valeur de ces travaux ou matériaux, avec vingt par cent en sus de cette valeur, peut être recouvrée avec dépens de quiconque est tenu d'exécuter des travaux ou de fournir ces matériaux, par l'inspecteur municipal en sa qualité officielle, au moyen d'une action ordinaire. La corporation en est responsable si la personne en défaut ne peut les payer."

SUCCESSION.—(Réponse à D. D.)—Q. Un homme et sa femme sont mariés en communauté de biens. Il existe entre eux un testament au dernier vivant les biens; l'enfant issu de leur mariage peut-il réclamer la part de sa mère, après le décès de celle-ci?

R. Notre droit permet aux citoyens de la province de Québec de disposer par testament en toute liberté, et en faveur de qui ils le désirent. Par ailleurs, notre code civil autorise la personne mariée en communauté de biens à disposer de sa part de la communauté, par testament. En conséquence, le mari, après la mort de sa femme, en vertu d'un testament qui le fait son héritier, devient seul et unique propriétaire des biens de la communauté appartenant à sa femme, et, conséquemment, l'enfant issu de leur mariage se trouve dépouillé de sa part d'héritage qui lui reviendrait autrement par la dissolution de la communauté.

EFFETS DE LA SEPARATION DE BIENS.—(Réponse au même.)—Q. Un homme d'abord marié en communauté de biens, a contracté un second mariage sous le régime de la séparation de biens; dans le contrat de mariage le futur époux avantage la future épouse d'un montant de \$1,500.00. Aura-t-elle droit à ce montant et à un tiers de tous les biens en plus, ou seulement à un tiers de la part de son mari, advenant la mort de ce dernier? Dans le cas où la succession s'ouvrirait par le décès de cette seconde femme, et en l'absence de postérité, les parents de cette dernière auraient-ils des droits dans la succession?

R. Les droits de la femme séparée de biens sont subordonnés aux faits que le mari fait ou non son testament. Lorsque la femme séparée de biens vient pour un tiers dans la succession de son mari, c'est dans le cas où ce dernier n'a pas fait de testament. Il faut distinguer deux cas bien différents pour répondre à la question qui nous est soumise.

S'agit-il ici d'une simple donation entre vifs faite dans le contrat de mariage, c'est-à-dire d'une donation de \$1,500.00 faite par le mari à la femme, laquelle donation est payable à la requisiion de la femme pendant la vie de son époux; ou d'une donation à cause de mort faite à la femme, c'est-à-dire d'une donation dont elle ne pourra exiger a somme qu'après la mort de son mari?

Dans le premier cas, c'est-à-dire s'il s'agit d'une donation entre vifs, il nous paraît que la femme peut réclamer le tiers dans la succession de son mari que la somme qui lui est donnée par son contrat de mariage. Mais il vaut mieux pour elle dans un pareil cas, d'exiger le paiement de ladite donation durant la vie de son époux.

D'un autre côté, s'agit-il d'une donation à cause de mort, nous croyons que pour pouvoir succéder à son mari dans un tiers de ses biens, il lui faudrait renoncer aux avantages qui lui sont faites par son contrat de mariage. Quant à ce dernier

cas, nous nous basons sur l'article 624 du Code Civil qui déclare, entr'autres choses que l'épouse, pour pouvoir succéder à son mari, doit renoncer à tous ses droits dans la communauté de biens qui peut avoir existé entr'eux ainsi qu'à tous les droits du survie qui lui échoient par son contrat de mariage ou par la loi.

S'il n'y a pas d'enfant issu de leur mariage et que l'époux n'a laissé ni père ni mère, mais seulement des frères et sœurs, la succession se divise par moitié entre l'épouse survivante et les parents collatéraux; pour nous faire mieux comprendre, disons que les parents collatéraux sont les parents du défunt jusqu'au neveu et nièces au premier degré inclusivement. Dans le cas où l'époux décède ne laissant pas d'enfant, mais un père ou une mère et des parents collatéraux, l'épouse survivante hérite pour un tiers le père ou la mère pour l'autre tier, et les parents collatéraux pour l'autre tier.

DOMMAGES PAR LES CHIENS.—(Réponse à O. P.)—Q. Le chien de mon voisin vient sur ma terre, et je crois qu'il me cause des dommages; je possède des moutons et des poules, et j'ai raison de croire qu'il cause du tort à mes animaux. J'ai averti le propriétaire du chien de garder l'animal chez lui, mais il m'a répondu qu'il ne pouvait le faire, et qu'il était prêt à payer les dommages que son chien pourrait causer, si ceux-ci se produisaient. Puis-je tuer le chien s'il vient chez moi, sans m'exposer à un recours en dommages?

R. Vous ne pouvez tuer un animal qui vient sur votre propriété, même s'il vous cause des dommages; en effet, personne ne peut se faire justice à lui-même; et les tribunaux vous condamneraient certainement à des dommages si vous preniez sur vous de tuer l'animal. Nous croyons que le mieux est de surveiller étroitement ce qui se passe chez-vous, et de faire payer le propriétaire si le chien vous cause des dommages; c'est d'ailleurs le seul moyen pratique de régler le cas, et en tout cas le seul légal.

ELECTION MUNICIPALE.—(Réponse à N. H. J.)—Q. Un candidat à la mairie ou au siège de conseiller qui se trouve dans un poll lui-même lors de l'élection a-t-il le droit de sortir de la salle de votation et d'aller aux voteurs pour qu'ils le favorisent?

R. L'article 270 du Code municipal permet à un candidat de faire tout ce que ses agents peuvent faire, et d'être présent à tout endroit où son agent est autorisé à être présent; par conséquent le candidat a le droit d'être au poll pendant la votation.

Nous ne voyons rien dans la loi qui déclare illégal le fait qu'un candidat sorte du poll pendant la votation pour aller causer avec l'un ou l'autre de ses amis, du moment, bien entendu qu'il n'y a pas de corruption; car autrement, l'élection pourrait être contestée.

(Suite à la page 187)

SURDITE



L'ouïe parfaite est maintenant rendue dans tous cas de surdité ou défec-tuosité de l'ouïe amenée par le catarrhe, relâchement, enfoncement, é-paisissement des tambours bourdonnements et sifflements, perforation, destruction complète ou partielle des tambours, écoulement des oreilles, etc.

TAMBOURS D'OREILLE COMMON-SENSE WILSON

"Ces petits appareils téléphoniques sans fit pour les oreilles" ne demandent pas de remèdes, mais remplacent effectivement ce qui manque ou ce qui fait défaut dans les tambours de l'oreille. Ce sont de simples appareils qui s'adaptent facilement à l'oreille, tout en étant invisibles. Doux sûrs et confortables.

Ecrivez aujourd'hui pour demander notre brochure GRATUITE de 168 pages sur la SURDITE qui vous donne amples détails et témoignages.

WILSON EAR DRUM Co., Incorporated 799 Inter-Southern Build. Louisville, K.



Alors que des milliers de personnes, qui autrefois ont souffert de la peau, sont de nouveau heureuses après avoir été débarrassées de leurs tortures et de leurs nuits de souffrances, pourquoi vous laissez-vous torturer? Ecrivez-nous pour recevoir une bouteille d'essai de la célèbre ordonnance du Dr. Dennis.

Je souffrais terriblement et croyais bien ne pouvoir jamais me remettre. J'avais acheté quantité de remède de toutes sortes qui m'avaient coûté beaucoup d'argent et m'avaient fait perdre un temps précieux sans m'apporter le moindre soulagement.

Ce n'est qu'après avoir commencé à employer le D. D. D. qu'une amélioration se produisit, et à partir de ce moment je repris espoir. Après l'emploi de trois bouteilles toute trace de la maladie avait disparu.

Je tiens à recommander votre remède qui est vraiment merveilleux pour cette maladie. Alphons Bergeron P. O. Box 39 Buckingham P. Q. Canada.

Prescription D. D. D. et savon D. D. D. en vente chez tous les pharmaciens.

D. D. D. Bouteille d'essai

D. D. D. Co., 42 G Lyall Ave Toronto, Canada

Envoyez-moi un flacon d'essai de D. D. D. Ci-inclus 10 Cents pour frais d'emballage et de poste.

Nom

Adresse

LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 186)

INTERPRETATION DE CONTRAT.—(Réponse à P. F.)—Q. Un cultivateur a vendu du bois debout à un contracteur à raison de \$1.00 la corde de 128 pieds cubes; les deux parties ont signé un contrat devant témoin et une certaine somme d'argent a été déposée comme garantie de la bonne foi de l'acheteur, la balance devait être payée suivant des termes convenus. Entr'autres clauses le contrat dit: que la vente concerne seulement le bois marchand, c'est-à-dire le bois rouge au cœur, ou le bois endommagé ou pourri, sera mis de côté. Il n'est pas dit dans le contrat à qui appartiendra ce bois défectueux, et il appert que le bois n'est pas payé par l'acheteur. Aujourd'hui la Cie coupe le bois qu'elle abat et transporte par longueur de quatre pieds afin d'en fabriquer du bois de papier. Elle prétend que le bout du bois ainsi que les rognures et le bois rouge lui appartiennent et qu'elle a le droit de le vendre comme bois de corde; à qui appartient ce bois?

R. Pour interpréter un contrat à sa juste valeur il faut nécessairement prendre connaissance de toutes les clauses qui sont portées sur le contrat de vente. Ainsi nous ne pouvons donner notre opinion que sous réserve, parce que nous n'avons pas pris connaissance du contrat lui-même. A tout événement, il nous paraît que si l'acheteur paye tel prix pour du bois marchand, et qu'il n'est pas question du bois impropre au commerce, ce dernier bois nous semble rester au vendeur, en pleine propriété. En effet, quoique l'acheteur coupe lui-même et transporte ce bois, il n'en est pas moins vrai qu'il n'en est pas acheteur, car le contrat de vente n'existe pas pour ce bois. Nous nous basons sur l'interprétation même du Code civil qui nous donne les éléments du contrat de vente.

Ce contrat de vente, pour être complet et valide, comporte: 1. Le consentement des parties intéressées; 2. Le paiement du prix de vente; 3. La livraison ou la délivrance de la marchandise vendue.

Or, en ce qui concerne la vente du bois impropre au commerce il manquerait un élément que nous considérons comme essentiel: le paiement du prix de vente. Si l'acheteur voulait se réserver le bois rouge qu'il ne paye pas, il aurait dû mettre une réserve dans le contrat, afin de se l'approprier. D'un autre côté, il ne nous paraît pas que le propriétaire du bois non marchand ait abandonné ses droits de propriété sur ce bois.

Pour terminer, nous répétons que toutes ces considérations, tout en ayant leur valeur d'une façon générale, ne peuvent être prises comme une opinion définitive, par le fait que nous n'avons pu examiner les clauses du contrat de vente.

INJURE VERBALE.—(Réponse au même.)—(N.H.J.)—Q. A une assemblée pour la mise en nomination des candidats un certain contribuable a déclaré: qu'il fallait qu'un tel soit fou pour se faire amener sur les rangs comme candidat? cette injure est-elle suffisante pour amener une action en dommages?

R. Nous ne croyons pas d'abord que l'injure soit d'une gravité suffisante pour donner au candidat le droit de prendre une action en dommages, parce que cette expression n'attaque pas la réputation du candidat, mais nous paraît un blâme sans aucune malice, et qui ne peut diminuer le candidat notablement dans l'estime de ses concitoyens.

ELEVAGE DES MOUTONS.—(Réponse à F. C.)—Q. Existe-t-il une loi qui protège les éleveurs de moutons contre les chiens d'une municipalité; avons-nous le droit de tuer ces chiens vicieux? Quels cultivateurs ont abandonné l'élevage des moutons parce que les chiens leur en étrangeaient plus que la moitié? la loi protège-t-elle ces éleveurs?

R. Nous devons dire ici ce que nous avons déjà répété ailleurs, "nul ne peut se faire justice à soi-même" donc, personne n'a le droit d'exécuter les chiens vicieux ou non, qui s'attaquent aux troupeaux des cultivateurs.

Il fallait donc que le propriétaire mit toute sa surveillance pour prendre les chiens en défaut, et dans le cas où il réussissait il pouvait demander d'appliquer les articles 1055 et suivants du Code civil et forcer le propriétaire du chien à payer les dommages.

Mais le gouvernement a compris que cette protection n'avait pas toute l'effi-

Pourquoi le Ford est l'auto
de qualité universelle



SIMPLICITÉ

L'automobile Ford est de construction simple, exempt de tout ce qui n'est pas essentiel.

Il n'a pas de pièces ou accessoires superflus pour dépenser la force du moteur. Il n'a pas d'équipement inutile qui augmente le poids et le coût sans en augmenter l'efficacité. Il est essentiellement pratique jusque dans ses moindres détails. . . .

Plus de dix millions de propriétaires d'autos ont choisi le Ford comme le moyen de transport le plus pratique.

Voyez votre plus proche dépositaire Ford

Ford

AUTOS

CAMIONS

TRACTEURS

cacité désirable, aussi, une loi a-t-elle été sanctionnée permettant que sur la requête de vingt-cinq contribuables résidant dans la municipalité, celle-ci est obligée de créer un fonds d'indemnité afin de rembourser les propriétaires de moutons, lorsque ces animaux sont dévorés par des chiens inconnus.

Nous croyons rendre service à nos correspondants en général que de donner ici en entier la loi qui autorise la création de ce fonds d'indemnité; nous insistons sur le point que la requête ayant été signée par le nombre des contribuables voulus, leur municipalité doit nécessairement adopter un règlement pour protéger les éleveurs. La loi dont nous avons parlé est édictée par l'article 5956-C, des Statuts de Québec, (6 George V, chapitre 30, page 106).

Article 5956-C.—"Le conseil d'une municipalité locale doit adopter un règlement à l'effet ci-dessous, s'il en est requis par une requête signée par au moins vingt-cinq contribuables résidant

dans la municipalité.

"Le règlement est adopté sans délai à la session générale qui suit la réception de la requête ou à toute autre session générale ou spéciale après l'avis ordinaire requis par la loi qui régit la municipalité.

A.—"A la création d'un fond annuel d'indemnité composé des deniers provenant d'une taxe annuelle de \$1.00 imposée pour chaque chien et de \$4.00 pour chaque chienne, gardé dans les limites de la municipalité. Sur production d'un certificat d'un médecin-vétérinaire attestant qu'une chienne a été châtrée; une taxe de \$1.00 seulement est exigible de son propriétaire.

B.—"A l'imposition de la taxe ci-dessus payable par le propriétaire ou possesseur de chien ou de chienne gardé dans les limites de la municipalité;

C.—"A obliger le propriétaire ou le possesseur de tout chien ou de toute chienne gardée dans les limites de la municipalité, à déclarer au secrétaire-trésorier de la municipalité, le nombre

de chiens et chiennes qu'il garde, sous peine d'une amende de dix piastres recouvrable par la municipalité pour le bénéfice de fonds d'indemnité;

D.—"A la nomination d'un ou de plusieurs évaluateurs compétents dont les devoirs devront d'examiner sans retard les moutons ayant subi des dommages de la part des chiens ou des chiennes et de déterminer le montant de ces dommages;

E.—"Au paiement, à même le fonds spécial ainsi créé d'une indemnité, égale aux deux tiers des dommages causés aux moutons par les chiens ou les chiennes, d'après le rapport des évaluateurs pourvu que la réclamation du propriétaire ou du possesseur soit faite dans un délai de trois mois à compter de la date où les dommages ont été causés; toutefois, ledit conseil ne peut allouer une indemnité de plus de \$15.00 pour chaque mouton."

(Suite à la page 188)

us basons sur l'article 624
il qui déclare, entr'autres
pouse, pour pouvoir succéder
ait renoncer à tous ses droits
nauté de biens qui peut
entr'eux ainsi qu'à tous les
vie qui lui échoient par son
riage ou par la loi.

pas d'enfant issu de leur
l'époux n'a laissé ni père
is seulement des frères et
ession se divise par moitié
e survivante et les parents
our nous faire mieux com-
ns que les parents collaté-
parents du défunt jusqu'au
ces au premier degré inclu-
ans le cas où l'époux décède
s d'enfant, mais un père ou
t des parents collatéraux,
ivante hérite pour un tiers
nère pour l'autre tier, et les
tétraux pour l'autre tier.

ES PAR LES CHIENS.—
(P.)—Q. Le chien de mon
ur ma terre, et je crois qu'il
dommages; je possède des
es poules, et j'ai raison de
use du tort à mes animaux.
propriétaire du chien de
nal chez lui, mais il m'a
ne pouvait le faire, et qu'il
ayer les dommages que son
t causer, si ceux-ci se pro-
is-je tu? le chien s'il vient
s m'exposer à un r e u r s e n

vous pouvez tuer un animal qui
re propriété, même s'il vous
mmages: en effet, personne
faire justice à lui-même:
iaux vous condamneraient
à des dommages si vous pres-
s de tuer l'animal. Nous
le mieux est de surveiller
ce qui se passe chez-vous,
yer le propriétaire si le chien
s dommages; c'est d'ailleurs
n pratique de régler le cas,
le seul légal.

MUNICIPALE.—(Répon-
J.)—Q. Un candidat à la
siège de conseiller qui se
un poll lui-même lors de
-il le droit de sortir de la
tion et d'aller aux voteurs
e favorisent?

e 270 du Code municipal
candidat de faire tout ce que
uvent faire, et d'être présent
it où son agent est autorisé
; par conséquent le candidat
tre au poll pendant la vota-

oyons rien dans la loi qui
le fait qu'un candidat sorte
lant la votation pour aller
un ou l'autre de ses amis,
bien entendu qu'il n'y a pas
; car autrement, l'élection
contestée.

e à la page 187)

RDITE

L'ouïe parfaite est main-
tenant rendue dans tous
cas de surdité ou défec-
tiosité de l'ouïe amenée
par le catarrhe, relâche-
ment, enfoncement, et
païsissement des tambours
ants et sifflements, perfora-
tion complète ou partielle des
ouïement des oreilles, etc.

D'OREILLE COMMON-
ENSE WILSON

appareils téléphoniques sans
reilles" ne demandent pas de
s remplacent effectivement ce
ou ce qui fait défaut dans les
l'oreille. Ce sont de simples
si s'adaptent facilement à
en étant invisibles. Doux
rtables.

aujourd'hui pour demander
urette GRATUITE de 168
SURDITE qui vous donne
ls et témoignages.

IR DRUM Co., Incorporated
outhern Bldg. Louisville, K.

DROIT DU MAIRE.—(Réponse au même.)—Q. Pendant une assemblée, le maire a-t-il le droit d'enlever la parole à un contribuable et de la donner à un autre sur le même sujet, sur une question que les conseillers discutent?

R. L'article 121 du Code municipal déclare que le maire ou le président du conseil maintient l'ordre et décide les questions d'ordre, sauf appel au conseil. Nous croyons que de ce fait, le maire a le droit de juger quelles sont les discussions qui sont dans l'ordre ou hors d'ordre, et que le conseil seul peut décider si le maire a agi ou non dans les limites de ses pouvoirs.

OBLIGATIONS PERSONNELLES DES ACTIONNAIRES.—(Réponse à S. C.)—Q. Il y a environ quatre ans, une compagnie de téléphone s'est formée dans une certaine paroisse; chaque actionnaire devait payer \$15.00 par année pendant cinq ans, et pour cela ils avaient signé des billets. Quelques années plus tard, les actionnaires de la compagnie furent informés que cette somme de \$15.00 par année qu'ils payaient à la compagnie était insuffisante pour rencontrer les intérêts du capital investi dans cette entreprise. La majorité des contribuables s'est alors imposé un paiement de \$12.50 en plus des billets qu'ils avaient déjà signés. La collection de cet ar-tigt souscrit se faisant très mal, l'été dernier, la compagnie de téléphone a transporté tout son actif y compris ces billets et ces garanties à ses créanciers hypothécaires. Ceux-ci prétendent faire payer aux actionnaires les billets et en plus le service du téléphone; les actionnaires sont prêts à consentir à cela, mais ils veulent leur faire payer également le versement de \$12.50 auquel ils se sont engagés afin d'aider à payer les intérêts du capital que la compagnie devait à ses créanciers. Les actionnaires sont-ils obligés de payer ce versement surnuméraire de \$12.50 par année?

R. Nous ignorons si les actionnaires de la compagnie ont signé des billets pour la somme de \$12.50 en outre des billets qu'ils avaient déjà signés lors de la formation de la compagnie. Si les actionnaires ont signé de tels billets ils sont liés par leur signature et ils doivent payer. Mais dans le cas où les actionnaires auraient décidé le paiement de \$12.50 dans une assemblée générale, en leur qualité d'actionnaires; ils ne peuvent plus être tenus de payer ladite somme si on leur enlève leur qualité d'actionnaires.

Il y a beaucoup de détail qui nous font défaut, mais il nous paraît que notre correspondant peut juger par les quelques renseignements ci-dessus, si la réclamation est ou non basée en loi.

RECOURS DU VENDEUR.—(Réponse à A. G.)—Q. Un cultivateur a vendu sa ferme avec une partie de son rotland et quelques animaux. Les contrats de vente portent que l'acheteur a payé un tiers du prix de vente comptant et que la balance devra être acquittée par versements égaux, à chaque année portant intérêt sur la balance du prix de vente. Aujourd'hui l'acheteur a négligé plusieurs de ses versements annuels et même le paiement de ses intérêts. Il est à remarquer que le vendeur a gardé une hypothèque sur la propriété afin de garantir ses intérêts dans la transaction. Quels recours peut exercer le vendeur pour se faire payer ses arrérages quant à ce qui concerne les versements convenus ou les intérêts.

R. Le vendeur, dans le présent cas, ne peut autrement exercer ses droits et obtenir paiement qu'en prenant une action et un jugement pour la somme qui lui est due actuellement. Il pourrait ensuite, d'abord faire saisir et vendre les biens meubles "animaux, instruments aratoires" effets mobiliers" de son débiteur; et si le produit de la vente n'est pas suffisant, il pourra faire vendre la ferme elle-même aux enchères publiques pour être payé par préférence de ce qui lui est dû.

LOYER AU MOIS.—(Réponse à A. T.)—Q. Puis-je exiger de mon locataire le loyer du mois de mars prochain, lorsque j'ai loué sans bail, et au mois, une maison à mon locataire; ce dernier est décédé le 20 février, et ses héritiers, sans avis, ont fermé la maison en me payant le mois de février seulement, ai-je quelques recours contre eux?

R. Il nous paraît bien clair, que la location étant faite au mois, c'est-à-dire payable à chaque mois, le bail était expiré le 28 février dernier. Il va sans dire que lorsqu'un contrat a pris fin suivant les termes de ce contrat, l'un des contractants n'est pas obligé d'en aviser l'autre partie, puisqu'ils connaissent naturellement les termes de leur convention. En réalité c'est tout comme si le bail était fait à tous les mois et il expire avec chacun d'eux. L'article 1642 du Code civil déclare que "le bail d'une maison ou d'une partie de maison, lorsque la durée n'est pas fixée, est sensé fait pour un mois, lorsque le loyer est de tant par mois; nous devons donc conclure que le locataire avait le droit, à l'expiration du mois de février, et sans autre avis, de quitter la maison en payant au propriétaire le loyer qui lui est dû.

INHABILITES AUX CHARGES MUNICIPALES.—(Réponse à W. B.)—Q. Un contribuable d'une municipalité a accepté de celle-ci un contrat pour entretenir une route pendant la saison d'hiver, et il est aujourd'hui nommé conseiller de cette municipalité. Peut-il accepter cette charge et continuer son contrat?

R. Il est clair pour nous qu'un conseiller municipal est inhabile à remplir la charge de maire ou de conseiller lorsqu'il détient un contrat de la municipalité. Bien plus, de telles personnes ne peuvent être mises en nomination, ni être élus; à plus forte raison ils ne peuvent occuper leurs charges, l'article 227 du Code municipal au paragraphe 14 éclaircit nettement la situation. Voici ce que dit l'article 227 du Code municipal: "Ne peuvent être mis en nomination pour les charges de maire ou de conseiller, ni être élus à ces charges, ni être nommés aux autres charges municipales, ni les occuper:

"14. Lorsqu'il s'agit des charges de "maire ou de conseiller, les personnes qui "sont responsables des deniers de la corporation, ou qui sont cautions en faveur "de la corporation ou qui reçoivent des "deniers ou autres considérations de la "corporation pour leurs services, et "aussi, quiconque préside de fait une "élection de maire ou de conseiller. "Néanmoins une personne occupant un "emploi subordonné sous le conseil dont "elle veut devenir membre, peut être "élue à la charge de maire ou de conseiller, "et, dans ce cas, la charge qu'elle occupait "avant son élection devient vacante.

Le paragraphe 11 du même article est encore plus clair et il déclare incapable d'exercer une charge municipale: "Qui- "conque a, directement ou indirectement, "par lui-même par son associé, un contrat "avec la corporation".

Toutefois, un actionnaire dans une compagnie légalement constituée qui a un contrat ou une convention avec la corporation ou qui en reçoit une subvention ou un octroi, n'est pas inhabile à agir comme membre du conseil; mais il est sersé intéressé, s'il s'agit de débattre en conseil ou dans un comité quelque mesure concernant cette compagnie.

Le mot "contrat" employé dans le présent paragraphe ne s'étend pas au bail ni à la vente ou à l'achat de terrains, ni à une convention se rapportant à l'un de ces actes.

POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL.—(Réponse au même (W. B.))—Q. Le maire ou les conseillers peuvent-ils, sans passer de résolutions légales, ordonner des travaux dans le chemin d'un particulier pour un montant élevé et faire payer le coût de ces travaux par la municipalité. En plus, le conseil municipal a passé un règlement à l'effet de payer les hommes \$2.00 par jour, peuvent-ils payer \$3.00 par jour sans amender ce règlement

R. Notre correspondant nous parle du chemin d'un particulier. Nous supposons logiquement qu'il s'agit ici d'un chemin privé et il nous paraît bien clair qu'une corporation municipale ne peut, en vertu de ses pouvoirs favoriser les affaires personnelles d'un contribuable; quant à savoir si le conseil peut passer un règlement à l'effet de fixer le salaire des employés à \$2.00, et leur payer \$3.00 sans changer le règlement, ceci nous paraît irrégulier si les règlements n'a pas été amendé suivant la loi qui est en force, et le conseil lui-même ne peut passer outre sans suivre les procédures légales.

Si dans le premier cas qui nous est soumis notre correspondant veut parler d'un chemin public à la charge d'un particulier, il nous paraît que la municipalité a agi d'une façon irrégulière, si l'on tient compte de l'article 517 du Code municipal.

En effet, cet article déclare: "Tous les "travaux à faire sur les chemins, ponts et "cours d'eau municipaux sont réglés et "déterminés par règlement ou par procès- "verbal, sauf les cas autrement prévus, "et sont faits sous la direction de la corpo- "ration.

Cependant, nous tenons à corriger ce que notre opinion peut avoir de trop tranché, en ajoutant que l'inspecteur municipal, en vertu des articles 561 et suivant du Code municipal, a le pouvoir de faire faire les travaux nécessaires lorsqu'un contribuable néglige de le faire, et cela, sans l'autorisation du conseil s'il s'agit de travaux n'excédant pas \$5.00 pour chaque année; cependant, si les travaux excèdent \$5.00 pour chaque année, l'inspecteur est obligé avant de faire ces travaux, de signifier aux personnes tenues à ces travaux un avis spécial, verbal ou écrit, leur enjoignant d'exécuter les travaux dans un délai de 4 jours, sous peine d'amende et de dommages. Il va sans dire, que si le contribuable ne peut payer le coût des travaux faits par l'inspecteur municipal, la corporation en est responsable.

TRANSPORT DU COURRIER.—(Réponse à J. H.)—Q. Un homme qui possède un contrat pour transporter le courrier pour le département des postes, peut-il faire d'autres commerces, c'est-à-dire transporter la crème ou le lait, en même temps que la malle?

R. Il n'existe rien, dans notre opinion qui défende au courrier qui détient un contrat du département des postes lui interdisant de transporter autre chose que le courrier, du moment, bien entendu, que le courrier passe avant tout, et que le contractant prend toutes les précautions nécessaires pour remplir son devoir avec le plus de sécurité possible. L'usage s'est d'ailleurs généralisé, à notre connaissance chez les contracteurs du service des postes, de transporter les voyageurs en même temps que le courrier, de sorte que nous ne voyons pas comment on pourrait leur faire un crime de transporter d'autres effets, à condition que ceux-ci ne puissent détériorer les lettres ou autres matières postales qu'ils sont chargés de conduire à destination.

CRISES

arrêtées de façon permanente par le remède Trench contre Epilepsie et Crises. Simple traitement à domicile. Plus de 35 années de succès. Des milliers de témoignages de toutes les parties du monde. Faites venir la brochure gratuite donnant détail complet.

Ecrivez tout de suite à TRENCH'S REMEDIES LIMITED 37 St James' Chambers 79 rue Adelaide est Toronto Canada (Découper ceci)

Qu'une femme parle sans langue Et fasse même une harangue, Je le crois bien; Qu'ayant une langue, au contraire, Une femme puisse se taire, Je n'en crois rien.

CHAMPION CANADIEN AMELIORE Souffleur à paille, s'adapte à toutes les batteuses en usage soit à toile ou à fourches, etc. Ce souffleur peut retirer la paille ou l'expulser avec la paille. Avec toile pour la balle pour batteuses à fourches ou à baguettes. Ce souffleur est détaché de la batteuse reliée seulement par une courroie et garanti donner satisfaction. Voyez notre agent local sinon demandez notre circulaire traitant du travail de cette machine dans tous ces détails. Nous vendons à de bonnes conditions. Wilfrid Ouellet & Cie STE-SCHOLASTIQUE - QUEBEC

LA CIE. INTERNATIONAL STOCK FOOD LTÉE. TORONTO Les splendides résultats profitables obtenus par ceux qui emploient les préparations "International" pour le bétail, placent ces produits supérieurs au premier rang. Elles conservent le bétail en santé et produisent le maximum.

RADIO

Où ils "vont casser leur pipe".—Le radio et l'annonce.—"Ceci tuerait cela".—300,000 radiophones au Canada.—Le radio Canadien pour les intérêts canadiens.

Il est de grandes firmes, il est des hommes d'affaires, commerçants, industriels ou autres qui comptaient déjà sur le radio comme medium d'annonces et de "publicité directe", en d'autres termes en pour faire connaître au public ce qu'ils ont à lui offrir, et à quelles conditions.

C'est là où ils vont être déçus, c'est là où ils vont "casser leur pipe", comme dit M. Jean Martel. En effet, M. F. W. Johnson, le gérant de la station de radio Chyck, de la Cie Northern Electric vient de déclarer à l'Association de publicité de Montréal que le radio ne devrait toujours être employé que pour communiquer au public l'information d'intérêt général—comme la chose a eu lieu lors du tremblement de terre—les discours et conférences de personnages importants sur des sujets importants, et d'intérêt public, aussi pour l'audition de concerts et autres amusements sociaux de bon aloi, mais jamais pour faire de l'annonce directe. "L'annonce directe" par le moyen du radio, trerait le radio, déclare M. Johnson. C'est le cas de dire que "Ceci tuerait cela".

D'un autre côté, continue le gérant les grandes firmes et corporations peuvent avec avantage user du radio pour se créer une clientèle et pour la vulgarisation de nouvelles d'intérêt public, comme le font, par exemple, les Chemins de Fer Nationaux. Ce procédé est sans doute un moyen de propagande, mais pas du tout de l'annonce directe ou dans le sens strict du mot.

Il ressort de ces déclarations que le public devra continuer à annoncer par l'entremise du journal, qui reste toujours le plus puissant medium de publicité, le nerf indispensable des affaires.

Puissent, enfin, les cultivateurs comprendre cette vérité et recourir de plus en plus à l'annonce, à la publicité dans le journal, et tout particulièrement dans le journal agricole où les petites annonces classifiées, coûtent si bon marché et leur sont tout particulièrement utiles, très souvent nécessaires.

M. Johnson estime à 300,000, le nombre d'appareils radiotéléphoniques aujourd'hui en usage au Canada. A ce sujet il ajoute que les journaux qui critiquent l'américanisation des nouvelles et de la littérature de magasin, sont précisément ceux-là qui consacrent le plus d'espace—soit 75% de l'espace réservé au radio aux programmes américains de radio. Et le conférencier demande que les radios canadiens soient mieux patronnés et encouragés que ses programmes comportent surtout les discours de nos hommes d'états, les causeries de nos savants, les dissertations ou conférences de spécialistes, les créations de nos artistes; autant de conseils qui évidemment peuvent se résumer par: Le radio canadien pour les intérêts Canadiens.

C. L'H.

Pour rire.—Un mari entre chez lui, tard dans la nuit et ivre. —Quelle heure est-il? dit sa femme. —Une heure. Au même instant la pendule sonne trois coups. —Ih! fait le pochard, on le sait qu'il est une heure, c'est pas la peine de nous le répéter trois fois.



DEMANDE ment des œufs de ferme, sirop. Ecrivez pour Lée, Montréal, prix sur le "C" lailles. "Gros et meilleurs pro

A VENDRE œufs Yorkshir Vaux Canadi S'adresser à A St-Hyacinthe, 12 mars P

LEGHORN de la Province pour œufs d'in vendre, cochet S'adresser à J. calm P. Qué.

OEUFs A C provenant d'un dées pour la Dalcourt St-V 10-26 mars

OEUFs PO poules sélection vantes: Rhode taerde, Dindes Canards repro Fauves. Dem du Sacré-Cœur 2-16 avril P

OEUFs PO R. I. R. sélection pour 15 "Bas Coeur St-Vict 12 m-2 avr

OEUFs PO provenant de s Island rouges au nid trappe. Ideale (G. P. I chester, P. Q.

OEUFs A CO rouge foncé pro onts œufs, imp cinq piastres à tres par quinze, Valée 66 Elm 19 m-2 avr.

OEUFs PO Rouge C. S. (sél bronzés. Oies af rés. Je puis a R. I. rouges, c. aussi à offrir à variété Newma dance sollicité Régisseur de la neuf.

POULES A et trois cochet pure race en pl sujets \$1.25 et S'adresser imm Héritière, St-Ch

UN BON

est la moitié du t Races: Rhode Rouge, Plymouth Barrés. Prix: \$6.50. Adresse: P. Corriveau, 5 thilde, via St-E Clé Beauce, P. 26 m P 3p

CHA

Oeufs pour in position et de p classé premier à cinthe ainsi que J'ai accouplé ce qu'avez mes qu premiers dans Sujets sélection Nid-Trappe à Pour prix et R. Chon St-Jovi 19-26 m P 311

INCUBATI

Les plus gran d'Amérique s Canada. De Miller est re manufacturer d'éleveuses. sale à Guelpl jours en magr leveuses et Miller fabriq pacité varian agents ont ét les villes de l core certaines d'agent. Si ne tés dans votr avoir renseig Guild, gérant rue Woolwich



nt casser leur pipe".—Le l'annonce.—"Ceci tuerait 10,000 radiophones au Ca-radio Canadien pour les anadiens.

randes firmes, il est des hom-es, commerçants, industriels qui comptaient déjà sur le e medium d'annonces et de ecte", en d'autres termes en nnaître au public ce qu'ils ont t à quelles conditions. à ils vont être déçus, c'est là "casser leur pipe", comme dit artel. En effet, M. F. W. géant de la station de radio Cie Northern Electric vient à l'Association de publicisté l que le radio ne devrait tou-mployé que pour communiquer formation d'intérêt général— hose a eu lieu lors du trem-terre—les discours et confé-ersonnages importants sur des rtants, et d'intérêt public, audition de concerts et autres sociatifs de bon aloi, mais faire de l'annonce directe, directe" par le moyen du it le radio, déclare M. John- s cas de dire que "Ceci tuerait

re côté, continue le gérant les nes et corporations peuvent age user du radio pour se entèle et pour la vulgarisation s d'intérêt public, comme le mple, les Chemins de Fer Ce procédé est sans doute un roagande, mais pas du tout e directe ou dans le sens strict

de ces déclarations que le continuer à annoncer par du journal, qui reste toujours sant medium de publicisté, le nsable des affaires. enfin, les cultivateurs come vérité et recourir de plus en ionne, à la publicisté dans le tout particulièrement dans le cole où les petites annonces coûtent si bon marché et out particulièrement utiles, t nécessaires.

on estime à 300,000, le nombre radiotéléphoniques aujour-ge au Canada. A ce sujet il les journaux qui critiquent ation des nouvelles et de la le magasin, sont précisément consacrent le plus d'espace— l'espace réservé au radio mes américains de radio. Et er demande que les radios cana-mieux patronnés et encouragés grammes comportent surtout de nos hommes d'états, les nes savants, les dissertations es de spécialistes, les créations tes; autant de conseils qui peuvent se résumer par: canadien pour les intérêts

C. L'H.

—Un mari entre chez lui, tard t et ivre. heure est-il ? dit sa femme. ure. instant la pendule sonne trois t le pochard, on le sait qu'il ire, c'est pas la peine de nous rois fois.

OCK FOOD L.TÉE.

ix qui emploient les prépar-oduits supérieurs au premier r produisent le maximum.



OEUF ET VOLAILLES A VENDRE

DEMANDE—Nous désirons recevoir régulier-ment des œufs frais, volailles abattues, veau, bœuf, de ferme, sirop d'érable, etc. Satisfaction garantie. Ecrivez pour prix. Gunn, Langlois & Compagnie, Ltée, Montréal, P. Q.—Demandes notre li-e de prix sur le "G on Soixante", nourriture pour volailles. "Gros Soixante" signifie plus forte ponte et meilleurs profits. 25-av-12m37

A VENDRE—Coq Plymouth Rock Barré; Por-colets Yorkshire à naitre en mars, de père importé. Ventes Canadiens, troupeau sous système accredité. S'adresser à Albani Nichols, La Présentation, Cte St-Hyacinthe, P. Que. 12-mars P05.

LEGHORN BLANCHES C. S.—Championnes de la Province 202-244. Demandez liste de prix pour œufs d'incubation et poussins d'un jour. A vendre, coquets reproducteurs à \$5.00 chacun. S'adresser à J. Geo. Liard St-Alexis Cte Mont-calm P. Que. 2-16 avr P05

OEUF A COUVER de Leghorn Blancs C. S., provenant d'une lignée de 200 œufs, très recom-mandés pour la ponte, prix sur demande. Emilien Dalcourt St-Félix de Valois P. Que. 19-26 mars P05

OEUF POUR INCUBATION; provenant de poules sélectionnées au nid à trappe des races sui-vantes: Rhode Island Rouge, crête simple; Chan-teleur, Dindes bronzées, Canards Pékin et Rouen; Canards reproducteurs Pékin, Coureurs Indiens Fauves. Demandez notre liste de prix. Frères du Sacré-Coeur, Arthabaska P. Que. 2-18 avril P65

OEUF POUR INCUBATION provenant de R. I. R. sélectionnées au nid à trappe. \$2. et \$1.50 pour 15. Basse-Cour du Seminaire du Sacré-Coeur St-Victor, Cte Beauce, P. Que. 12 m-2 avr P05 B

OEUF POUR INCUBATION ET POUSSINS; provenant de sujets Plymouth Rock Barrés, Rhode Island rouges et Wyandottes blanches, sélectionnées au nid trappe. S'adresser à Ferme d'Agriculture Idéale (G. P. Régisseur) Ste-Hénédiène Cte Dor-cheستر, P. Q. 19 m-2 avril P05

OEUF A COUVER Rhode Island Crête simple rouge foncé provenant de sujets avec record de deux œufs, importé de la Owen Farm coûtant vingt-cinq piastres la couvée, sujet Exposition, cinq piastres par quinze, Leghorn blanches crête simple excel-lentes ponduses trois piastres par quinze. T A Vallée 66 Elmwood Ave Sherbrooke Que 19 m-2 avr. P06

OEUF POUR INCUBATION—Rhode Island Rouge C. S. (sélectionnées au nid trappe).—Dindons bronzés, Oies africaines, Canards noirs; Prix modé-rés. Je puis aussi disposer de 15 belles poulettes R. I. rouges, c. a., au prix de \$2 chacune. J'ai aussi à offrir 500 beaux plants de framboisiers, variété Newman, à \$7.50 le cent. Correspondance sollicitée. H. Arcand, Grandines Est, Régisseur de la Station Agricole du comté de Port, neuf. 26 m-9 avril P58

POULES A VENDRE.—50 poulettes d'un an et trois coquets Wyandottes blanches crête double pure race en pleine ponte sélectionnée très beau sujets, \$1.25 chacune. Cause de vente, départ. S'adresser immédiatement à Jos.-A. Gosselin, Héritière, St-Charles Cte Bellechasse, P. Q. 12-19m-P55

UN BON COQ

est la moitié du troupeau

Races: Rhode Island Rouge, Plymouth Rock Barrés. Prix: 2.50 à \$6.50. Adresse: Rod J. P. Corriveau, Ste-Clo-thilde, via St-Ephrem, Cte Beauce, P. Que. 26 m P 4p

CHANTECLERS

Oeufs pour incubation provenant de sujets d'ex-position et de ponte. J'ai acheté le coq qui s'est classé premier à la dernière exposition de St-Hya-cinthe ainsi que les poules premières et deuxième. J'ai accouplé ce coq avec ces deux poules ainsi qu'avec mes quatre poules qui se sont classées premières dans les cages d'élevage de Ste-Rose. Sujets sélectionnés pour la ponte au moyen du Nid-Trappe à l'année. Satisfaction garantie. Pour prix et plus amples informations. H. E. Rechon St-Jovite Station Qué. 19-26 m P 311

INCUBATEURS ET ELEVEUSES.

Les plus grands incubateurs et éleveuses d'Amérique sont maintenant vendus au Canada. Depuis plus de 36 ans M. J. W. Miller est reconnu comme le plus grand manufacturier américain d'incubateurs et d'éleveuses. Il vient d'ouvrir une succursale à Guelph, Ontario où il y aura tou-jours en magasin un gros assortiment d'é-leveuses et d'incubateurs IDEAL. M. Miller fabrique des incubateurs d'une ca-pacité variant de 85 à 40,000 œufs. Des agents ont été placés presque dans toutes les villes de l'Ontario Ouest. Il y a en-core certaines localités où nous n'avons pas d'agent. Si nous ne sommes pas représen-tés dans votre paroisse, écrivez-nous pour avoir renseignements est prix. L. R. Guild, gérant des ventes au Canada, 605 rue Woolwich, Guelph, Ont. 2-16 avr. X731

Achetez et vendez par le moyen des petites annonces

DIVERS

AUX MERES.—Ne laissez pas vos enfants souffrir du mal d'oreilles. Oüta calme immédiatement la douleur. Dans les bonnes pharmacies ou 25 cts franco. Dr. J. G. A. Marchand Kegedewick, N. B. 2-16 avr. P45

AGENT.—Vendez notre paratonnerre prudentiel, en cuivre. Demandez territoire que vous désirez. Venez nous voir ou écrivez-nous, nous pouvons vous faire faire de l'argent. Seul de ce genre. English Lake Mail order Busines Lac Frontière Cte Montmagy. 2-16 avril P61

BOTTINES-jambières, culottes, chemises, imper-méables, couvertures de lit, scellée, tentes, proven-ant du surplus de l'armée. Catalogue sur de-mande. Magasin de Surplus Militaire, 294 Notre-Dame-Ouest, Montréal. 7m-2 jul P25

CULTIVATEURS.—Tracteur Case en bon ordre avec batteuse à tréfle et graine en bon ordre. Trac-teur 10 forces de chevaux par 18 forces d'engin. Echange sera considéré. Aimé Volet, Ste-Madeleine Cte St-Hyacinthe P. Qué. B 12 m.



COUPONS D'ETOFFE

Nous vous offrons un bel-as-sortiment très varié de coupons de longueur convenable pour certains vêtements tels que co-ctumes, vestons, jupes et robes pour dames et jeunes filles; chemises d'hommes; aussi d'autres coupons et pièces de tissu des plus récentes teintes et de la dernière mode. Argent ren-boursé si vous n'avez pas entière satisfaction. Prix \$1.00, franco. George Gratian, Agent Mfr., New Glasgow, Qué

TOILE DU PAYS—On demande à acheter quelques verges de toile du pays. S'il vous plait écrire le prix et envoyer si possible quelques petits échantillons. 12 M. FF. Castor 208 "Le Soleil".

VOULEZ-VOUS RIRE.—Demandes Gracie du mariage, 10 cents, avec catalogue français; farces, monologues, chansons livres rares, curieux, magie. Edg Hartman, 1302A Saint-Denis, Montréal, J. a. o

5 lbs de Choux de Siam \$3 00 l lb, 70 c. poste payés. Le chou de siam perfection vous donnera la plus grosse récolte. Catalogue Grátis. Adres-sés Allan Notreautés, St-Zacharie, P. Que. 19 M-2 avr P52



Ferme, Fromageries, Beurreries.

TERRE A VENDRE.—Terre de 5 arpents de large, beaucoup de bois de commerce, érablière, bâtisse neuve beaux arbres d'ornement; poulailler moderne, trois chevaux et belles vaches laitières, autres bêtes à corne; cochons, moutons; 50 belles poulettes Wyandottes Blanches; tous les instru-ments aratoires en parfait ordre. Une belle terre sèchepour récolte de patates, très bonne terre à foïn et à grain. Cause de vente: manque de main d'œuvre. S'adresser immédiatement à Jos. A. Gos-selin, Héritière, St-Charles Bellechasse, P. Qué. M. G.

IL ANNONCE

TROIS FOIS ET VEND SON TROUPEAU

3

POUR

2

C'est ce que nous appren-d cette semaine, un gros cultiva-teur des Cantons de l'Est;

Trois des six insertions de son annonce étaient à peine publi-ées qu'il nous avisait d'en discontinuer la publication ayant— toujours par le moyen des petites annonces du "Bulletin de la Ferme"—trouvé un bon acheteur.

Aux cultivateurs qui doutent encore de l'efficacité des PE-TITES ANNONCES du "Bulletin de la Ferme" nous offrons pour mars, avril et mai, l'avantage de

3 insertions pour le prix de 2

Tarif: 50c. per insertion pour une annonce de 25 mots. Un sou par mot en dessus de 25.

LES ANNONCES CLASSIFIEES SONT PAYABLES D'AVANCE

Adressez votre copie à

Le BULLETIN DE LA FERME, LIMITEE.

Case 129,

Québec.

FOURNAISE A SUCRE de 3 pds de large par 9 pieds de longueur, 3 bassins, complètement en acier, manufacturée pour être vendue 30% plus bas que n'importe où. Donnez votre commande à Aimé Vo et Ste-Madeleine Cte St-Hyacinthe P. Q. B 12 m.

GRAINES—15 espèces de graines de léguminees pour la table, un jardin complet. Valeur régulière \$1.50. La collection A: 15 espèces, \$1.00 franco. Magasin de Graines de Vernet Charlesbourg Qué.

GROS PROFITS comme représentant catalogue de marchandises en gros et renseignements gratis sur demande. Ecrivez aujourd'hui. Martin Company Station E7 Toronto 19 m-2 avr P05

PRENEZ DE 5 A 60 RENARDS. en quatre à cinq semaines. Pouvons monter à chaque lecteur de ce journal comment faire. Ecrivez-nous pour renseignements. W. A. Hadley Stanstead P. Qué. 2-16 avr. P 16

RUCHER MODERNE A VENDRE — Pour cause départ. Rucher extra moderne de 112 colonies d'abeilles en ruches Langstroth 10 cadres, environ 500 hausse, 100 couvercles et plateaux extra, 100 ruchettes d'élevage de reines. Outillage complet d'élevage de reines. Gros extracteur à pouvoir pouvant extraire 32 cadres en une seule opération. ou autre extracteur, à 4 cadres. Réservoir (maturateur) de 2000 lbs, un autre de 500 lbs, 1 caistrie à désoeperuler, 1 presse à cire Stébal, 1 extracteur à cire solaire, couteaux à vapeur et autre, 1 grand nombre de nourrisseurs environ 150 lbs de cire soufflée. Aéro, cire brute, pour \$140.00 de chaudières vides lithographiques. Moyenne de 180 lbs de surplus par ruche depuis 7 ans. Une aubaine pour prompt acheteur. Location où il passe 1000 autos de touristes par jour à louer si désiré. Voir immé-diatement Aimé L. Friessière, He Perrot, Qué P0 61-12-3

SILOS.—Silos crénelés à vendre Solides, faciles à ériger, prix raisonnables. Ecrivez-nous vos besoins. Agents demandés dans chaque localité. Papineauville Lumber Company, Ltd Papineauville, Qué 26f 12m x 03

TABAC EN FEUILLES—Tabac Canadien en feuilles par ballots de 15, 20 et 50 lbs. Demandez une liste de prix. J. A. Pilon, St-Roch l'Achigan' comté l'Assomption, P. Q. 6-19m-X05.

A VENDRE—Beurrerie et Moulins. Pour dé-faut de santé et à cause de la mort de mon fils aîné, je désire vendre ma beurrerie, mon moulin à farine et mon moulin à seie situés à un mille du village. Pour renseignements s'adresser à Frs Shérer, propriétaire, La Malbaie. 26 m-2 avril P 37

A VENDRE.—Une terre située à trois milles du village de St-Camille de Wolfe, 7 arpents de l'école et de la fromagerie. Largeur 5 arpents, profon-deur 18 arpents, clôturée en broche et toute en bonne culture. Maison, hangar à bois, grange et étable à deux étages de 30 x 60 pieds. Bergerie et remise à voitures. Prix: \$2,200 avec conditions faciles. S'adresser à J. H. C. Gagné St-Camille Cte Wolfe P. Qué. 19-25 mars X08

BELLE ET GRANDE TERRE A VENDRE.— Située à 10 milles de Roberval; 100 acres en super-ficie dont 40% en bonne culture et le reste en forêt de grande valeur. Propriétés et dépendances: une grande maison solide à trois étages, grange neuve avec plancher en ciment. Bon marché et conditions pour convenir. P.-L. Lorrie (Hé) 405 rue St-Paul, Québec. 26-9-4X38

FABRIQUE COMBINÉE A VENDRE—Fabrique bien outillée, bonne chambre de maturation glacière sur le plan du gouvernement, située dans le village de St-Pierre Broughton. A vendre à très bas prix et à bonnes conditions. Cause de vente: abandon du métier. Avec environ 15 acres de terrain ou seulement la fabrique au choix de l'acheteur. S'adresser à Irenée Gagné St-Pierre Broughton P. Que 19m-2 avr. P66

TERRE A VENDRE.—La ferme la meilleure et du plus grand rendement de St-Ambroise de Kil-dare. Superficie: 170 arpents. Résidence et dépen-dances modernes. A proximité de l'école et à trois milles des chars. Peut former deux éta-blisements et se vendre en deux parties ou en bloc. Pour prix et renseignements s'adresser au notaire J. P. Goyet St-Ambroise de Kildare Cte Joliette P. Qué. 2-16 avr. P58

Qui ne peut économiser 6 sous par mois pour recevoir, toutes les semaines, le journal qui lui con-vient: "Le Bulletin de la Ferme"?

ANIMAUX



A VENDRE

A VENDRE—Beaux chiens policiers-belges excellents bergers et gardiens, nés 1 et 2 décembre Les Pères Trappistes, Mistassini, Lac St-Jean P. Q. 12 m P05

A VENDRE.—Cochons Yorkshires enregistrés nés le 15 février de vieille mère. Prix mâles \$12. Femelles: 10. Nés à six semaines à Station Rigaud S'adresser à Raoul Froulx Rigaud P. Q. 2-16 avr P05

A VENDRE—Cochons Grand Yorkshires améliorés nés au commencement de mars d'une truie de 2 ans dont les descendants sont arrivés premiers au grand concours provincial de porc à bacon l'automne dernier. S'adresser à Hororius Emond Vaudreuil P. Q. 19-26 mars P26

A VENDRE.—Génisse de 6 mois, père et mère soumis au R.O.P. Record de la mère 15178 lbs de lait en 337 jours. Aussi une vache de trois, une autre de quatre ans d'un troupeau inspecté par le Gouvernement. Wilkins Bros, Farnham P. Qué. 26m-2 avril P46

A VENDRE.—Un cheval Pur Sang, enregistré certifié de monte de première classe et très recom-mandé. Primé pour 200. Pesanteur 1250 lbs. Âgé de 12 ans, bien docile, vigoureux et d'une forte constitution. S'adresser à Joseph Pagé Médecin Vétérinaire Lobinière P. Q. 12m 57

ETALONS CANADIEN A VENDRE.—Enre-gistrés, en bonne condition. S'adresser à Jos. Couture, Loretteville, Qué. 12-19-3—P05

Bétail Arrière: troupeau accredité à vendre, de deux sexes, de tout âge, généalogie au "LIVRE D'OR" du côté du père et de la mère. Venez voir ou écrivez à Antonio Bergeron, Plessisville, P. Q. 6-19m—P05.

LAPINS A VENDRE —trois femelles Géants des Flandres huit mois deux blanches et une grise quatre piastres chacune, un mâle blanc de huit mois quatre piastres, un mâle gris de douze livres six piastres, un couple Silésien noir de sept mois pour six piastres T A Vallée 66 Ave Elmwood Sherbrooke Que 26-2 X 66

A VENDRE

Encore quelques sujets "Ply-mouth Rock Barrés" de la lignée Thompson et primés aux grandes expositions. Qu'on se hâte de donner son ordre pour une couvée de 15 œufs. Une visite est attendue. Notes bien: 8 sujets chaque parquet. Œufs classe ponduse pr incub. \$2.00 "parquet, poulettes pâles. 5.00 "parquet, poulettes mé-dium pâles. 3.00 "parquet, coqs foncés. . . 5.00 J.-E. Coulombé, Ste-Angèle-de-Laval, Nicolet.

A VENDRE

ETALONS PERCHERONS

Un noir et un gris: un de cinq ans et l'autre de sept ans. Sains et bons reproducteurs. Ont remporté les championnats aux plus grandes expositions de la Province.

Pour plus de renseignements s'adresser

Gérard-Théberge Martinet,

291 Boulevard St-Joseph Est Montréal.

BAS AU PRIX DU GROS



Bas de cashmere pour dames et enfants à côtes étroites et larges blanc, noir, gris, drab et brun: Pointures 6 6 1/2, 52 cts la paire ou 3 paires pour \$1.40; pointures 7, 7 1/2, 60 cts la paire ou 3 paires pour \$1.60; pointures: 8 et 8 1/2, 72 cts la paire ou 3 paires pour \$2.00; pointures: 9 et 9 1/2 et 10, 80 cts la paire ou 3 paires pour \$2.20. Bas cashmere et soie pour dames, très rélus-sant; noir, et blanc; gris et blanc, drab et blanc, brun et blanc. Pointures 3 1/2 à 10: 85 cts la paire ou 3 paires pour \$2.25. Bas de soie mercerisée par-côtés, dernière nouveauté de Paris; noir, blanc, gris, drab, Brun: Pointures 8 1/2 à 10: 99 cts la paire ou 3 paires pour \$2.75. Bas pure soie uni de première qualité avec hausse élastique, haute qualité, noir, blanc, brun, gris, drab pale et drab foncé. Pointures 3 1/2 à 10: \$1.10 la paire ou 3 paires pour \$3.00. Bas cashmere et soie pour hommes, noir et blanc, gris et blanc, bleu et noir, brun et blanc. Pointures: 9 1/2 à 11.69 cts la paire ou 3 paires pour \$1.45. Bas de laine noire pour hommes: 55 cts la paire ou 3 paires pour \$1.45. Envoyez votre argent en même temps que votre commande, nous payons les frais de poste. Votre argent remboursé au cas de non satisfaction. WORLD KNITTING Co, 833 Ave. Vigor, Montréal.

12

12

12

REVUE DES MARCHES

Du 1er au 7 mars inclusivement
Donnée par La Coopérative Fédérée de Québec, (Dep't des consignations)

MARKET

7th 1925

UES

POULES

.....	30c	la lb
.....	28c	"
.....	26c	"
.....	23c	"
.....	18c	"
.....	19c	"

US

Sheep

.....	11c	la lb
.....	10c	"
.....	9c	"

Fresh Pork

.....	16c	la lb
.....	15c	"
.....	14c	"

ST-PAUL-EST, Md

TS

Sheep

.....	7c	la lb
.....	6c	"
.....	5c	"

Live hogs

.....	170 à 220 lb	\$13.35
.....	170 à 200 lbs	12 3/4c
.....	120 à 170 lbs.	12 1/2c
.....	220 à 270 lbs.	10 3/4c

plus de over

.....	270 lbs.	11 1/2c
.....	120 lbs	11 1/2c

moins de less than

.....	350 lbs.	10 3/4c
.....	350 lbs	10c

animaux vivants à Coopérative de Québec, Montreal

Pte St-Charles, Montréal.

à s'y tromper)

les prix de la section des

CONSERVES

JX pour IRS seulement

.....	bluets non sucrés,	\$8.50
.....	bluets sucrée, la dou-	\$9.60

Montréal.

BEURRE

Le marché au beurre s'est continué ferme dans le cours de cette semaine et une autre avance de 1/2c la livre a été enregistrée dans les prix.

Les beurres de première qualité sont plutôt rares sur le marché américain. La forte demande que nous avons eue de la part de ce marché pour notre beurre pasteurisé est la cause de cette dernière fermeté.

La demande pour consommation locale s'est maintenue active, mais d'ici à l'ouverture de la nouvelle saison de fabrication les achats continueront de ne se faire que par petites quantités.

Avec la demande actuelle, tant pour exportation que local, notre marché devrait se maintenir stable avec tendance à la hausse pour d'ici quelques jours.

FROMAGE

Le marché au fromage reste le même. Il n'y a aucun changement important dans les prix.

Les arrivages ne sont pas très considérables actuellement et nous prévoyons que les derniers prix devraient se maintenir pour d'ici quelque temps.

ŒUFS

Nous aurions voulu payé à nos expéditeurs d'œufs les mêmes prix que ceux obtenus la semaine dernière, mais nous regrettons de leur donner de 3 à 4 sous de moins. Cette baisse est encore due aux grands arrivages que nous avons eus durant cette semaine, aussi par le fait qu'il nous est arrivé plusieurs wagons d'œufs du marché américain à des prix moins élevés que ceux que nous payons.

La Coopérative Fédérée a reçu, durant la semaine, de 75 à 100% de plus que les réceptions de la semaine dernière.

Le marché américain baisse régulièrement toutes les semaines.

FEVES ET POIS

Le marché des fèves reste stationnaire. Il s'offre quelques petits lots à des prix moindres que ceux cotés par la Coopérative mais ils sont de qualités beaucoup inférieures. La Coopérative Fédérée conseille à ceux qui ont besoin de fèves de bien vouloir nous transmettre leur commande le plus tôt possible; nous en avons une quantité de toute première qualité.

Egalement pour les pois elle peut fournir une qualité de pois garantis bien cuisants.

Colorez votre beurre

La "Couleur Dandelion pour beurre" lui donne cette nuance que l'on remarque dans le beurre de juin, et qui rapporte toujours les gros prix



Avant de baratter ajoutez à chaque gallon de crème une demi-cuillerée à thé de "Couleur Dandelion pour beurre, et vous verrez sortir de votre baratte un produit si bien coloré que vous le prendrez toujours pour du beurre de juin. La Couleur

"Dandelion" pour le beurre est un composé absolument végétal inoffensif, et conforme aux dispositions de la loi des produits alimentaires. Il est en usage depuis cinquante ans dans les grandes beurrieres. Elle ne colore pas le lait de beurre et ne communique aucun goût. Les grandes bouteilles ne coûtent que trente-cinq cents à la pharmacie. Si vous nous écrivez nous vous enverrons une bouteille échantillon. La Compagnie Wells & Richardson, Montréal, P. Q.

"Le Tabac de Qualité"

FUMEZ LE TABAC

OLD CHUM

15¢ le Paquet

aussi en boîtes métalliques hermétiquement fermées d'une lb

MANUFACTURÉ PAR IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA LIMITED.

SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE

Nous n'avons pas de changement de prix à enregistrer dans le marché du sirop d'érable. Les demandes sont peu nombreuses.

Egalement pour le sucre d'érable aucun changement: quelques lots se sont vendus dans le courant de la semaine aux prix courants.

PATATES

Le marché aux patates a été tranquille durant le cours de la semaine. Par les temps doux que nous avons eu, le marché s'est rempli de cultivateurs qui offrent leur patates à des prix très bas.

La patate du Nouveau-Brunswick s'offre à Montréal à environ 80c par 90 lbs. au wagon complet et la patate de Québec 10c de moins la poche.

LES BESTIAUX

Les deux marchés à bestiaux de Montréal ont reçu la semaine dernière, 605 têtes de bêtes à corne, 1457 têtes de veaux, 3362 têtes de porcs et 144 têtes d'agneaux et de moutons.

Le marché a consisté en bestiaux de qualité moyenne et inférieure, situation qui, à la suite de deux ou trois semaines d'accalmie, a amené une augmentation subite des prix. Il en est résulté \$1. d'augmentation dans les meilleures qualités et de 50 sous dans les autres.

On a remarqué quelques bouvillons de bonne qualité qui ont atteint le prix de \$8.25 le cent livres. Les autres bouvillons ont réalisé \$7. et \$7.25 et les communs, \$6. Les vaches grasses ont atteint le prix de \$5. à \$5.50, mais la moyenne des vaches, composée de têtes de qualité moyenne à été cédée aux bouchers entre \$3.50 et \$4.50.

VEAUX VIVANTS

1457 têtes. Les arrivages peu nombreux ont occasionné une légère réaction du marché, parce que les animaux offerts n'étaient pas d'excellente qualité. Un lot de veaux excellents a trouvé le prix de \$12. D'autres de qualité moyenne ont fait \$9.50 à \$11. le cent livres.

AGNEAUX ET MOUTONS

144 têtes. Le marché est resté ferme, même avec des arrivages très minimes. Les ventes se sont effectuées par petits lots et les agneaux de meilleure qualité ont fait \$13.75. Les moutons se sont vendus à \$7.

PORCS VIVANTS

3362 têtes. On constate un léger déclin sur la semaine dernière. Les porcs de meilleur choix on fait \$13.35; les autres de qualité moyenne, \$10.00 et \$10.50 et le reste \$10.00.

Quelques porcs du Nord-Ouest ont réalisé de \$12.50 et \$12.75.

VOLAILLES ABATTUES

Le marché est à la hausse pour les poulets et les poules à cause de la bonne demande. Les arrivages sont nombreux dans les volailles de bonne qualité.

Les cultivateurs devraient profiter du marché excellent pour les volailles vivantes de très bonne qualité, et nous les expédier vivantes plutôt qu'abattues.

VEAUX ABATTUS

Les arrivages de veaux abattus sont peu nombreux et de bonne qualité, et les ventes se font rapides à de bons prix. Ce marché est ferme.

PORCS ABATTUS

Le marché des porcs abattus a subi une dépression à cause de la température, avec des arrivages peu nombreux. Les prix ont baissé d'un demi-sou. Nous prévoyons un bon marché d'ici quelques semaines.

PEAUX

Les arrivages de peaux sont de plus en plus nombreux, et la demande se maintient très bonne. Les peaux de bœuf sont à la hausse, et celles de mouton restent fermes.

Un officier traversait la rivière dans une barque avec un curé qui y avait fait entrer son âne. Le pauvre animal tremblait de tous ses membres.

L'officier, qui était tenté de se moquer du révérend, commença la conversation en lui demandant le motif de ce tremblement. "Si vous aviez comme mon âne, répondit le curé, la corde au cou, les fers aux pieds et un prêtre à vos côtés, vous trembleriez bien davantage."

Un juge venait de renvoyer une affaire à huitaine; un avocat intéressé demanda qu'elle fût jugée le soir même.

"De quoi s'agit-il?" demanda le président. "Monsieur le président, il s'agit de six barriques de vin."

"Eh bien, dit le magistrat, le tribunal peut parfaitement "vider" cela aujourd'hui."

Un Gaseon disait avoir parcouru les quatre parties du monde, et, parmi les curiosités qu'il avait observées, il en était une dont aucun auteur, ajoutait-il, ne faisait mention.

Cette merveille, selon lui, était un chou si grand, si élevé, que, sous chacune de ses feuilles, cinquante cavaliers armés pouvaient se ranger en bataille et faire l'exercice militaire, sans se nuire l'un à l'autre.

Quelqu'un qui l'écoutait ne s'amusa point à refuter cette réverie; mais il lui dit d'un grand sang-froid qu'il avait aussi voyagé, et qu'il avait été jusqu'au Japon, où il avait été surpris de voir plus de trois cents ouvriers qui travaillaient à fabriquer un chaudron; cent cinquante hommes étaient occupés dedans à le polir.

"A quoi pouvait servir cet énorme vase?" dit le Gascon.

"C'était, sans doute, lui répondit-on aussitôt, pour faire cuire le chou dont vous venez de nous parler."

La tête est une bibliothèque dépareillée dont la mémoire a perdu la clef.

OBTENEZ LE MAXIMUM POUR VOS PELLETERIES VERTES

Vendez vos peaux à une maison dont la réputation et la solvabilité sont reconnues de tous les Canadiens-français. Mettez-vous à l'abri de toute perte possible.

Envoyez-nous vos pelletteries vertes dès aujourd'hui, par poste ou par "express" et nous vous donnerons les plus hauts prix du marché.

Rais musqués du printemps, Visons, Martres, Castors et Renards rouges.

Si vous désirez de plus amples renseignements n'hésitez pas à nous écrire.

CHARLES DESJARDINS & Cie Limitée

La plus importante maison de fourrures au pays

130 rue St-Denis, Montréal.

Dépt. P.

Le marché de la Coopérative Fédérée de Québec

114, rue St-Paul Est, Montréal Dépt des Achats.

Les prix ci-dessous sont ceux en vigueur aujourd'hui. Ils sont sujets à changement sans avis.
Mode de paiement: traite, ou mieux, argent comptant avec la commande.

FARINES

A pain	le sac	A engrais	le 100 lbs
"Crème de l'Ouest" 1ère patente	\$5.15	"Idéale"	\$2.50
"Castle" 2ème patente	4.90	Commune	
"Winnipeg" (forte à boulanger)	4.80	"Pilote"	3.10
A pâtisserie		Gruau	
"Silver Moon"	4.40	d'Avoine (sac de 90 lbs)	3.90

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Simples	la tonne	Composés	le sac
Son	\$30.00	Moulée spéciale:	
Gru Rouge	32.00	Pour les veaux (50 lbs)	\$2.00
Gru Blanc, (middlings)	38.00	Moulées Monarch:	
Criblures de blé moulues		Pour engraisser	\$3.00
En poches neuves	\$32.00	De luzerne très fine	2.25
En poches usagées	31.00	Pour développer les poulets	3.75
Criblures de blé non-moulues	27.00	Pour activer la ponte	3.00
Tourteaux de lin	2.60	Grains Monarch:	
Blé-d'Inde rond	2.90	Pour poulets, (Chick feed)	\$3.75
Blé-d'Inde moulu	3.05	Pour volailles	3.10
Blé-d'Inde cassé	3.05	Pour développer les poulets	3.25
Moulée d'avoine pure	2.65		
Moulée d'orge pure	2.60		
Avoine roulée Alimentation	2.50		

Ces prix s'appliquent à des commandes par wagons complets de 500 sacs ou plus. Pour quantité moindre, ajoutez .15c par sac. Fret payable de Montréal.

GRAINS ALIMENTAIRES

Avoine	Exp. Imm.	Blé-d'Inde jaune	le minot
No 2 C. W.	72c	Blé-d'Inde argentin	\$1.39
No 3 C. W.	66c	Blé d'Inde américain No 2	1.47
No 1 d'alimentation	64c	" " No 3	1.44
No 2 d'alimentation	60c	" " No 4	1.42
		Exp. de Montréal par fret local	
		Orge rond d'alimentation	.96
		Orge No 4	.99
		F. A. B. Montréal.	
		Les prix des grains sont pour chars complets en grenier.	
Blé à engrais No. 1	\$1.68		
Blé à engrais No. 2	1.58		

Les secrétaires de coopératives sont priés de communiquer avec nous, à nos frais, pour s'assurer que les prix que nous publions sont encore en vigueur avant de grouper leurs commandes.

PROVISIONS POUR LA MAISON

Beurre d'herbe	Boîte de:	Prix	* Sucre et sirop d'érable pur
Pasteurisé, pains 1 lb.	50 lbs.	36c	En pains d'une lb.
Pasteurisé, solide	56 "	35 1/2c	En pains de 2 à 5 lbs.
No 1 (choix) pains 1 lb.	50 "	35c	Sirop d'érable en canistre d'un gallon, No 1
No 1 (choix) solide	56 "	34c	
Fromage			BLUETS EN CONSERVES DES PERES TRAPPISTES.
Fromage blanc et coloré en meules d'environ 25 lbs, 4 par bte.	25c	la lb.	Sans sucre: Boîte No. 2, en caisse de 2 doz., la douzaine
Oeufs,	la douz.		Boîte No. 10, en caisse de 1/2 doz. la douzaine
Frais Extras	39c		Avec sucre: Boîte No. 2, en caisse de 2 doz., la douzaine
Frais Premiers	35c		Boîte No. 10, en caisse de 1/2 doz. la douzaine
Frais Seconds	32c		Rhubarbe
Caisnes de 30 doz., (caisnes comprises)			Des RR. Pères Trappistes
* Miel			Boîte No 2, en caisse de 2 doz., la douzaine
Caisnes	Blanc	Ambré	Brin
24 chaudières 2 1/2 lbs.	16c		
12 chaudières 5 lbs.	15c		13 1/2c
6 Chaudières 10 lbs.	14 1/2c		13c
Chaudières 30 lbs.	14c	13c	12c
* Fèves (Par poches de 120 lbs)			* Saindoux pur
Blanches No 1	6c	la lb.	Seaux de 20 lbs.
Par quantités de 5 poches ou plus	5 1/2c		Tinettes de 60 lbs.
Par quantités de 10 poches et plus	5 1/2c		Boîtes de 56 lbs.
* Pois (Par poches de 120 lbs)	la lb.		Boîtes de 50 lbs en pains de 1 lb.
No 1 garantis bien cuisants	5 1/2c		Caisse de 60 lbs en chaudières de 3 lb.
Par quantité de 5 poches et plus	5 1/2c		Caisse de 60 lbs en chaudières de 5 lbs.
Par quantité de 10 poches ou plus	5c		* Graisse composée
* Tabac, en mains, paquets de 25 lbs			Chaudières de 20 lbs.
Grand Rouge, Grand Havane et Connecticut, 1 lb.	31c		Caisse de 60 lbs en chaudières de 3 lbs.
Comstock, 1 lb.	32c		Caisse de 60 lbs en chaudières de 5 lbs.
Rose Quesnel, 1 lb.	40c		* Viande fumée
Quesnel, 1/2 lb.	52c		Jambon (Fesse) 10 à 15 lbs
			Jambon (Fesse) 15 à 20 lbs
			Jambon (Rolls) 3 à 6 lbs
			Bacon (Flanc)

A VENDRE

NOUVEAUX PRIX POUR LES PNEUS * GRAISSES : ET LES TUBES.

Dimension	Cord		Fabric
	Nominal	Oversize	
30 x 3 1/2	\$10.60	\$12.75	\$ 8.50
32 x 3 1/2		16.45	14.30
31 x 4	14.65	17.25	13.80
32 x 4	16.65	19.55	16.65
33 x 4	17.10	20.15	17.15
34 x 4	17.80	20.95	17.80
32 x 4 1/2		25.75	21.90
33 x 4 1/2		26.45	
34 x 4 1/2		27.15	
35 x 4 1/2		30.65	
33 x 5		32.35	
36 x 4 1/2		31.75	
35 x 5		34.65	
37 x 5		38.65	

Dimension	TUBES	
	Réguliers	Pesants
30 x 3 1/2	\$1.60	\$1.95
32 x 3 1/2	1.90	2.20
31 x 4	2.45	2.75
32 x 4	2.60	2.90
33 x 4	2.65	3.10
34 x 4	2.80	3.20
32 x 4 1/2		3.75
33 x 4 1/2		3.95
34 x 4 1/2		4.15
35 x 4 1/2		4.35
33 x 5		4.55
36 x 4 1/2		4.50
34 x 5		4.80
35 x 5		4.95
37 x 5		5.10

ASSORTIMENT COMPLET DE PNEUS BALLONS ET SEMI-BALLONS.
 Pneus garantis pour 8,000 milles.
 Prix, pour dimensions plus grandes, sur demande.
 Express payé, livraison prompte.

Ecailles d'hutres	\$1.40
Melasse pour animaux, le gal.	0.26
Gravier pour volailles	1.00

"PAPIER A COUVERTURE"
 Marque "Fédérée"
 (deux côtés caoutchoutés)
 1 pli..... \$1.65 le rouleau.
 2 plis..... 2.00 "
 3 plis..... 2.40 "

Marque "CC"
 (deux côtés caoutchoutés)
 1 pli..... \$1.15 le rouleau.
 2 plis..... 1.40 "
 3 plis..... 1.75 "

Marque "Mika"
 (un côté caoutchouté, 1 côté surf-minérale)
 1 pli..... \$1.30 le rouleau.
 2 plis..... 1.60 "
 3 plis..... 1.90 "
 F. A. B. Montréal.
 Classification.

*** Sel** **Prix**
 Sel en pierre, sac de 100 lbs..... \$1.10
 Gros sel, le sac de 140 lbs..... 1.35
*** Thé Naturel du Japon "Le Réveil":**
 Caisnes de 5 et 10 lbs. 57c la lb.
 F.A.B. Montréal.
*** Gasoline Fédérée**
 1ère qualité..... 26 1/2c le gal.
*** Pétrole Fédérée**
 1ère qualité..... 20c le gal.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
 Rédaction et Administration
 111, Côte de la Montagne, (Edifice Morin)
 Revue publiée par le "Bulletin de la Ferme" Ltée
 Imprimée par "Le Soleil", Ltée.
 Téléphone 2-4297 - - Case Postale 129

Graisse à essieux:
 Cse de 48 boîtes de 1 lb \$6.40 la caisse
 " 24 " 3 " 8.80 "
 " 12 " 5 " 7.40 "

Boîtes 10 lbs..... \$1.15 la chaud.
 25 lbs..... 3.00 "
Graisse à godet "Cup Grease":
 Cse de 36 Chaudières 1 lb \$6.00 la caisse
 " 12 " 5 " 8.20 "
 " 6 " 10 " 7.70 "
 Chaudière de 25 lbs..... 3.35 la chaud.

HUILES :
 Huile à moteur 1ère qualité pour automobile, légère, médium et pesante..... 70c le gal.
 Huile à tracteur, extra pesante..... 80c "
 Huile à transmission Scio..... 65c "
 Huile à cylindre à vapeur..... 85c "
 " " "..... 60c "
 " " "..... 50c "
 Huile à engin à gazoline..... 48c "
 " " "..... 42c "
 " " "..... 36c "
 Huile à machine..... 50c "
 " " "..... 44c "
 " " "..... 38c "
 Huile à Séparateur à vapeur..... 60c "
 " " "..... 63c "
 " " " bras..... 40c "
 Huile à harnais..... 60c "

Les prix ci-dessus pour les huiles de toutes sortes sont pour quantités d'un baril d'environ 45 gallons. Ajoutez 03c. par gallon pour quantité 1/2 baril et 25c. par gallon pour bidon de 5 gallons.

Peintures Préparées "Fédérées":
 Peinture pour maison, intérieur et extérieur:
 Couleur ordinaire (Baril env. 50 gal) \$3.20
 " (Demi baril, env. 30) ... 3.20

Bidons

	5 gal.	1 gal.	1/2 gal.	3/4 gal.
Couleur ordinaire:	\$3.40	3.45	3.60	3.75
No. 36: vert à ja-				
lousie.....	3.90	4.00	4.15	4.30
No. 37: vermillon	4.30	4.40	4.55	4.70
Blanc intérieur et				
extérieur.....	3.75	3.85	4.00	4.15

Demandez cartes de couleur ainsi que liste de prix complète pour peinture à plancher, à granges, voitures et instruments aratoires, teintures à bardeaux et teintures au vernis et huile de lin.
 Blanc de plomb pur, étiquette du Gouvernement (en chaudière de 25 lbs):
 le 100 lbs..... \$13.50
 Fret payé sur toute commande de \$25.00 et plus.

POMMES de TERRE de SEMENCE

IRISH COBBLER, extra choix, certifiée par la division de la Botanique, \$1.20 le minot.
MONTAGNE VERTE, certifiée extra choix, \$1.20 le minot.
MONTAGNE VERTE, non certifiée mais classée spécialement pour la semence \$1.00 le minot.
 Le tout F.A.B. Montréal.

Qui ne peut économiser 6 sous par mois pour recevoir, toutes les semaines, le journal qui lui convient: "Le Bulletin de la Ferme"?

RE

Le marche les fluctuatio cours de la s de .30c pour main, puis u survenue au fléchissement les prix se r quelques jou Les prix d suivants:

Première Deuxième A boular

ENGR

Le marché ment sur les Il s'est pr marché amér taires canadi pour se stabl

Son. Gru roug Gru blan

Nous com grouper leur fier devant vons leur do

CE

Le marche compartim nuent d'afflu core à un pri ché les criblu en poches u Lon moulues.

Nous nous prix d'ici que bilité du ma hâter de plac

Dans ce c très peu activ changement la situation y a abondan récolte du C dante, ce qu tuelle du ma

GRAINS ET

Les cultiv attendre à la leurs grains listes de pri sieurs semai vent rapiden Afin d'évri bon de faire afin de s'assu les achats d préférable d ques; celles et-aux trieur leur qualité

Le traitem de semence agronomes d Ce traitemer les maladies récoltes. En les cultivateu par l'abonda ment; il exis 40% à des i nière d'emp simple, elle e imprimée su pient.

C'est le m de gros sel e curer trouva maintenant l tage d'agr e actuellement ment des e peuvent bém de manutent aux cultivati tremise des

Québec Achats.

ans avis.

ES :

8 boîtes de 1 lb \$6.40 la caisse
4 " 3 " 8.80 " "
2 " 5 " 7.40 " "

0 lbs.....\$1.15 la chaud.
5 lbs..... 3.00 "

odet "Cup Grease":
haudières - 1 lb \$6.00 la caisse
" 5 " 8.20 " "
" 10 " 7.70 " "
de 25 lbs..... 3.35 la chaud.

teur lère qualité pour
oile, légère, médium et
..... 70c log.
cteur, extra pesante..... 80c "
nmission Scio..... 65c "
indré à vapeur..... 85c "
" " " "..... 60c "
" " " "..... 50c "
in à gazoline..... 48c "
" " " "..... 42c "
" " " "..... 36c "
chine..... 50c "
" " " "..... 44c "
" " " "..... 38c "
arateur à vapeur..... 60c "
" " " "..... 63c "
" bras..... 40c "
mais..... 60c "

ci-dessus pour les huiles de
tes sont pour quantités d'un
viron 45 gallons. Ajoutez
allon pour quantité 1/2 baril et
allon pour bidon de 5 gallons.

res Préparées "Fédérées":

pour maison, intérieur et ex-
dinaire (Baril env. 50 gal.) \$3.20
Demi baril, env. 30).....\$3.20

Bidons

	5 gal.	1 gal.	1/2 gal.	1/4 gal.
rdinaire:	\$3.40	3.45	3.60	3.75
ert à ja-	3.90	4.00	4.15	4.30
rmillon	4.30	4.40	4.55	4.70
érieur et	3.75	3.85	4.00	4.15

lez cartes de couleur ainsi que
x complète pour peinture à plan-
anges, voitures et instruments
teintures à bardeaux et teintu-
nis et huile de lin.

e plomb pur, étiquette du Gout-
(en chaudière de 25 lbs):
.....\$13.50
yé sur toute commande de
plus.

MES de TERRE e SEMENCE

COBBLER, extra choix, certi-
division de la Botanique, \$1.20

AGNE VERTE, certifiée extra
20 le minot.

AGNE VERTE, non certifiée
é spécialement pour la semence
minot.

F.A.B. Montréal.

peut économiser 6 sous
s pour recevoir, toutes les
es, le journal qui lui con-
"Le Bulletin de la Ferme"?

REVUE DES MARCHES Du 1er au 7 mars inclusivement

Donnée par Coopérative Fédérée de Québec, Section des Achats

BLE ET FARINES

Le marché de la farine a subi de nouvel-
les fluctuations de hausse et de baisse au
cours de la semaine. La farine a monté
de .30c pour perdre cette avance le lende-
main, puis une nouvelle baisse de .30c est
survenue au cours de la semaine; c'est un
fléchissement passager et nous croyons que
les prix se raffermiront de nouveau d'ici
quelques jours.

Les prix du marché sont maintenant les
suivants:

Première patente.....\$10.80
Deuxième patente..... 10.30
A boulanger..... 10.10

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Le marché du blé a eu son retentisse-
ment sur les engrais alimentaires.

Il s'est produit une forte demande du
marché américain pour les engrais alimen-
taires canadiens et le marché s'est raffermi
pour se stabiliser aux prix suivants:

Son.....\$30.25
Gru rouge..... 32.25
Gru blanc..... 38.25

Nous conseillons aux cultivateurs de
grouper leurs commandes, afin de béné-
ficier davantage des offres que nous pou-
vons leur donner.

CRIBLURES DE BLE

Le marché se tient très ferme dans ce
compartiment, car les demandes conti-
nuent d'affluer; nous pouvons offrir en-
core à un prix inférieur à celui du mar-
ché les criblures de blé en poches neuves et
en poches usagées ainsi que les criblures
non moulées.

Nous nous attendons à une variante de
prix d'ici quelques jours, à cause de l'instab-
lité du marché de blé; il faut donc se
hâter de placer les commandes.

LE FOIN

Dans ce compartiment, la demande est
très peu active et nous constatons aucun
changement de prix. D'ici quelque temps,
la situation ne changera guère, vu qu'il
y a abondance de foin aux États-Unis. La
récolte du Canada est également abon-
dante, ce qui explique la tranquillité ac-
tuelle du marché.

GRAINS ET GRAINES DE SEMENCE

Les cultivateurs feront bien de ne pas
attendre à la fin de mars pour commander
leurs grains et graines de semence; les
listes de prix sont préparées depuis plu-
sieurs semaines et déjà les réserves s'enlè-
vent rapidement.

Afin d'éviter l'encombrement, il serait
bon de faire une commande immédiate,
afin de s'assurer une livraison sûre. Pour
les achats de mil et de trèfle, il serait
préférable de choisir les meilleures mar-
ques; celles qui ont été traitées aux cribles
et aux trieurs alvéoles assurent une meil-
leure qualité de semence.

FORMALINE

Le traitement à la formaline des grains
de semence est très recommandé par les
agronomes du Ministère de l'Agriculture.
Ce traitement protège les semences contre
les maladies qui peuvent compromettre les
récoltes. En prenant cette précaution,
les cultivateurs seraient payés au centuple
par l'abondance et la qualité du rende-
ment; il existe de la formaline garantie à
40% à des prix réellement bas. La ma-
nière d'employer la formaline est fort
simple, elle est contenue dans une formule
imprimée sur l'étiquette de chaque réci-
pient.

GROS SEL

C'est le moment des fortes importations
de gros sel et ceux qui désirent s'en pro-
curer trouveraient leur profit à placer
maintenant leurs commandes; il y a un avan-
tage d'agir ainsi parce que les prix sont
actuellement très bas et grâce au groupement
des commandes, les cultivateurs
peuvent bénéficier des frais de transport et
de manutention moins élevés. On conseille
aux cultivateurs de commander par l'en-
tremise des coopératives locales.

Nous payons les plus hauts
prix du marché pour

PELLETERIES VERTES

Envoyez-nous les peaux par
la malle ou par express, et nous
vous en donnerons les prix.

Ne pas oublier d'attacher une
carte d'expédition donnant le
contenu du colis.

Ecrivez pour notre liste de prix.

Holt, Renfrow & Co

35 rue Buade
QUEBEC

BROCHE A CLOTURE

Le marché est actuellement excellent
pour se procurer de la broche à clôture de
première qualité. Les cultivateurs fe-
raient bien de choisir celle qui résiste à
l'acidité et à l'humidité; les broches tres-
sées sont plus recommandables pour les
clôtures.

TOLE GALVANISEE

Pour les couvertures de maisons, gran-
ges, et dépendances ainsi que les ouvrages
divers et de fantaisie, il existe divers modè-
les de tôle galvanisée, ou ondulée.

Les cultivateurs feraient bien de n'a-
cheter aucun modèle sans s'être assurés
de la qualité de la marchandise.

Pour les fromageries et beurseries, la tôle
à lambris est recommandée pour les pla-
fonds et murs; cette tôle est d'un fini mo-
derne qui ne se déforme pas une fois posée
et dont les joints ne se séparent jamais;
elle se pose facilement par dessus le plâtre
des murs ou des plafonds, sans qu'il soit
nécessaire d'enlever le vieux plâtre et elle
offre une protection toute spéciale contre
l'incendie.

HUILES, GAZOLINE

Les cultivateurs ont besoin de gazoline
et de pétrole pour le fonctionnement
de leurs machines agricoles; ils doivent
aussi se servir d'huiles appropriées pour
la préservation du mécanisme.

Par l'entremise des coopératives locales,
ils peuvent se procurer de l'huile à cylindre
à vapeur, de l'huile à séparateur à vapeur,
de l'huile à engin à gazoline, de l'huile à
moteur, de l'huile à tracteur, de l'huile à
transmission, de l'huile à harnais, égale-
ment de la graisse à essieux et de la graisse
à godet. Sur demande les coopératives
leur fourniront des listes de prix détail-
lées.

INSTRUMENTS ARATOIRES

Quelquefois, les cultivateurs sont embar-
rassés de faire un bon choix de machines
agricoles; et pour les aider à se tirer d'aff-
aires, nous avons organisé un nouveau
service et avons fait une installation
de machines agricoles les plus en demande,
comme les charrues, les herces, les rouleaux
à biner, les cultivateurs et autres.

Nous avons choisi les instruments
Oliver de réputation universelle. Ce
sont des instruments du type le plus per-
fectionné, reconnus par la qualité de leur
matériel, par la solidité de leur mécanisme.
Grâce aux développements de ce service,
les cultivateurs pourront se débarrasser
d'un intermédiaire tenace et souvent
dangereux. Les machines Oliver sont
offertes à des prix exceptionnels, bien infé-
rieurs à ceux que les agents d'autres mai-
sons peuvent soumettre, et nous consen-
tons à des sacrifices pour mettre fin à leur
règne de profits exagérés.

Avec une bonne charrue Oliver, les
labours seront faciles, et les cultivateurs
seront étonnés des résultats de leur récolte.

Depuis longtemps des agents d'autres
maisons circulent dans nos campagnes,
pour offrir des produits inférieurs, prati-
quement au même prix que nos propres
machines Oliver; même ils doivent baisser
leurs prix sensiblement, afin de faire meil-
leure figure.

Les cultivateurs se convaincront par
eux-mêmes en demandant nos listes de
prix et la plaquette-explication sur les
"Instruments aratoires Oliver".

ENGRAIS CHIMIQUES

Pour obtenir un rendement supérieur,
les cultivateurs devraient se servir d'en-
grais chimiques recommandés, tels que les
suivants:

	Titrage	Pesanteur des sacs
Superphosphate,	16% Ac. Ph. Ass.	125 lbs
Muriate de Potasse,	48% de Potasse,	200 "
Sulfate de Potasse,	48% de Potasse,	200 "
Nitrate de Soude,	15% d'Azote,	200 "
Sulfate d'Ammoniaque,	20% d'Azote,	200 "

Il est important de s'approvisionner au
plus tôt, afin d'obtenir une livraison
prompte, qui vous permettra d'utiliser les
fertilisants dès les beaux jours du prin-
temps.

Il y a aussi un engrais excellent, celui du
phosphate Thomas belge, qui contient 16%
d'acide phosphorique assimilable; il en
reste une petite quantité que l'on peut se
procurer par l'intermédiaire des coopéra-
tives locales.

Qui paye ses dettes s'enrichit.
"En voila une mauvaise plaisanterie,
dit quelqu'un, ce sont les créanciers qui
font courir ce bruit-là".

Le Problème du Commerce Interprovincial

Intitulé "Le Problème des Transports,"
un récent article éditorial du Globe, de
Toronto, concluait comme suit:—

"Le tarif américain est un obstacle
qui nous force à expédier nos pro-
duits par les routes de l'Est et de
l'Ouest, toutes deux longues et coûte-
uses. Il est clair que l'écot doit
être payé, soit sous forme de taux de
transport des marchandises, soit
sous forme d'impôts, ou de l'une et
de l'autre manière. Faciliter le
transport de nos produits, entre les
provinces et entre les divers pays
qui forment l'Empire, tel est le plus
grave des problèmes auxquels font
face le peuple canadien et ses repré-
sentants."

Ce problème, "le peuple
canadien et ses repré-
sentants" ne sont pas seuls à
l'étudier. Depuis les débuts
du Pacifique Canadien, la
direction de cette Compagnie
s'efforce de le résoudre.

L'échelle des taux de
transport des marchandises
a été déterminée par le Pa-
cifique Canadien dans l'inté-
rêt de tous les expéditeurs,
avec un tel soin et une telle
sagacité, et ces taux ont été
jugés, par le Conseil des
Commissaires des Chemins
de Fer du Canada, d'une im-
partialité telle, qu'ils ont
mérité d'être adoptés, par ce
Conseil, comme l'exemple
sur lequel les autres che-
mins de fer canadiens de-
vraient se modeler.

Une politique sage et pruden-
te, dans son administra-
tion intérieure et dans ses
entreprises de construction,
des "charges sur capital-

actions" raisonnables et le
volume considérable de ses
expéditions, ont permis au
Pacifique Canadien d'arrê-
ter des taux de transport de
marchandises tels qu'ils of-
frent le prix, par "unité de
trafic," le plus modique du
continent américain.

C'est grâce au Pacifique
Canadien que les provinces
de l'Ouest canadien, jadis
contrée sauvage et inhospita-
lière, sont devenues une
des plus riches régions pro-
ductives de l'univers — et
cette production augmente-
ra en raison directe du nom-
bre des colons qui viendront
les faire fructifier.

Devant ce problème, com-
me chaque fois que la ques-
tion du transport, au Ca-
nada, sera discutée, les in-
térêts du public canadien et
ceux du Pacifique Canadien
sont solidaires et ne font
qu'un.

LE PACIFIQUE CANADIEN
Enceint le Globe

QUEBEC EN EVIDENCE

LES PROGRES REALISES DEPUIS QUELQUES ANNEES DANS L'ELEVAGE DU MOUTON LUI ASSURE UNE PLACE ENVIABLE TANT SUR LE MARCHE DOMESTIQUE QU'A L'ETRANGER.

NOTRE PROVINCE POSSEDE DANS CETTE INDUSTRIE FACILE ET N'EXIGEANT PAS UN CAPITAL TRES ELEVE, UNE SOURCE DE RICHESSE QU'IL NE FAUT PAS NEGLIGER.

EN 1924

Les cultivateurs de la province de Québec à eux seuls ont mis sur le marché de Montréal environ 200,000 moutons d'une pesanteur moyenne de 73.7 livres, dont 62 pour cent furent classifiés "bons" et 38 pour cent "communs". Les "bons" se sont vendus à un prix moyen de \$11.10 par cent livres, et les "commun", à \$9.75. Prenant ces chiffres comme base, la vente des moutons en 1924, sur le marché de Montréal seulement, a donc rapporté aux éleveurs le joli total de \$1,560,523.80.

Ce résultat encourageant est dû à l'amélioration que l'on a fait subir à l'espèce ovine par l'application de méthodes d'alimentation pratiques, par la sélection des troupeaux, par les démonstrations, etc.

En 1919, la pesanteur moyenne des moutons mis sur le marché de Montréal, fut de 67.3 livres. Le pourcentage des "bons" fut alors de 38 pour cent, et celui des "communs", de 62 pour cent. En suivant les conseils qui leurs sont prodigués par les instructeurs en élevage, en assistant aux démonstrations, etc., nos cultivateurs ont pu, dans l'espace de 5 ans renverser complètement cette proportion pour leur plus grand avantage.

L'augmentation du pourcentage des sujets classés "bons" et la pesanteur plus considérable des bêtes abattues ont été les deux facteurs essentiels du succès remporté en 1924 dans cette branche de l'industrie animale.

C'est une amélioration de \$250,000.00 que l'on a réalisée dans ce domaine, si l'on admet la vente d'un même nombre de sujets en 1919 et 1924.

Nous invitons le cultivateur à méditer ces chiffres, au début de 1925.

L'INDUSTRIE OVINE POSSEDE UN DEBOUCHE AVANTAGEUX, CONSIDERABLE, QU'IL NOUS IMPORTE DE CONSERVER TOUJOURS OUVERT EN AMELIORANT LA QUALITE DE LA PRODUCTION TOUT EN GROSSISSANT LES TROUPEAUX.

LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE
de la Province de Québec.



PER
B-226

S

ADMINISTR

VOL

nisen

offrir

peu.

tion,

ENV

Les

C'est l

Cult

profite

Ecr

font l